



**HAL**  
open science

**Sondages archéologiques au château de L'Argentière  
(Argenteria) Commune de L'Argentière-la-Bessée  
(HAUTES-ALPES, 05)**

Benjamin Oury

► **To cite this version:**

Benjamin Oury. Sondages archéologiques au château de L'Argentière (Argenteria) Commune de L'Argentière-la-Bessée (HAUTES-ALPES, 05). [Rapport de recherche] Histoire, Archéologie, Littérature des mondes chrétiens et musulmans médiévaux CIHAM UMR 5648; EHESS - Lyon. 2017. halshs-01558801

**HAL Id: halshs-01558801**

**<https://shs.hal.science/halshs-01558801>**

Submitted on 10 Jul 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Conseil Général  
Hautes Alpes



L'ECOLE  
DES HAUTES  
ETUDES EN  
SCIENCES  
SOCIALES



Rapport final d'opération  
SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES

**CHÂTEAU DE L'Argentière (*Argenteria*)**  
**COMMUNE DE L'ARGENTIERÈRE-LA-BESSÉE**  
**(HAUTES-ALPES, 05)**

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Département des Hautes-Alpes  
Commune de L'Argentière-la-Bessée (N°INSEE : 05006)  
Arrêté d'autorisation n° 2016 – 293 Dossier n° 11822  
Opération réalisée en août 2016



Novembre 2016

**Benjamin OURY**

avec la participation de Léa ROUX et Arnaud LETAILLEUR

# **PREMIÈRE SECTION**

# Sommaire

<b>PREMIÈRE SECTION.....</b>	<b>1</b>
FICHE SIGNALÉTIQUE.....	5
RÉSULTATS.....	6
REMERCIEMENTS.....	9
Notice Scientifique.....	10
Fiche d'état du site.....	11
<b>DEUXIÈME SECTION.....</b>	<b>16</b>
<b>1. Présentation du site.....</b>	<b>17</b>
1.1. Contexte géographique et géologique.....	17
1.2. Contexte historique et archéologique.....	18
<b>2. Méthodologie de l'opération de sondages.....</b>	<b>24</b>
2.1. Débroussaillage des zones de sondage et implantation des cordeaux.....	24
2.2. Méthode de fouille employée.....	24
2.3. Levé topographique.....	25
2.4. Relevé des structures et des U.S.....	26
a) Relevé photographique.....	26
b) Dessin des structures et des coupes.....	26
<b>3. Données archéologiques.....</b>	<b>27</b>
3.1. Le sondage n°01bis : une occupation de l'époque Moderne.....	27
a) Stratigraphie du sondage n°01bis.....	27
b) Description des structures mises au jour.....	29
• Le mur ST08 (= MR01).....	29
• La structure non liée ST06-ST07.....	30
• La structure cimentée (ST10).....	31
c) Mobilier archéologique du sondage n°01bis.....	31
• Le mobilier céramique.....	31
• Le mobilier métallique.....	32
• Le mobilier osseux.....	33
• Le mobilier lithique.....	33

d) Interprétation générale et chronologie.....	34
3.2. Le sondage n°04 : Une nouvelle maison de l'époque Moderne.....	35
a) Stratigraphie du sondage n°04.....	36
b) Description du mur maçonné ST11.....	37
c) Mobilier découvert dans le sondage n° 04.....	38
• Le mobilier céramique du sondage n° 04.....	38
• Le mobilier métallique du sondage n°04.....	39
• Le mobilier osseux du sondage n°04.....	39
• Autre mobilier du sondage n°04.....	40
d) Interprétations et chronologie.....	40
3.3. Le Sondage n°05 : L'enceinte médiévale du bourg.....	41
a) Stratigraphie du sondage n°05.....	42
b) Description de la portion de mur d'enceinte médiéval ST09.....	42
c) Description générale du mobilier découvert dans le sondage n°05.....	43
d) Interprétations et chronologie.....	43
<b>4. Études complémentaires.....</b>	<b>44</b>
4.1. Étude du mobilier métallique issu des sondages du bourg castral de L'Argentière – L'Argentière-la-Bessée (A. Letailleur).....	44
a) 160523 – Épingle à tête enroulée.....	44
b) 160547 – coin ou burin.....	45
c) 160527/160528 – couteau à manche.....	46
d) Objets à identification incertaine.....	46
e) Clouterie.....	47
4.2. Étude des restes osseux de faune issus des sondages 1BIS, 4 et 5, Château de L'Argentière-la-Bessée (L. Roux).....	48
a) Méthode de détermination et de quantification de l'assemblage osseux.....	48
b) Taphonomie des sondages 1BIS, 4 et 5.....	49
c) Taxonomie.....	50
d) Conclusion.....	55
4.3. Étude générale du mobilier céramique de la campagne 2016 (par B. Oury).....	63
a) Caractérisation des différentes pâtes rencontrées.....	63
• Les céramiques à pâte grise.....	63
• Les céramiques à pâte blanche.....	63
• Les céramiques à pâte rouge.....	64
b) Caractérisation des formes rencontrées.....	66

• Les vases à forme ouvertes.....	66
• Les vases à forme fermée.....	68
c) Les traitements techniques appliqués.....	71
d) Conclusion.....	74
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>75</b>
Sources.....	76
Bibliographie.....	77
Table des Figures.....	115
Table des planches.....	117
Table des tableaux.....	118
<b>TROISIÈME SECTION.....</b>	<b>119</b>
<b>1. Inventaire des unités stratigraphiques (U.S.) et des structures archéologiques (ST).....</b>	<b>120</b>
1.1. Sondage n°01bis.....	120
1.2. Sondage n°04.....	121
1.3. Sondage n°05.....	123
<b>2. Inventaire du mobilier archéologique.....</b>	<b>124</b>
2.1. Inventaire du mobilier céramique.....	124
2.2. Inventaire du mobilier métallique.....	139
2.3. Inventaire des autres mobiliers :.....	143
<b>3. Inventaire des documents graphiques.....</b>	<b>145</b>
<b>4. Inventaire des documents photographiques.....</b>	<b>147</b>

**FICHE SIGNALÉTIQUE****Identité du site**

Site n° : I II I I II II I I II II I I II I A I I

**Département :** HAUTES-ALPES (05)**Commune :** L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE**Lieu-dit ou adresse :** *Ville***Cadastre :****Année :** 2016      **Section et parcelle :** Section C, Parcelles n°1923, 1925, et 1933**Coordonnées Lambert :** x = 980263 y = 6415844**Propriétaire du terrain :** Commune (C 1923) ; propriétaires privés : Justin Rippert (C 1925) ; Marthe Bérenger (C 1933)**Protection juridique :** Aucune**Le document final L'opération  
de synthèse archéologique****Autorisation n° :** 2016 – 293 Dossier n° 11822

Valable du 01 juin 2016 au 31 août 2016.

**Titulaire :** Benjamin Oury**Organisme de rattachement :** Laboratoire Histoire, Archéologie, Littérature des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (CIHAM - UMR 5648)  
École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)

Raison de l'urgence : aucune

Maître d'ouvrage des travaux :

**Surface fouillée :** 51 m<sup>2</sup>**Surface estimée du site :** 7 778 m<sup>2</sup> (0,78 Ha)

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 133

Nombres de planches hors texte : 5

Nombre de photos : 39

Nombre de figures : 62 (dont 39 photos, 2 cartes, 3 plans, 18 dessins)

Nombre de cartes : 2

Nombre de plans : 3

Nombre de tableaux : 22

## RÉSULTATS

<b>Chronologie</b>	<input type="checkbox"/> Paléolithique	<input type="checkbox"/> Âge du Fer	
	<input type="checkbox"/> Paléolithique inférieur	<input type="checkbox"/> Hallstatt ou premier âge du Fer	
	<input type="checkbox"/> Paléolithique moyen	<input type="checkbox"/> La Tène ou deuxième âge du Fer	
	<input type="checkbox"/> Paléolithique supérieur	<input type="checkbox"/> Antiquité romaine (Gallo-romain)	
	<input type="checkbox"/> Mésolithique et Epipaléolithique	<input type="checkbox"/> République romaine	
	<input type="checkbox"/> Néolithique	<input type="checkbox"/> Empire romain	
	<input type="checkbox"/> Néolithique ancien	<input type="checkbox"/> Haut-Empire (jusqu'en 284)	
	<input type="checkbox"/> Néolithique moyen	<input type="checkbox"/> Bas-Empire (de 285 à 476)	
	<input type="checkbox"/> Néolithique récent	<input type="checkbox"/> Époque médiévale	
	<input type="checkbox"/> Néolithique/Chalcolithique	<input type="checkbox"/> Haut Moyen Âge	
<input type="checkbox"/> Protohistoire	<input type="checkbox"/> Moyen Âge		
<input type="checkbox"/> Âge du Bronze	<input checked="" type="checkbox"/> Bas Moyen Âge		
<input type="checkbox"/> Bronze ancien	<input checked="" type="checkbox"/> Temps modernes		
<input type="checkbox"/> Bronze moyen	<input checked="" type="checkbox"/> Ère industrielle		
<input type="checkbox"/> Bronze récent	<input type="checkbox"/> Époque contemporaine		
<b>Sujets et thèmes</b>	<input type="checkbox"/> Édifice public	<input type="checkbox"/> Urbanisme	<input type="checkbox"/> Foyer
	<input type="checkbox"/> Édifice religieux	<input checked="" type="checkbox"/> Maison	<input type="checkbox"/> Fosse
	<input type="checkbox"/> Édifice militaire	<input type="checkbox"/> Structure urbaine	<input type="checkbox"/> Sépulture
	<input type="checkbox"/> Bâtiment commercial		<input type="checkbox"/> Grotte
	<input type="checkbox"/> Structure funéraire		<input type="checkbox"/> Abri
	<input type="checkbox"/> Voirie		<input type="checkbox"/> Mégalithe
	<input type="checkbox"/> Hydraulique		<input type="checkbox"/> Artisanat alimentaire
	<input type="checkbox"/> Habitat rural		<input type="checkbox"/> Argile : atelier
	<input type="checkbox"/> Villa		<input type="checkbox"/> Atelier métallurgique
	<input type="checkbox"/> Bâtiment agricole		<input type="checkbox"/> Artisanat
	<input type="checkbox"/> Structure agraire		<input type="checkbox"/> Autre
	<input type="checkbox"/> Mobilier	<input type="checkbox"/> Mosaique	Etudes annexes
	<input type="checkbox"/> Industrie lithique	<input type="checkbox"/> Peinture	<input type="checkbox"/> Géologie/pédologie
	<input type="checkbox"/> Industrie osseuse	<input type="checkbox"/> Sculpture	<input type="checkbox"/> Datation
	<input checked="" type="checkbox"/> Céramique	<input type="checkbox"/> Inscription	<input type="checkbox"/> Anthropologie
	<input type="checkbox"/> Restes végétaux	<input checked="" type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Paléontologie
	<input checked="" type="checkbox"/> Faune		<input checked="" type="checkbox"/> Zoologie
	<input type="checkbox"/> Flore		<input type="checkbox"/> Botanique
	<input checked="" type="checkbox"/> Objet métallique		<input type="checkbox"/> Palynologie
	<input type="checkbox"/> Arme		<input type="checkbox"/> Macrorestes
	<input type="checkbox"/> Outil		<input type="checkbox"/> Analyse de céramiques
	<input type="checkbox"/> Parure		<input type="checkbox"/> Analyse de métaux
	<input type="checkbox"/> Habillement		<input type="checkbox"/> Acquisition des données
	<input type="checkbox"/> Trésor		<input type="checkbox"/> Numismatique
	<input type="checkbox"/> Monnaie		<input type="checkbox"/> Conservation/restauration
	<input checked="" type="checkbox"/> Verre		<input type="checkbox"/> Autre

**Notice sur la problématique de la recherche et les principaux résultats de l'opération archéologique :**

Les sondages archéologiques réalisés dans le bourg du château de L'Argentière avaient pour objectif de mieux connaître l'occupation du site de l'époque de sa construction au, Moyen Âge, à celle de son abandon et de sa réutilisation en vignoble, à l'époque Moderne. Ils ont permis de préciser l'occupation Moderne dans la zone sud-est du bourg ainsi qu'au sud-est et de constater la disparition totale des niveaux médiévaux. La fouille nous renseigne plus particulièrement sur l'occupation du site aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le troisième sondage a infirmé l'hypothèse d'une tour d'enceinte au point culminant du bourg (nord-est).

**Lieu de dépôt du mobilier archéologique :** Lieu décidé par le S.R.A

N° 2016 - 293

Dossier n° 11822

Préfecture de la région PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

**№ 2 6 2 7**

LE PREFET DE REGION

VU le Code du Patrimoine et notamment son Livre V ;

VU le Code du Travail, et notamment sa quatrième partie (Santé et sécurité au travail) ;

VU le décret n° 94-422 du 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;

VU le décret n° 2007-823 du 11 mai 2007 relatif au Conseil national et aux commissions interrégionales de la recherche archéologique ;

Après avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique SUD-EST, en date du 15/03/2016

**A R R E T E**

**Article 1er :**

M. OURY Benjamin est autorisé(e) à procéder, en qualité de responsable scientifique, à une opération de sondage à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31/08/2016

concernant la région PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Intitulé de l'opération : Le château

Département : HAUTES-ALPES

Commune : L'ARGENTIERE-LA-BESSEE

Cadastre : C (1925, 1933, 1934)

Lieu-dit :

Numéro(s) de site (s) :

Coordonnées Lambert : x = 980230.35 y = 6415781.86

Programme : 2006 : 24 - 2006 24 Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Organisme de rattachement : bénévole

**Article 2** : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

A l'issue de l'opération, le responsable scientifique remettra au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation et, en quatre exemplaires papier plus un exemplaire numérique (cd-rom ou DVD), un rapport accompagné des plans et coupes des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il joindra éventuellement les fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites découverts.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

**Article 3** : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

**Article 4** : prescriptions particulières à l'opération.**Article 5** : le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à AIX-EN-PROVENCE, le ...- 1 JUIN 2016

Le préfet de région

Pour le Directeur Régional des Affaires Culturelles  
et par délégation  
Le Conservateur Régional de l'Archéologie  
  
Xavier DELESTRE

**COPIES A :**

- |   |  |                                      |   |
|---|--|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Intéressé(e)                       | <input type="checkbox"/> Préfet de région  | <input type="checkbox"/> Mairie(s)   | <input type="checkbox"/> Direction régionale des affaires culturelles |
| <input type="checkbox"/> Organisme de rattachement          | <input type="checkbox"/> Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)  | <input type="checkbox"/> Gendarmerie | <input type="checkbox"/> Sous-direction de l'archéologie              |
| <input type="checkbox"/> Propriétaire(s) du(des) terrain(s) | <input type="checkbox"/> Département des recherches archéologiques sous-marines et subaquatiques (si opération subaquatique) |                                      |   |

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier en premier lieu le Service Régional d'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le soutien tant financier que moral, et plus particulièrement le Conservateur Régional de l'Archéologie, Xavier Delestre ainsi que Nicolas Rouzeau grâce à qui l'opération a pu se dérouler dans les meilleures conditions.

Je remercie le Centre Inter-universitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales (CIHAM – UMR 5648) pour m'avoir soutenu financièrement tout en me permettant d'utiliser le matériel d'archéologie dont il dispose.

Je remercie le Conseil Départemental des Hautes-Alpes ainsi que son Président pour le soutien financier accordé à cette opération et sans lequel l'étude n'aurait pas pu aboutir dans les meilleurs conditions.

Je remercie la municipalité de L'Argentière-la-Bessée ; Joël Giraud, son maire ainsi que Gérard Guimbert, Carole Robert et Marie-Laure Marfoure pour leur intérêt dans mon projet, la mise à disposition d'un hébergement dans les locaux du Service Culturel au château Saint-Jean et pour la participation financière à cette opération. Je joins mes remerciements à Bruno Ancel pour ses conseils avisés, son regard éclairé et le partage de ses données concernant le site et son environnement ainsi que pour son contact chaleureux et bienveillant.

Mes remerciements vont également à l'association Archéo Drôme qui a bien voulu accepter de porter mon projet auprès du Service Régional de l'Archéologie permettant ainsi son financement majeur.

Je tiens aussi à remercier, Michèle Bois (Archéo Drôme) et Jean-Michel Poisson (EHES - CIHAM) qui se sont déplacés sur le site et m'ont toujours donné un avis éclairé et pertinent sur les opérations à mener ainsi que dans l'interprétation des résultats de la fouille.

Merci à Léa Roux, qui malgré le peu de temps dont elle dispose, a accepté d'étudier les restes osseux découverts lors de la fouille. L'étude est encore en cours au moment d'achever le rapport et ses résultats apparaîtront dans le rapport suivant (2017).

Je remercie également Arnaud Letailleur qui s'est chargé de l'étude du mobilier métallique découvert sur le site et dont les conclusions sont insérées dans ce rapport.

Je remercie bien entendu toute l'équipe de bénévoles, Roxanne Bélenger-Sarrazin, Corentin Biets, Julie Daguebert, Clémentine Encrenaz, Margot Hoffelt, Rémy Martinez, Nicolas Roux, Chelsea Rosendale, Lucie Zumsteeg pour leur travail toujours appliqué et consciencieux ainsi que leur participation à la bonne ambiance durant ce mois de fouille, et sans qui rien n'aurait été possible.

Merci aux propriétaires des parcelles fouillées, Marthe Bérenger, Justin Rippert ainsi que la commune de L'Argentière-la-Bessée pour leur confiance et la facilité de contact que j'ai pu avoir avec eux.

Et je remercie enfin ma famille pour le soutien logistique et moral qu'elle m'a témoigné et pour toute l'aide qu'elle m'a fournie.

### Notice Scientifique

Le château de L'Argentière apparaît dans les textes au début du XIII<sup>e</sup> siècle, situé proche de mines d'argent (les mines du Fournel) exploitées depuis la fin du IX<sup>e</sup> siècle et auxquelles il doit son nom. Il fait partie des possessions delphinales récemment acquises des comtes de Forcalquier (Embrunais et Gapençais). Bien ancrés à L'Argentière dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, les Dauphins délaissent cependant peu à peu ce château si bien que dans les premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle ils n'en possèdent plus que la moitié qu'ils abandonnent rapidement au profit d'une coseigneurie nobiliaire (les Auruce et les Alleman). Ce déclin progressif de l'influence delphinale à L'Argentière peut être mis en relation avec la fin de l'exploitation minière dans la vallée du Fournel vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. L'occupation du bourg castral accolé au château se poursuit au moins, selon les sources historiques, jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Le site est abandonné à une date imprécise, puis réutilisé comme vignoble, comme l'atteste le cadastre napoléonien en 1838.

Les sondages réalisés cette année sont dispersés en trois zones. Sur la partie sud-est du bourg castral, un sondage complète celui ouvert en 2015 pour mieux comprendre les vestiges découverts. À l'opposé, au sud-ouest, un sondage a été ouvert pour tenter de déceler des niveaux médiévaux sur une partie plus plane du bourg. Enfin, un dernier sondage est pratiqué dans la partie nord-est pour confirmer ou infirmer l'implantation d'une tour d'enceinte dont des indices ont été observés lors de la prospection thématique en 2014.

Dans aucune des trois zones fouillées, les niveaux médiévaux n'ont été découverts. En bas de pente, le prolongement du mur maçonné découvert en 2015 a été mis au jour sur une faible longueur puisqu'il présente un retour d'angle (sondage n°01bis). Le rare mobilier découvert atteste que le mur appartient à une maison de l'époque Moderne (XVII<sup>e</sup>- début XIX<sup>e</sup> s.) qui était couverte de lauses dont de nombreux fragments ont été découverts. La maison est incendiée avant 1838, car elle n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien. Une autre structure de pierres non maçonnées, réalisée en trois parties, a été remarquée à l'ouest du sondage sans que son utilité ait été précisée. Ce n'est pas une restanque, car elle se développe dans le sens de la pente. Un fragment de tegula y a été trouvé en son sommet. Enfin, une troisième structure a pu être identifiée. Il s'agit d'une pile de soutènement de la conduite forcée mise en place entre 1910 et 1916 et démontée après 1928. C'est une structure quadrangulaire de pierres liée au ciment et se situe dans l'axe même du fossé de l'ancienne conduite.

Le second sondage (sondage n°04), établi au sud-ouest du bourg castral a dévoilé une partie de construction Moderne caractérisée par un mur maçonné qui a également été détruite par un incendie. Cela atteste donc qu'un événement violent (incendie, siège, dégradation...) dont ne parlent pas les sources historiques s'est produit à L'Argentière à la fin de l'Époque Moderne, puisqu'en deux points opposés nous retrouvons les mêmes effets. Du mobilier a été trouvé en quantité considérable dans le remblai pierreux des ruines, que ce soit de la céramique, du métal ou des ossements animaux. Tous plaident pour une occupation à l'époque Moderne. Les fragments de lauses attestent également une couverture en pierre.

Enfin, au nord-est, le sondage n°05 ouvert sur l'hypothétique emplacement d'une tour nous permet de réfuter cette hypothèse. Seul le mur d'enceinte a été mis en évidence. L'alignement de pierre perpendiculaire au mur observé en 2014 ne constitue donc pas une assise du mur d'une tour comme il avait été supposé. La pauvreté du mobilier découvert (2 tessons céramiques modernes et quelques ossements animaux) atteste que cette zone est située à l'extérieur du bourg castral et n'est pas l'emplacement d'une tour.

## Fiche d'état du site

Le château de L'Argentière est actuellement dans un état de ruine. Les trois pans de murs encore visibles sur une partie de leur élévation, sur la plate-forme sommitale du rocher, sont les seuls vestiges des bâtiments qui ont composé le château. Les imposantes maçonneries qui englobent le rocher pour créer cette plate-forme sommitale sont plutôt bien conservées sur près de 12 m de hauteur, bien que le parement soit tombé sur une grande partie du mur laissant voir un noyau de maçonnerie massif. Cette structure comporte tout de même de nombreuses fissures qui correspondent aux endroits où la maçonnerie s'est décollée des arêtes du rocher. La nature et la qualité du mortier utilisé ne semblent pas en cause, car dans sa globalité, la maçonnerie a plutôt bien résisté. La raison est sans doute à rechercher vers le ruissellement des eaux de pluie le long du rocher cumulé aux gels et dégelés successifs qui ont fait perdre l'adhérence du mortier et fragilisé le rocher (éclatement, etc.). Une restauration et une sécurisation du site castral apparaissent nécessaires d'une part pour la bonne conservation des éléments subsistants qui ne résisteront pas indéfiniment ; et d'autre part pour donner des conditions de sécurité nécessaires à la mise en place de sondages archéologiques sur la plate-forme sommitale qui pourraient nous donner de plus amples informations sur les périodes d'occupation du château, renseignements dont nous manquons cruellement.

Le bourg castral qui s'étendait au pied de ce rocher a totalement disparu, aucune structure médiévale n'est visible sur le terrain, seuls quelques petits fragments de l'enceinte permettent d'en donner les contours. Ils sont noyés dans la végétation ou à demi enterrés dans des talus ou des clapiers et sont d'une élévation peu importante. L'intérieur de l'enceinte est aujourd'hui envahi de broussailles (ronces, graminées, etc.) et de quelques pieds de vigne sauvage.

C'est dans la partie sud-est du bourg que sont situés les sondages pratiqués en 2015. Ils ont pu être menés jusqu'au substrat rocheux pour les deux premiers. Pour le troisième, le rocher n'est pas atteint, mais la profondeur du sondage ne permet pas de continuer la fouille dans de bonnes conditions de sécurité et a donc été stoppée. Une maçonnerie a été mise au jour dans le sondage n°1 et une structure de soutènement type restanque a été dégagée dans le sondage n°3 tandis que le sondage n°2 a transpercé une restanque en place pour étudier leur méthode de mise en place. Les sondages ont été rebouchés en fin de fouille.

En 2016 trois autres sondages ont été pratiqués, tous ont atteint le substrat géologique sans atteindre de niveau médiéval. Le sondage n°01bis, jouxtant le sondage n°01 ouvert en 2015, vient compléter les données sur la maison avec la mise au jour du retour d'angle du mur, mais aussi une structure en pierre non maçonnée et une pile cimentée soutenant une conduite forcée (démontée en 1928). Dans le sondage n°04, une portion de mur maçonné a été découverte alors que dans le sondage n°05 une portion du mur d'enceinte médiéval a pu être étudié. Tous les sondages ont été rebouchés à l'exception du sondage n°04. Un muret de pierre sèche a été monté sur le mur vestige pour le préserver et la partie externe a été remblayée. La partie interne a été laissée libre pour permettre d'élargir la fouille en 2017. Un balisage a été mis en place pour assurer la sécurité des personnes qui se rendraient sur le site.

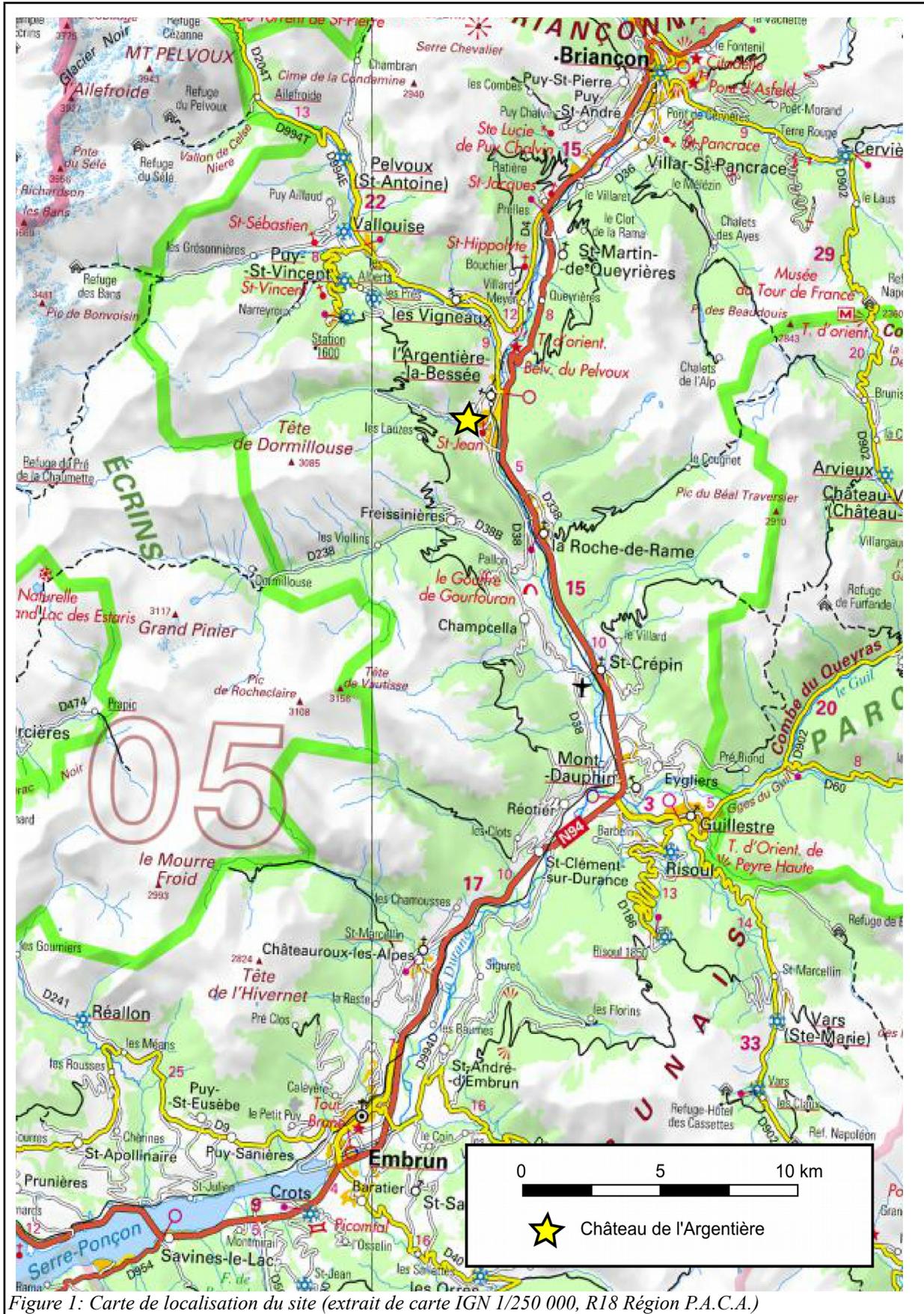
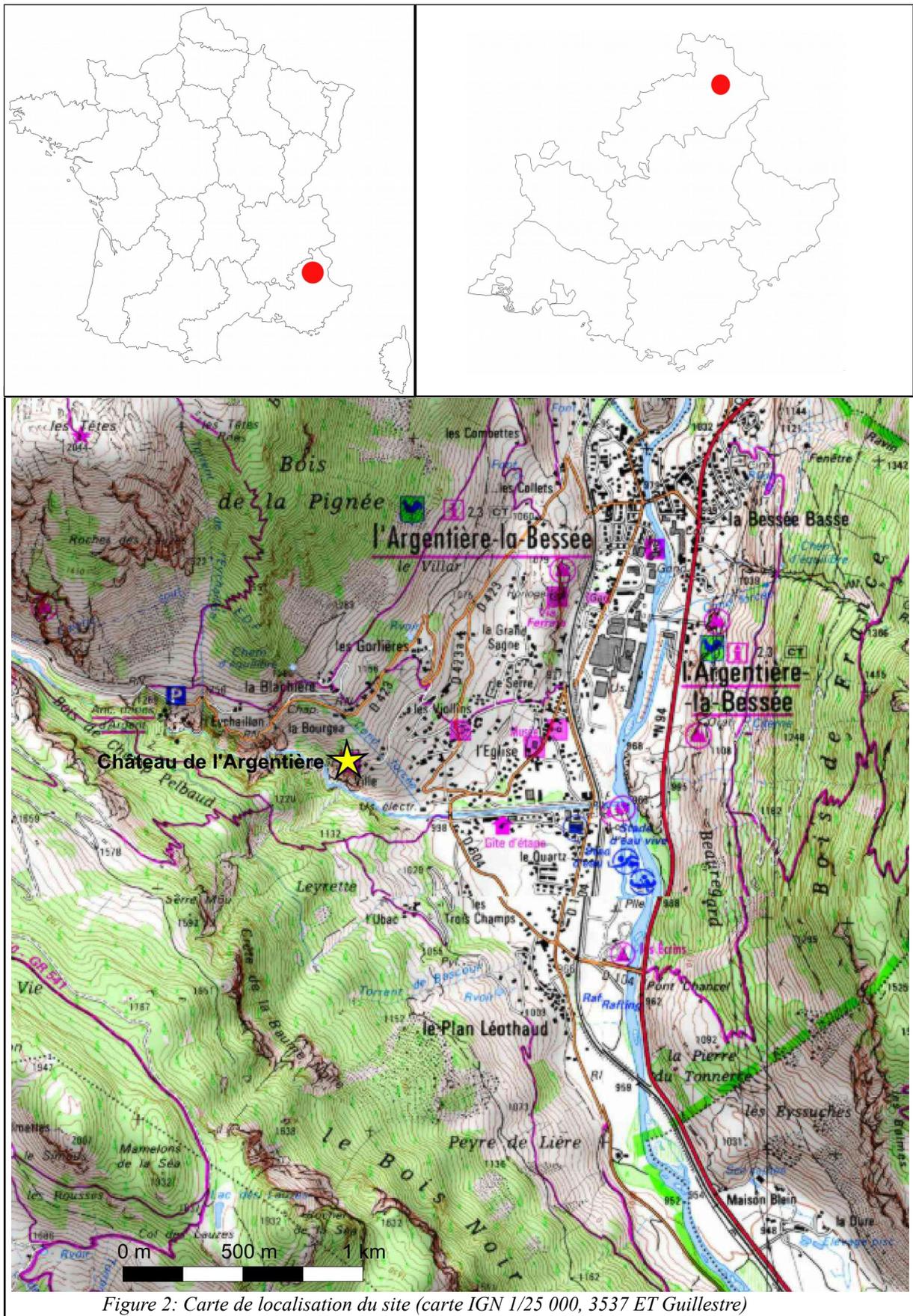


Figure 1: Carte de localisation du site (extrait de carte IGN 1/250 000, R18 Région P.A.C.A.)



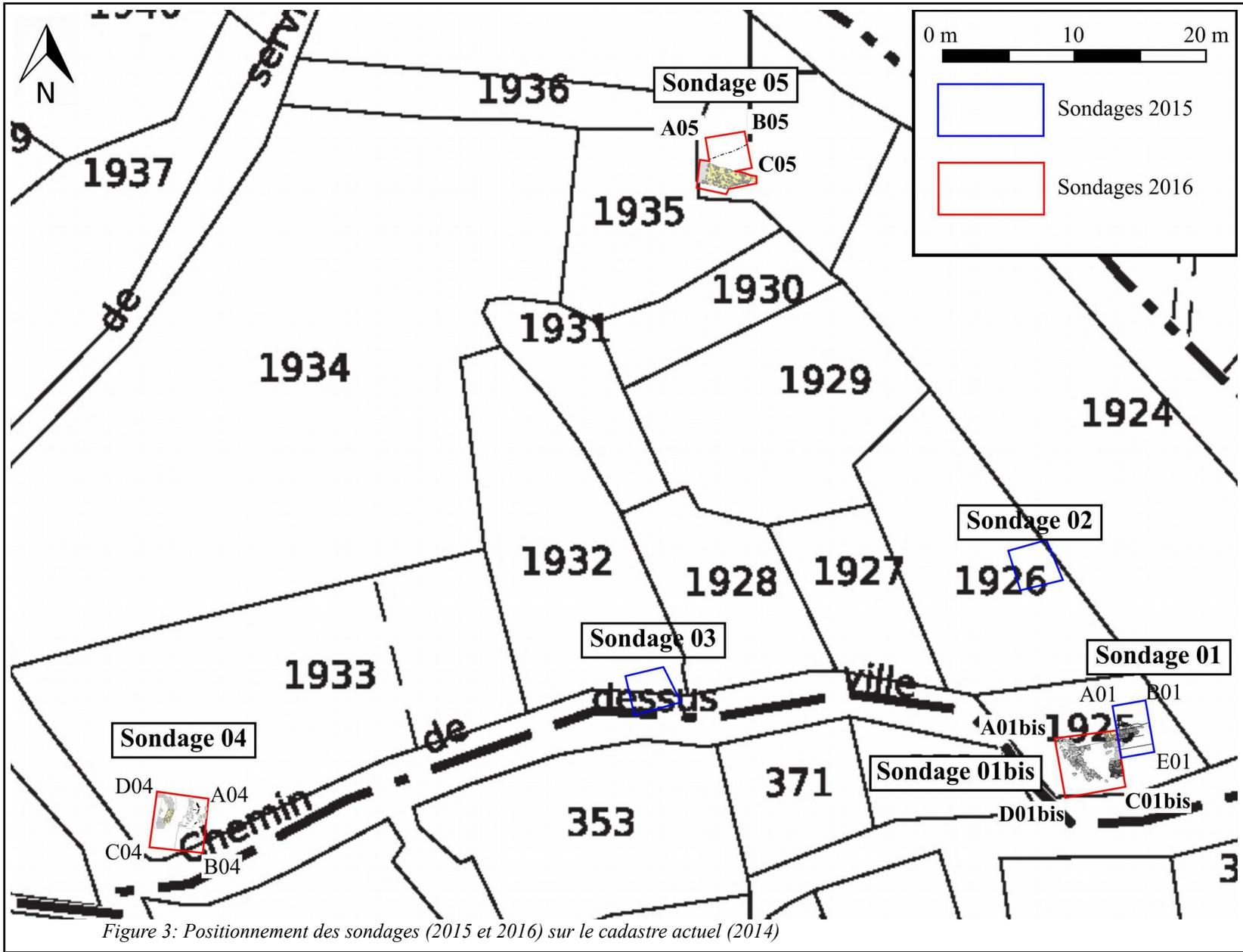


Figure 3: Positionnement des sondages (2015 et 2016) sur le cadastre actuel (2014)

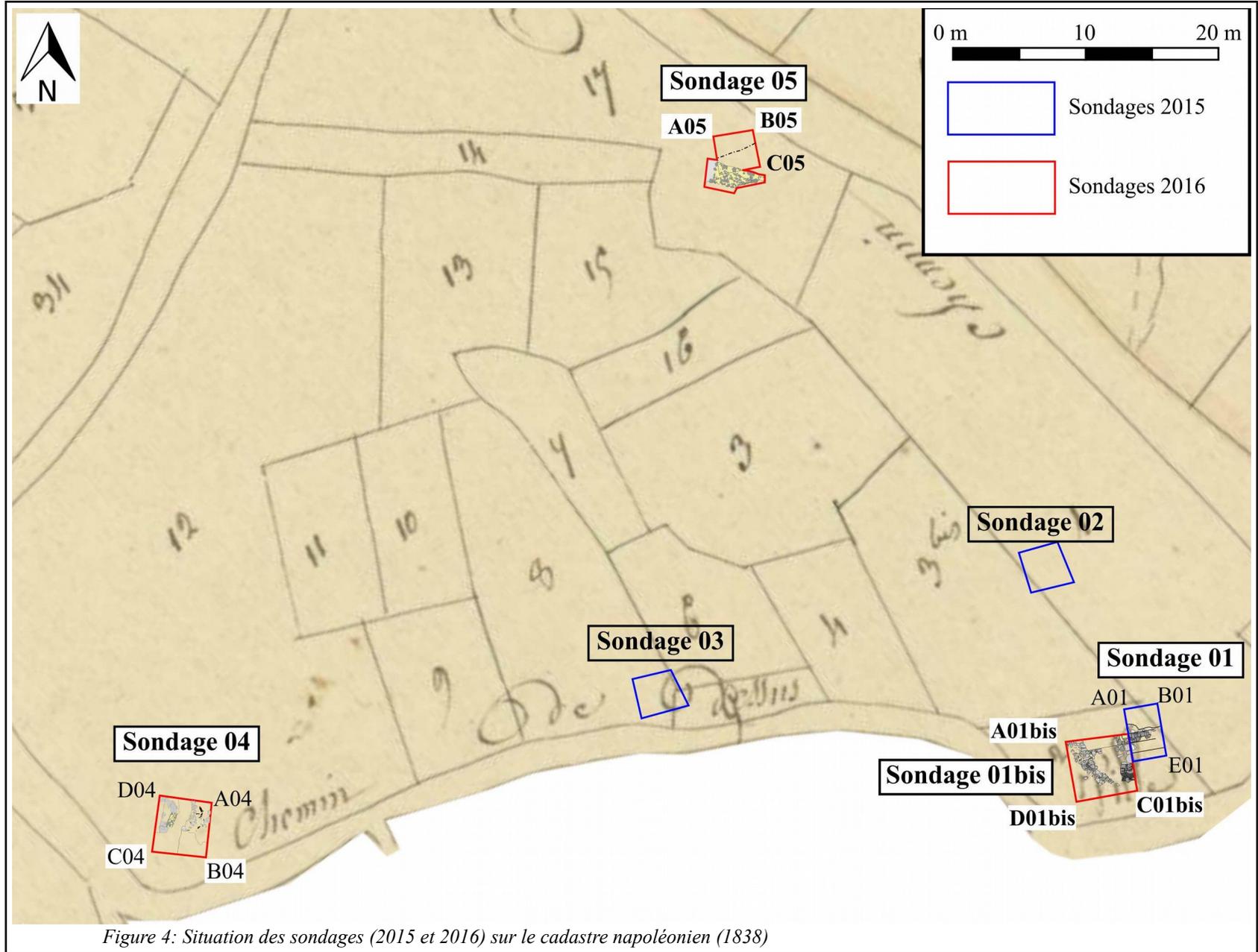


Figure 4: Situation des sondages (2015 et 2016) sur le cadastre napoléonien (1838)

## **DEUXIÈME SECTION**

## 1. Présentation du site

### 1.1. Contexte géographique et géologique

La commune de L'Argentière-la-Bessée est située dans le département des Hautes-Alpes. Composée de petits hameaux (par exemple la Blachière, l'Eychaillon, La Bourgea, etc.) et d'un chef-lieu principal lui-même divisé en deux entités séparées par la Durance : L'Argentière au sud-ouest (rive droite) et La Bessée au nord-est (rive gauche). Cette commune, chef-lieu de canton, est située à environ 33 km au nord d'Embrun et à 15 km au sud de Briançon (Fig. 1). Elle comporte de nombreux torrents de montagne dont le principal est le Fournel qui se développe à l'ouest de l'agglomération et vient se jeter dans la Durance au niveau de l'ancien quartier industriel du Quartz (nom donné par l'éphémère usine de quartz fondu qui, au début du XX<sup>e</sup> siècle, utilisait les eaux du Fournel pour son exploitation). La Gironde, rivière un peu plus importante débouche de la vallée de Vallouise au nord de la commune et rejoint la Durance au niveau de La Bessée. Le territoire est majoritairement composé de montagnes, forêts et alpages, les cultures sont seulement présentes dans la large vallée de la Durance. La commune se développe surtout vers l'ouest et la vallée du Fournel qui est encadrée de nombreux sommets (la Tête de la Lauzière, la Tête de Dormillouse, la Tête des Bertrand, la Crête de l'Alp Martin, la Crête de Plarol, la barre rocheuse du Ban du Rocher des Barres, la Tête d'Oréac et le Château Lebrun, etc.). Cette vallée communique avec celle de Vallouise au nord par le col de la Pousterle et avec celle de Freissinières au sud par le col d'Anon.

Le nom de la ville actuelle de L'Argentière-la-Bessée résulte de l'union des deux principales agglomérations qui composent la commune. Pour L'Argentière, l'étymologie ne souffre d'aucune contestation, ce sont bien les mines de plomb argentifère, présentes sur son territoire et exploitées dès la fin du Xe siècle, qui ont influencé le nom de la commune (Albert 1783 : 171 ; Ladoucette 1848 : 168 ; Guillaume 1883 : 264 ; Roman 1888 : 10).

L'étymologie du second centre de peuplement du territoire, La Bessée est plus énigmatique. Certains ont voulu voir dans cette appellation une trace de l'ancien couvent de religieuses installé aux environs du XII<sup>e</sup> siècle dans l'agglomération. Elle dériverait donc de *L'Abessée* autrement dit *L'Abesse* (Pogneaux 1997 : 40). Cependant, cette interprétation est fragile, car uniquement basée sur des spéculations (Py 2010 : 121). Il est possible aussi que le nom de l'agglomération soit dérivé du bouleau qui se désigne par le terme *bès* dans le patois de la région et duquel est tiré le nom désignant un bois de bouleau, *bessede* ou *bessedo* qui a donné aussi *Bessée* (Chabrand, de Rochas 1877 : 201). Enfin, une dernière hypothèse avance une étymologie en lien avec un terme inscrit dans les chartes dauphinoises médiévales. La Bessée serait un dérivé du mot *Bessatum* utilisé dans certains documents médiévaux dans le sens de pâturage (Chabrand, Rochas d'Aiglun 1877 : 186). Cette interprétation est plausible, car au Moyen Âge les pâturages occupent une place importante dans le territoire de la commune comme peuvent l'attester les revenus du Dauphin liés à l'élevage et détaillés dans les enquêtes menées selon l'ordre de Guigues VIII (1237-1269)<sup>1</sup> dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (Falque-Vert 1997 : 67-68, 85-95). Cependant, les prés servant de pâturages aux troupeaux locaux comme étrangers lors des transhumances sont en grande majorité situés dans la vallée du Fournel, dans la montagne de l'Alp-Martin, et non sur la rive gauche de la Durance vers La Bessée. Il est donc difficile dans ces conditions de trancher pour l'une ou l'autre de ces hypothèses.

---

1 La numérotation des comtes d'Albon appliquée ici est celle développée par C. Mazard (Mazard 1999)

Le château de L'Argentière se dresse sur la rive droite de la Durance, sur un piton rocheux à 1130 m d'altitude, au débouché de la vallée du Fournel au lieu-dit *Ville* (Fig. 1 et 2). Cette dénomination conforte l'hypothèse d'un habitat principal proche du château, car, au même titre que le toponyme *Vièrre* ou *La Vièrre*, *Ville* désigne généralement ce qui a été l'agglomération principale du territoire (Albert 1783 : 172 ; Roman, 1883 : 28, n. 2). Le bourg, aujourd'hui vierge de toute construction, se développe à l'est, en contrebas du piton rocheux où s'élèvent les vestiges du château. On devine encore ses contours par les restes fragmentaires de son enceinte. Le site est très escarpé et semble avoir été réaménagé en terrasses pour la culture de la vigne, comme en témoignent les nombreuses restanques et les pieds de vigne sauvage présents parmi les broussailles. Les restanques constituent d'ailleurs certaines séparations entre les parcelles cadastrales. C'est dans ce bourg qu'ont été ouverts les sondages archéologiques en 2015 et 2016 (Fig. 3, sondage n° 01; sondage n°02, sondage n°03 pour 2015 et sondage n°01bis, sondage n°04, sondage n°05).

À une centaine de mètres au nord, le hameau de La Bourgea, situé à flanc de montagne sur l'unique route d'accès à la vallée du Fournel<sup>2</sup>, surplombe le château. Immédiatement au sud, les quelques maisons du lieu-dit *Ville* rappellent la fonction d'habitat du site. Le site d'implantation du château est donc idéal pour la surveillance de l'accès à la vallée du Fournel et en constitue un véritable verrou. La vue est également dégagée à 180° sur la vallée de la Durance ce qui fait de ce site un endroit de choix pour la surveillance et donc un lieu stratégique du territoire.

Au niveau géologique, le rocher où se trouve le château constitue un terrain « houiller » fait de « schistes gréseux sombres renfermant des veines d'anthracite » (Ancel, Cowburn 2008 : 1), tout comme la partie aval de la gorge du Fournel en contrebas du château. Le terrain est relativement érodé à cause de sa situation en embouchure de vallée. Les vents sont fréquents et l'action abrasive du ruissellement des eaux de pluie est accentuée par la pente relativement forte sur le site. La sédimentation dans le bourg castral est assez importante pour permettre la culture de la vigne qui est toujours présente à l'état de reliquat.

## 1.2. Contexte historique et archéologique

Le site de L'Argentière n'est pas connu durant l'antiquité bien que la voie romaine menant d'Embrun (*Eburodunum*) à Briançon (*Brigantia*) puis vers la vallée du Pô par le col du Montgenèvre passe par son territoire. À cette époque, le chef-lieu des environs est *Rama* où les Romains installent une *mutatio*, c'est-à-dire une station relais sur la grande voie reliant l'Italie à la Vallée du Rhône. Cette voie importante du dispositif routier romain est la *via Cottia*, prolongement de la *via Domitia* dans les Alpes (Mocci *et ali* 2010 : 308). La station de *Rama* est régulièrement mentionnée dans les itinéraires antiques qui listent toutes les stations relais des routes du monde romain. La première mention apparaît dans les gobelets de Vicarello (vases Apollinaires) au premier siècle apr. J.-C. Puis la station de *Rama* figure dans les itinéraires d'Antonin (fin du IIIe siècle) et de Bordeaux à Jérusalem (333), mais aussi sur la Table de Peutinger (IVe siècle?) et enfin sur le manuscrit du Géographe Anonyme de Ravenne (VIIe siècle). Le site de la *mutatio*, a été identifié en 2003 sur la rive droite de la Biaysse (Walsh 2005 : 9). D'après les recherches menées par F. Mocci et K. Walsh, il est abandonné et définitivement recouvert par les sédiments des crues de la Biaysse dans le courant du Ve siècle (Mocci *et ali*, 2010 : 308). Du mobilier appartenant à l'âge du bronze et aux périodes celtiques a été découvert au XIXe siècle dans les environs de Freissinières et tout proche de Rame, mais rien dans l'actuel territoire de L'Argentière (Guillaume 1883 : 265-266 ;

2 Cette route a été ouverte à l'explosif au XIXe siècle pour les besoins de l'exploitation des mines d'argent. Au Moyen Âge et à la période moderne, il semble que l'accès à la vallée se fasse par un chemin situé plus bas et passant au pied du château.

Roman 1883 : 7). Cela nous pousse à penser que L'Argentière n'est pas un lieu habité, ou du moins il n'a pas d'importance, avant la période médiévale, contrairement à ce que nous pourrions déduire en lisant P. Guillaume pour qui les mines d'argent ont été exploitées, dans un premier temps, par les Romains, ce qui est bien évidemment faux (Guillaume 1883 : 271).

C'est tardivement, à la période du Bas Moyen Âge, que l'occupation humaine est enfin attestée dans le territoire actuel de L'Argentière. Une querelle entre le chapitre cathédral d'Embrun et l'archevêque est engagée au sujet de la possession d'un tiers des mines de *Faravello* et *Erego/Curego* à partir de la seconde moitié du XIIe siècle (Py 2010 : 144-150). La première se trouve sur la commune de Freissinières au sud de L'Argentière alors que la seconde est précisément située dans son propre territoire. Le toponyme *Erego* serait alors le nom primitif de L'Argentière, mais rien ne prouve qu'il désigne exactement l'endroit où s'est développé l'habitat fortifié de L'Argentière. Ensuite les mines de la vallée du Fournel sont désignées dans les deux diplômes impériaux donnés en 1155 par Frédéric Ier à Guigues Dauphin comte d'Albon comme faisant partie du territoire de Rame<sup>3</sup>. Là encore, cela n'atteste pas d'un habitat sur le site de L'Argentière.

Celui-ci n'est finalement mentionné qu'en 1202 dans le contrat de mariage liant Béatrice, petite-fille du comte de Forcalquier Guillaume II, à André Dauphin comte d'Albon et de Vienne (Roman 1883 : 11, n. 3 et 13). Guillaume II, en difficulté face au comte de Provence qui revendique l'unité du comté, tente par cette union de s'allier aux dynasties dauphinoises, dont les comtes ont pris une importance considérable au nord de la Provence, entre les Alpes Italiennes et le Rhône. Il cède pour cette alliance l'Embrunais et le Gapençais à André Dauphin (Varano 2012 : 472). À la date de ce contrat de mariage, le château de L'Argentière se dresse déjà puisqu'il est donné en gage à la garde d'Eudes Alleman, seigneur dauphinois, par Guillaume II. Mais les époux divorcent rapidement et André Dauphin est obligé de renoncer aux comtés de Gap et d'Embrun. Il les achète finalement en 1232 pour la somme de cent mille sous viennois à sa propre fille, héritière des terres de sa mère (Roman 1883 : 14, n. 2).

Le château reparaît ensuite dans les enquêtes ordonnées par Guigues VII dans tout le Dauphiné pour fixer ses droits et affermir la main mise sur sa principauté. Au nombre de trois, elles se déroulent de 1249 à 1265 et sont réunies dans un registre que l'on appelle communément le *Probus*<sup>4</sup>. Ces enquêtes marquent la prise de possession du territoire par les comtes d'Albon et l'intention d'y implanter une administration centralisée. Malgré la présence de quelques coseigneurs, le comte est haut justicier et possède l'intégralité du *castrum Argenterie*<sup>5</sup>. Après ces enquêtes menées par le pouvoir comtal, le château et le bourg castral sont mentionnés régulièrement à partir de la fin du XIIIe siècle jusqu'au début du XVe siècle dans la documentation seigneuriale dont il ne nous reste qu'un simple inventaire des archives compilé à la fin du XVe siècle à la demande du seigneur en place (Guillaume 1888). Ce document permet d'approcher l'histoire de la seigneurie et son évolution, du retrait progressif des Dauphins au profit des coseigneurs, les Alleman et les Auruce, jusqu'à la réunion en 1371 des différentes parts sous la domination d'un seul seigneur, Raymond Aynard, issu d'un grand lignage dauphinois (Roman 1883 : 22). Le château et le bourg sont cités de manière épisodique, soit en tant que repère géographique pour situer des terres, soit en tant que symbole de domination. Aucune description, même sommaire ne transparait de ce registre d'archive.

3 A.D.I., B 3162. cf. Chevalier 1913 : 663-664, n°3965 et n°3970.

Les datations des différents travaux effectués dans les mines permettent d'affirmer que les galeries étaient exploitées depuis la fin du Xe siècle (Py 2010).

4 A.D.I. B2662, B3699 et B3700. Pour plus de précision, sur la composition du *Probus* et son état de conservation se reporter aux articles de L. Royer et V. Chomel (Royer 1914 ; Royer 1944 ; Chomel 1967).

5 A.D.I., B2662, fol. 469 : « [...] *debet plenum dominium in castro et mandamento Argenterie* [...] ».

Le château et la seigneurie de L'Argentière, ayant quitté la main delphinale au profit de l'aristocratie locale et dauphinoise, n'apparaissent plus dans la documentation issue de l'administration delphinale. Ainsi, le château échappe aux visites régulières mises en place dans tous les châteaux du Dauphin après le saccage par des routiers provençaux du Gapençais et de l'Embrunais en 1369, et qui auraient pu nous renseigner sur l'organisation du château (Nicolas 2005 : 197-204).

Actuellement, rien ne permet de déterminer précisément la date de construction du château. Tous les historiens qui se sont penchés sur la question ont pu seulement affirmer qu'il est bâti avant 1202, date de sa première mention dans les sources historiques (Estienne, Nicolas 1999 : 140-141). Ni l'architecture encore visible sur le terrain ni le rare mobilier trouvé sur les lieux ne permettent d'affiner la chronologie d'occupation de ce château et l'époque de son abandon est toute aussi floue.

En effet, après que les Dauphins eurent progressivement cédé leurs prérogatives à la noblesse locale, le château est transmis en demi-parts indivises l'une de l'autre. Elles ne sont réunies qu'à partir de 1371 par Raymond Eynard lorsque, héritier d'une demi-part, il rachète l'autre à Raymond de Montauban. Dès lors, le château et la seigneurie de L'Argentière sont transmis héréditairement jusqu'en 1596 quand Charles de Monteynard les vend à Claude de Perdeyer pour 9 666 écus d'or (Roman 1887 : 53). La famille Perdeyer se transmet elle aussi cette seigneurie jusqu'en 1750 (Guillaume 1884 : 214, n. 2)<sup>6</sup> sans que l'on sache si le château médiéval est encore en état où s'il est abandonné. À cette date, Jean Brunet rachète la terre de L'Argentière. C'est vraisemblablement lui qui construit le château moderne, situé plus bas dans la plaine, sur le rocher dominant la chapelle Saint-Jean<sup>7</sup>, c'est en tout cas ce qu'affirme A. Albert, contemporain du fils de Jean Brunet (Albert 1783 : t. I, 170). Cela démontre qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le château médiéval de L'Argentière est déjà abandonné et c'est sans doute pour cela que A. Albert signale sa destruction « *sur la fin du XVII<sup>e</sup> siècle* » sans plus de précisions (Albert 1783 : t. I, 172). Cette date est aussi reprise telle quelle par J.-C. Ladoucette qui ne se donne pas la peine de développer cette hypothèse ni de citer sa source (Ladoucette 1848 : 167). La destruction du château est en tout cas effective au XVIII<sup>e</sup> siècle puisque lors de la réalisation de la carte de Cassini, le château et son bourg castral sont représentés comme ruinés (Fig. 5). Le fils de Jean Brunet, lui aussi prénommé Jean, s'intéresse peu à L'Argentière et son terroir, seulement pour en tirer des bénéfices comme le montrent les nombreux procès intentés par le seigneur dont se plaignent les habitants de L'Argentière dans la réponse de la communauté de L'Argentière au questionnaire envoyé dans toutes les communautés dauphinoises par l'assemblée de Romans en 1789 (Guillaume 1884 : 202-219). A. Albert mentionne d'ailleurs un document qui dresse la situation de l'Embrunais en 1788. Selon ce texte, les habitants de L'Argentière auraient brûlé le château de leur seigneur en 1785 pour détruire les archives qui conservaient de nombreux titres de redevances dues par la communauté (Albert 1783 : 150). Dans une lettre de ce même Jean Brunet datée de 1791, celui-ci indique qu'il ne réside plus à L'Argentière depuis au moins six ans (Guillaume 1884 : 220).

Néanmoins, un document du XVI<sup>e</sup> siècle conservé aux archives départementales des Hautes-Alpes (A.D.H.A.) permet de déduire que le château et le bourg castral sont toujours occupés à cette période<sup>8</sup>. Il s'agit d'un registre de reconnaissance, appelé *Livre des Virées de la seigneurie de*

6 J. Roman affirme en 1883 que cette vente eut lieu en 1753 (Roman 1883 : 21) avant de se raviser et de s'accorder à la date donnée par P. Guillaume (Roman 1887 : 53).

7 La chapelle Saint-Jean est un petit édifice appartenant à la commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem installée à L'Argentière (Guillaume 1883 : 288-289 ; Roman 1883 : 26-27). Des fouilles archéologiques ont été menées par S. Tzortzis au début des années 2000 découvrant notamment le cimetière accolé à la chapelle (Tzortzis et al. 2005)

8 A.D.H.A, F3027.

*L'Argentière*, où chaque habitant déclare ce qu'il possède et les impôts qu'il doit au seigneur. À l'origine rédigé pour le seigneur Louis Aynard au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le manuscrit comporte de nombreux ajouts inscrits tout au long de ce siècle et, pour certains, en français. Le toponyme du *Pré Chastel* est fréquemment mentionné et le château prit comme repère géographique pour situer les biens décrits<sup>9</sup>. Le bourg castral est également cité sous le terme *villa* et semble toujours être un foyer d'habitat avec des maisons où vivent notamment les élites villageoises (notaire, maître, noble, etc.)<sup>10</sup>. Ce document nous apprend que des vignes sont présentes aux abords du château, notamment derrière<sup>11</sup> ; que le rempart du bourg est toujours en place puisqu'il sert à désigner la ville de L'Argentière elle-même lorsqu'une maison est située *infra menia*, c'est-à-dire à l'intérieur de l'enceinte, dans la ville<sup>12</sup>. Ce document apporte donc un jalon important dans l'histoire du château de L'Argentière et de son bourg castral et témoigne de la politique fiscale du seigneur.

En définitive, il apparaît tout de même que dans leur globalité, le bourg de L'Argentière et son château sont mal connus et peu d'informations sont disponibles dans les sources écrites pour les étudier. Pourtant, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle les érudits locaux et à leur suite les savants, historiens et archivistes du XIX<sup>e</sup> siècle se sont intéressés à ce territoire en grande partie par l'importance que revêtent les mines de plomb argentifère qui font alors l'objet de plusieurs tentatives de reprises (Ancel, Cowburn 2008 : 9-14). Le premier à évoquer l'histoire de L'Argentière est Marcelin Fornier qui rédige l'histoire de l'ancienne province romaine des Alpes Cottiennes (Fornier Marcellin, Guillaume 1890-1892). Cependant les renseignements que l'on peut en tirer y sont très maigres, le château est uniquement mentionné lorsqu'il est donné en gage à Eudes Alleman lors du mariage entre Béatrice et André Dauphin en 1202 (Fornier Marcellin, Guillaume 1890-1892 : t. I : 744-745, t. III : 222-224, n° 16). Le reste des informations touchant à L'Argentière concernent la persécution des Vaudois, nombreux dans ces vallées alpines aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (Fornier Marcellin, Guillaume 1890-1892 : t. II, 178, 214). Ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que A. Albert, qui contribua par ailleurs à continuer l'œuvre de M. Fornier, propose la première description géographique du territoire de L'Argentière à son époque. Les édifices remarquables de la commune sont mentionnés et succinctement décrits. Il donne sur le château médiéval les indications suivantes :

*« Il subsiste encore des murailles d'un ancien château qui a été détruit sur la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Il étoit situé sur un rocher escarpé, du côté du couchant, & du midi par rapport au chef-lieu. La ville étoit à l'orient de ce château, & on y voit encore des restes de ses bastions. Le chemin royal, à ce qu'on prétend, y devoit passer. »*<sup>13</sup>

Cette description déjà très pauvre en informations est reprise quelques années plus tard par J.-C. Ladoucette qui la synthétise en une seule et courte phrase : *« L'ancien château, assis sur un roc escarpé, a été détruit à la fin du dix-septième siècle. »*<sup>14</sup> À cette époque l'intérêt pour L'Argentière et son histoire n'est toujours pas affirmé et il faut attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour que les érudits se penchent plus sérieusement sur ce mandement, avec des documents historiques pour appuyer leurs affirmations et hypothèses.

9 A.D.H.A, F3027, fol. 22r°, 78r°-78 v° par exemple.

10 A.D.H.A, F3027, fol. 67r°, 72r°, 78r°, 89r° par exemple.

11 A.D.H.A, F3027, fol. 32r°, 57r°.

12 A.D.H.A, F3027, fol. 67r°.

13 Albert 1783 : 172.

14 Ladoucette1848 : 167.

C'est d'abord P. Guillaume, directeur des archives départementales des Hautes-Alpes qui signe la première monographie sur L'Argentière (Guillaume 1883) constituée par une description historique de la ville appuyée sur des sources historiques issues des archives départementales et notamment de l'inventaire d'actes seigneuriaux compilé en 1481 et publié en 1888 (Guillaume 1888). Il y détaille en particulier les vestiges du château avec, il est vrai, beaucoup d'inexactitudes :

« [Les ruines] ont aujourd'hui la forme d'un carré allongé, dont plusieurs pans de muraille ont plus de 20 mètres de hauteur. La maçonnerie en est soignée et d'une grande solidité. »<sup>15</sup>

J. Roman, en compétition perpétuelle avec son confrère, saute littéralement sur l'occasion pour le contredire et dénoncer l'absence de rigueur historique dans son discours. Il publie alors sa propre monographie de L'Argentière, truffée de notes aux commentaires virulents envers P. Guillaume et son travail (Roman 1883). Cette querelle entre les deux savants eut pour effet de multiplier les renseignements sur L'Argentière et son château et d'affiner toutes les informations concernant ce dernier. La description la plus complète du dispositif fortifié est donnée par J. Roman qui détaille bien ce qu'il voit et n'hésite pas à donner ses interprétations :

« Les ruines qui subsistent aujourd'hui datent du treizième siècle ; elles consistent en une terrasse ou terre-plein, sur lequel s'élevait jadis le château. L'architecte a utilisé un énorme rocher descendu des hauteurs de la montagne, et l'a fait servir de noyau à sa maçonnerie ; il l'a englobé d'un revêtement de muraille pleine formant un polygone irrégulier. La hauteur de ce terre-plein est de 12 mètres, l'appareil à petits moellons carrés est assez soigné. Au XV<sup>e</sup> siècle, on y fait des réparations à l'aide d'une maçonnerie grossière. Un chemin montait en spirale jusqu'au château ; au milieu de sa course sur un espace plus large et plus découvert est l'emplacement d'un ancien cimetière et de l'ancienne église paroissiale de L'Argentière, transportée au XV<sup>e</sup> siècle dans un hameau plus proche de la Durance. »<sup>16</sup>

Si à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les vestiges du château sont tout à fait comparables à ceux que l'on peut voir aujourd'hui, J. Roman donne des éléments nouveaux. Il situe des périodes de construction (XIII<sup>e</sup> siècle) ou de réparation (XV<sup>e</sup> siècle) sans cependant argumenter ses affirmations. Il est aussi le premier à mentionner le chemin d'accès du château tout comme le cimetière joint à un lieu de culte dans l'enceinte du château. Néanmoins, en 1888, J. Roman est plus prudent dans ses interprétations puisque selon lui le château « paraît être du XIII<sup>e</sup> siècle, avec restauration au XV<sup>e</sup> »<sup>17</sup>. Il signale aussi la présence d'un oratoire à l'emplacement présumé de l'ancienne église paroissiale. Cette structure, disparue aujourd'hui, est visible sur le cadastre napoléonien, réalisé en 1838<sup>18</sup>, en contrebas du château, proche d'un chemin d'accès. C'est aussi en 1888 que, pour la première fois, le bourg castral est décrit :

« Le village principal de L'Argentière était entouré encore au XV<sup>e</sup> siècle de murailles ; une des portes qui y donnait accès se nommait la porte de l'Aure (du vent) »<sup>19</sup>

15 Guillaume 1883 : 276.

16 Roman 1883 : 28.

17 Roman 1888 : 13.

18 A.D.H.A. P 1006/24, section D3, n° 218.

19 Roman 1888 : 13.

La porte de l'Aure évoquée par Roman n'a sans doute jamais existé. Il tire ce renseignement d'une erreur d'interprétation d'un paragraphe de l'inventaire des archives seigneuriales de L'Argentière de 1481. En effet, on y retrouve la description d'un « *Albergamentum in Posterla et Aureacii* [...] » (Guillaume 1888 : 15). Les termes

En 1932, G. de Manteyer, alors directeur des archives départementales des Hautes-Alpes, publie le texte d'un livre journal tenu par noble Fazy de Rame, ainsi que son analyse. La seigneurie de L'Argentière et le fief de Rame étant intimement liés dès leur formation<sup>20</sup>, G de Manteyer donne une description relativement détaillée du château de L'Argentière avec de nombreuses mesures (Manteyer 1932 : 48-49). Tellement nombreuses qu'elles rendent les propos assez confus et difficiles de représentation, car la description n'est ni accompagnée d'un plan ni même d'un schéma explicatif. Elles n'apportent que peu d'éléments véritablement nouveaux et confirment l'état du château entraperçu dans les descriptions de P. Guillaume et J. Roman. G. de Manteyer livre toutefois une comparaison intéressante. Estimant que l'architecture des restes du château (qui ne sont en fait que la structure pleine qui englobe le rocher et non le château lui-même) est étrangère à l'architecture alpine, il se tourne vers la Provence et fait un parallèle avec la tour octogonale du château de Saint-Maime<sup>21</sup> (Manteyer 1932 : 49). Cette comparaison est intéressante, bien qu'elle porte sur deux structures bien différentes : une tour creuse à Saint-Maime et une maçonnerie pleine noyant un rocher à L'Argentière.

Suite aux travaux de G. de Manteyer, il faut attendre la fin du XXe siècle pour que des recherches soient réalisées sur le château de L'Argentière. En 1997, N. Nicolas réalise, pour le compte de son DEA, un plan topographique qui n'a jamais été publié jusqu'alors (Ancel 1997 : 22 ; Py 2010 : 106). Une étude archéologique sommaire du site paraît en 1999 (Estienne, Nicolas 1999 : 140-141). Elle s'appuie en grande partie sur ce qui a déjà été décrit par les érudits de la fin du XIXe siècle, mais comprend tout de même des informations nouvelles : l'approvisionnement en pierre pourrait provenir de la falaise sur laquelle est juché le château, car des marques de tailles sont présentes. Ce détail est confirmé par V. Py qui est la dernière à s'être intéressée au site castral dans le cadre de sa thèse sur les mines d'argent médiévales de la région et leur impact sur l'environnement (Py 2010 : 106-113). À cette occasion, des sondages pédologiques sont réalisés à la tarière sur le rocher où s'élevait le château et dans la basse cour. Ils ont révélé une puissance de couverture important ce qui donne une idée des moyens à mettre en œuvre pour arriver aux couches médiévales (Py 2010 : 108).

Actuellement, les vestiges du château et du bourg castral sont identiques à ce qui a été décrit par tous ceux qui se sont penchés sur la question. Un important massif de maçonnerie englobe le rocher tout en créant une terrasse sur laquelle devait s'élever le château lui-même. Des vestiges de murs y sont d'ailleurs encore visibles sans pour autant pouvoir donner un aperçu de l'organisation spatiale de ce château. Au sud, les restes d'une enceinte indiquent son emprise maximale. Le bourg castral, situé quant à lui à l'est, au pied du rocher, n'est décelable que par les vestiges épars de l'enceinte qui l'englobait. Aucune trace d'habitation ou d'une quelconque organisation urbaine (rues, portes d'accès, etc.) n'est visible en surface et rien n'indique une occupation médiévale ou même moderne.

Une étude approfondie de la correspondance des propriétaires du château de L'Argentière, les Philibert-de-Perdeyer, est actuellement en cours pour obtenir plus de renseignements sur l'état du

« *Posterla* » et « *Aureacii* » ne désignent pas comme le croit J. Roman une « porte de l'Aure », mais deux montagnes du territoire de L'Argentière : la Pusterle et l'Oréac. Cette interprétation est appuyée par un acte conservé aux archives départementales des Bouches-du-Rhône et publié par P. Guillaume, en réponse à la monographie de L'Argentière de J. Roman. On y retrouve, sans ambiguïté d'interprétation, la mention de biens possédés par hôpital « *de Grado Caruli* » et situés « *ad Pusterlam et prata ad simili de Auriaco* » (Guillaume 1884 : 200).

20 Le territoire de L'Argentière aurait fait partie du mandement de Rame jusqu'aux environ du XIIe siècle, époque où il en est détaché pour former un mandement indépendant alors que la localité de Rame périclite, ravagée par des crues de plus en plus régulières et dévastatrices (Roman 1887 : 52-53, 56).

21 Pour une étude détaillée du château de Saint-Maime voir Varano 2012 : 894-898.

château et son utilisation. Il apparaît, d'après les premières constatations que le château est mal entretenu durant les

## **2. Méthodologie de l'opération de sondages**

L'opération de sondages archéologiques menée à l'intérieur du bourg castral de L'Argentière s'est déroulée durant quatre semaines complètes du 1<sup>er</sup> au 30 août 2015 et a mobilisé 9 personnes bénévoles à temps complet : Benjamin Oury (Responsable d'opération), Corentin Biets (archéologue), Julie Daguebert (bénévole), Clémentine Encrenaz (étudiante en archéologie), Roxanne Bélanger-Sarrazin (étudiante en archéologie), Margot Hofeltt (étudiante en archéologie), Chelsea Rosendale (bénévole), Nicolas Roux (archéologue), Rémy Martinez (étudiant en archéologie) et Lucie Zumsteeg (étudiante en archéologie). Les opérations ont débuté par un débroussaillage et déboisement manuel des zones de sondages n°04 et 05 et la matérialisation de leurs limites par la fixation d'un cordeau au sol ainsi que le déploiement d'un périmètre de sécurité autour de chaque zone à sonder matérialisée par une balise rouge et blanche. Puis, a succédé l'ouverture des sondages 01bis et 04. Le sondage n°05 a été ouvert au début de la seconde semaine après l'arrivée des derniers fouilleurs.

### **2.1. Débroussaillage des zones de sondage et implantation des cordeaux**

Compte tenu du travail de débroussaillage déjà effectué en août 2014 lors de la prospection thématique, les zones d'implantation des sondages étaient déjà bien dégagées. Une seule journée a été nécessaire pour faucher les hautes herbes qui avaient repoussé et dégager les broussailles et les ronces qui étaient reparties. Une souche située en bordure de zone a été entamée à la tronçonneuse, mais le reste du débroussaillage manuel s'est effectué au sécateur et à la scie. Les broussailles ont été évacuées sur les tas déjà réalisés pendant la prospection thématique.

Suite au débroussaillage des zones, les cordeaux de délimitation des sondages ont été mis en place au théodolite. Le sondage n°01bis, jouxtant le sondage n°01 (2015) mesure 4 m x 4,60 m, mais compte tenu du fait que les vestiges du retour d'angle du mur recherché se trouvaient dans la berme témoin conservée entre les deux sondages, celle-ci a été abattue élargissant le sondage n°01bis de 70 cm en largeur. Le sondage n°04 mesure 4 m x 4 m et le sondage n°05, plus difficile d'accès n'est que de 3 m x 2,50 m.

### **2.2. Méthode de fouille employée**

Les sondages ont tous été ouverts et fouillés de manière manuelle, d'abord à la pelle et à la pioche pour les travaux de déblayage, puis à l'aide d'outils plus appropriés pour la fouille fine lorsqu'il en était nécessaire (truelle, spatule, triangle, petite pelle, brosse, piochon, etc.). Quand des couches importantes ont été identifiées, leurs déblais ont systématiquement été tamisés afin de ne pas perdre de mobilier et enregistrer le plus de données possible lors de la fouille. Les déblais de terre ont été évacués au moyen de seaux à proximité immédiate des sondages pour faciliter leur rebouchage en fin de campagne. Les pierres issues du dégagement ont été, de préférence, placées à la base des tas de déblais afin de les stabiliser et empêcher leur versement dans la pente naturelle du terrain.

Chacun des sondages a été fouillé en suivant les unités stratigraphiques identifiées lors de l'opération tout en veillant à préserver les coupes qui permettent de lire la stratigraphie générale du terrain. Un numéro particulier a été attribué à chaque unité stratigraphique (U.S.) composé d'une

partie à deux chiffres correspondant au numéro du sondage dont fait partie l'U.S. (01, 02 ou 03) et d'une partie à trois chiffres numérotant les couches démarrant à 101. Pour plus de lisibilité et de clarté, ces deux identifiants particuliers sont séparés par un 0. Un numéro d'U.S. souligné correspond à une U.S. négative. Seule la couche correspondant au substrat n'obéit pas à ces règles afin d'être bien différenciée (U.S. 999). Les structures bénéficient également d'une identification numérique différente, deux lettres en fonction de leur nature (MR = mur, RT = restanque, ST = structure, etc.) suivies d'un nombre à deux chiffres, et sont parfois associées à un numéro d'U.S. Chaque U.S. fait l'objet d'une fiche particulière détaillant ses caractéristiques (nature géologique, texture, couleur, aspect, etc.) ses relations avec les autres couches identifiées ainsi qu'une interprétation temporaire.

Le mobilier archéologique présent dans les couches a été scrupuleusement récolté et stocké dans des sacs refermables correspondant à leur sondage, leur unité stratigraphique d'origine et leur type (ossements, céramique, bois, charbon, métal). Pour plus de précautions dans la conservation des éléments métalliques, un sachet de silicagel a été introduit dans chacun des sachets contenant des objets en métal absorbant ainsi l'humidité résiduelle qui se dégage toujours d'objets tout juste exhumés, les préservant de toute oxydation et dégradation supplémentaire.

Pour chaque exemplaire de mobilier, un numéro d'inventaire particulier a été attribué. Il s'agit d'un numéro à 6 chiffres. Les deux premiers sont ceux faisant référence à l'année de la campagne, ici 16 pour 2016. Puis un 0 vient séparer l'année de la campagne avec le numéro d'inventaire proprement dit. Pour la céramique, ce numéro débute à 001, pour le métal il comment à 501 et pour les autres sortes de mobilier (lithique, verre, charbon, etc.) à 701.

### **2.3. Levé topographique**

Une fois les limites des sondages placées et la fouille entamée, un levé topographique du site a été réalisé en plusieurs étapes, correspondant aux étapes de la fouille. Il permet de replacer les sondages par rapport au cadastre et au plan topographique établi lors de la prospection thématique d'août 2014. Les données ont été obtenues avec l'utilisation d'un théodolite optique (de marque Leica, modèle Wild T.2) fourni par le C.I.H.A.M<sup>22</sup>, que je remercie encore une fois ici. Les points de stations du théodolite mis en place lors de la prospection de 2014 ont été réutilisés, car leur position est connue (Oury 2014 : 24-25). La station n°1 a servi pour les mesures concernant le sondage n°01bis et la station n°2 pour celles du sondage n°04. Une troisième station (station n°3) a dû être implantée pour pouvoir atteindre le sondage n°05. Pour relever les données topographiques sur le terrain, la méthode adoptée consiste à prendre les coordonnées et altitudes des points caractéristiques des structures ou des points d'altitude des unités stratigraphiques. Compte tenu du matériel utilisé et de la méthode employée (notamment les mesures de longueur au décimètre) les mesures sont précises à plus ou moins 20 cm. À cause du relief du site, il a été difficile de pallier les écarts de mesures. Il a été tenté de les limiter au maximum en tendant le décimètre le plus possible lors de la prise de mesures.

Un plan de situation des sondages a été réalisé (Fig. 3 et 4) et les structures dégagées ont pu être replacées sur le plan topographique (Fig. 5). De plus, les dessins des coupes et les plans ont été complétés par la mention des altitudes obtenues par les données topographiques. Pour cela, celles-ci ont subi un traitement informatique nécessaire à leur exploitation. Après constitution d'un formulaire contenant les caractéristiques des points relevés (distance du point de levé, hauteur mesurée, angles verticaux et horizontaux mesurés, etc.), les données sont converties en coordonnées

---

22 Centre Inter universitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales, UMR 5648, Lyon.

géographiques (RGF93) et altimétriques pour être intégrées dans un logiciel de S.I.G. (QGIS 2.14.3.Essen). Une fois ces données replacées dans l'espace, confrontées à d'autres outils cartographiques (cadastre contemporain, cadastre ancien, etc.) et mises en forme, un traitement D.A.O. a été réalisé sur un logiciel de dessin vectoriel (Inkscape 0.91) pour un résultat plus clair et sobre.

## **2.4. Relevé des structures et des U.S.**

Plusieurs méthodes de relevé archéologique ont été mises en place lors de cette opération de sondage : le relevé photographique, réalisé dans un premier temps, qui garantit une vision ponctuelle et objective d'une étape de la fouille ; et le dessin (plan et coupes), dans un second temps qui est déjà une interprétation figurée.

### **a) Relevé photographique**

Le relevé photographique intervient avant chaque modification irréversible du sol ou d'une structure. Dans la mesure du possible, une photographie générale des sondages a été prise à chaque changement d'unité stratigraphique ainsi que des coupes après leur dessin. Pour des faits particuliers (mobilier, structures, etc.) un cliché plus précis est réalisé pour permettre une bonne recontextualisation lors de l'étude en post-fouille. Chacune des photos est témoin d'un état et doit être réalisée avec rigueur afin de présenter toutes les informations nécessaires à une bonne compréhension de l'état présenté. Une mire signalant l'échelle du cliché et permettant la réalisation de mesures est toujours présente sur les photographies ainsi qu'une flèche permettant l'orientation selon les points cardinaux. Une ardoise indiquant le lieu, l'année, le numéro de l'unité stratigraphique ou de la structure photographiée complète ces informations. Une seconde photographie, copie de la première, est prise sans l'ardoise pour avoir à disposition des photos moins chargées en informations (pour des rapports ou des présentations). Enfin, pour gommer tout effet d'optique, les photographies ont été réalisées à l'ombre, soit naturelle avant l'apparition du soleil, lorsqu'il est voilé par des nuages ou après son coucher ; soit artificielle obtenue en tendant une bâche perpendiculairement à l'axe du soleil. Dans des cas extrêmes où il n'était pas possible d'obtenir une ombre convenable à cause du relief (sur le sondage n°05) ou d'attendre le coucher du soleil, certaines photos ont été prises avec un soleil en position zénithale ce qui masque les ombres portées au maximum. Ce cas de figure est rare.

Enfin, pour les clichés d'ensemble couvrant toute la surface d'un sondage, il a été nécessaire de prendre de la hauteur pour que toute la zone soit dans le cadre de la photo. Deux méthodes différentes ont été employées. La première, humaine, consiste à porter le photographe sur les épaules afin de le surélever tout en utilisant la pente naturelle du sol (c'est pour cette raison que la majorité des clichés sont pris vers le sud, sens de la pente). La seconde, mécanique, utilise une nacelle motorisée et télécommandée, sur laquelle se fixe l'appareil photo, et reliée à une perche télescopique qui permet son élévation à plusieurs mètres de hauteur. La difficulté majeure de cette dernière méthode est la stabilisation de la perche et de la nacelle au moment de prendre la photo. La moindre vibration donne un cliché flou et inexploitable.

### **b) Dessin des structures et des coupes**

La réalisation de dessin intervient en fin de chantier pour donner un aperçu précis et réaliste des sondages fouillés. Pour cette opération, toutes les coupes stratigraphiques exploitables ont été relevées ainsi que la représentation en plan de la structure maçonnée du sondage 1. Le dessin

est surtout un instrument de travail plus qu'une illustration puisque l'étude post-fouille permet notamment d'y ajouter des informations complémentaires, comme les altitudes de points caractéristiques. Les dessins sont alors utilisés pour mieux comprendre l'enchaînement des U.S. et mettre en lumière des situations difficilement visibles sur le terrain ou sur une photo. Enfin, ils permettent aussi une interprétation des vestiges découverts avec la mise en évidence de caractéristiques selon des codes prédéfinis (césures, limites, négatif de structure, etc.).

Les dessins ont tous été réalisés à l'échelle 1/20 sur papier calque avec quadrillage millimétré et orthonormé. Un repère horizontal gradué est fixé au niveau de la coupe ou du plan à relever, puis avec un mètre les abscisses et les ordonnées de chacun des points caractéristiques sont interceptées et replacées sur le dessin. Une fois terminé, il est numérisé et reçoit un traitement sur un logiciel de D.A.O. (ici Inkscape v. 0.91) sur lequel sont ajoutées toutes les informations complémentaires (altitudes) ainsi qu'une légende permettant une meilleure compréhension du dessin.

### **3. Données archéologiques**

L'opération de sondage menée dans le bourg castral de L'Argentière a livré plusieurs informations importantes. Elle s'est déroulée dans trois zones distinctes où trois sondages ont été ouverts. Les résultats sont très différents suivant le sondage et n'apportent pas tous les mêmes renseignements. Le sondage n°01bis porte les traces d'une habitation moderne et de la réutilisation du terrain de manière industrielle au début du XXe siècle. Le sondage n°04 nous renseigne aussi sur l'occupation du site à l'époque Moderne et de son abandon. Enfin le sondage n° 05 a mis au jour une portion du mu d'enceinte ainsi que des informations rejetant l'hypothèse d'une tour d'enceinte.

#### **3.1. Le sondage n°01bis : une occupation de l'époque Moderne**

Le sondage n°01bis est situé dans la partie sud-est de l'enceinte du bourg castral, sur la parcelle cadastrale C1925 en bordure du chemin communal. Installé immédiatement à l'ouest du sondage n°1 ouvert en 2015, il se développe selon un axe légèrement nord-ouest/sud-est. Il est longé au sud par le fossé creusé pour l'aménagement d'une conduite forcée entre 1910 et 1920 et démontée après la grande crue de 1928 (Cowburn, Ancel, Leuleu 2010 : 19), ce qui a pu perturber quelque peu la zone fouillée par endroits (Fig. 5). Le projet de départ consiste à poursuivre la fouille de la maison observée en 2015 pour mieux comprendre qui en étaient les occupants, quelles activités s'y sont déroulées et les modalités de sa destruction.

À l'origine, une berme témoin de 70 cm avait été conservée entre les sondages n°1 et le sondage n°01bis. Cependant, la fouille avançant et les vestiges du mur remarqué en 2015 n'étant toujours pas atteints, il a alors paru nécessaire de démonter cette berme témoin pour rejoindre le sondage n°1. Finalement, l'étendue du sondage ouvert mesure plus de 21m<sup>2</sup>. Dans la partie nord du sondage, la mise en place d'une berme de sécurité a été rendue nécessaire par la grande profondeur atteinte à cause du relief accidenté du terrain.

##### **a) Stratigraphie du sondage n°01bis<sup>23</sup>**

Le substrat géologique (U.S. 999), une roche schisteuse très friable et dégradée, a été atteint dans toute l'étendue du sondage. La friabilité et l'éclatement naturel de la roche en assez

---

<sup>23</sup> Les équivalences d'U.S. entre celles observées en 2016 et celles identifiées lors de la campagne 2015 sont mentionnées dans le texte. Les U.S. de 2015 sont notées précédées d'un =.

mauvais état ont parfois rendu son identification difficile, se confondant avec les couches de remblai. Cependant, une observation attentive de la géologie du site et la compréhension de la nature du substrat ont permis de lever les doutes et de l'identifier sur toute son étendue. La différence de dénivellation entre le haut du sondage et le bas est assez importante. Le niveau de substrat relativement plat est atteint à quelques centimètres de profondeur dans la partie sud du sondage alors qu'il repose sous plus de 2 m de remblais dans la partie nord.

En partie basse du sondage, vers la limite sud, une petite couche composée de substrat remanié (U.S. 01b0111 = 010113), trop fine pour apparaître clairement sur la coupe stratigraphique, a été observée (Fig. 6). Elle correspond à une phase de creusement et d'aplanissement du substrat depuis le bas de la rupture de pente vers le sud. Ces résidus sont très ténus et la couche ne contient aucun mobilier. La zone aplanie semble avoir fonctionné en même temps que la maison occupée à l'époque Moderne, formant une sorte de cour extérieure.

Une structure maçonnée (ST08 = MR01) vient se placer directement sur le substrat rocheux au bas de la rupture de pente, sur la partie plane aménagée par le creusement de l'U.S. 01b0111. Remarquée uniquement dans la partie nord-est du sondage (Fig. 6), elle forme un retour d'angle de quelques dizaines de centimètres. Il est rapidement masqué par l'U.S. 01b0109 (= 010109) composée de blocs de pierres issues de la destruction de ST08. De modules plutôt imposants ces blocs, pris dans la berme est du sondage, n'ont pas permis d'atteindre le niveau de sol intérieur de la maison remarqué en 2015 (= U.S. 010110). Toutefois, des traces de la couche d'incendie (= U.S. 010111) ont été observées puisque des fragments de charbon de bois ont été découverts à la base du mur ST08, dans les interstices des pierres. Le mobilier récolté est peu important, mais porte la trace d'une occupation Moderne (métal et céramique). Ce remblai pierreux est surmonté par une épaisse couche de remblai terreux (U.S. 01b0107 = 010108) recouvrant presque toute la structure ST08. Il présente des inclusions de lits de chaux issus de la démolition progressive du mur ST08. Cette couche n'est présente qu'aux abords du mur et n'a pas été observée en d'autres endroits du sondage. Le mobilier présent dans ce remblai est associé à la maison (céramique, métal, lauses).

À l'ouest du mur maçonné, partie considérée comme l'extérieur de la maison, le sol d'occupation a pu être remarqué (U.S. 01b0110). Située immédiatement sur le substrat remanié et aplani, c'est une couche fine, assez hétérogène et extrêmement indurée. Elle porte aussi la trace de l'incendie qui a détruit la maison sous la forme de petites inclusions charbonneuses. Elle est limitée à l'ouest par une énorme structure de pierre sèche (ST06-ST07) dont l'utilité n'est pas encore comprise. Celle-ci démarre dans l'angle nord-ouest du sondage et se développe sur un axe nord-ouest/sud-est pour venir mourir proche de l'angle sud-est (Fig. 7). Plus à l'ouest, contre la berme, une couche composée d'éboulis provenant sans doute de la dégradation de la structure ST06-ST07 a été observée (U.S. 01b0108). Les pierres de modules équivalents à ceux retrouvés en place sur la structure ST06-ST07 sont éparpillés sur le sol de manière irraisonnée ce qui tend à montrer que c'est un éboulement d'usure (Fig. 8).

Toutes ces U.S. évoquées sont ensuite surmontées par un remblai terreux (U.S. 01b0106 = 010101) lorsque le vignoble en terrasse est mis en place sur le site. Il contient très peu de mobilier. Une sorte de cuvette semble avoir été aménagée dans cette couche au nord du sondage, soit dès l'élaboration de la terrasse soit postérieurement, par creusement. Cette cuvette a été comblée grâce au colluvionnement naturel du terrain supérieur (U.S. 01b0102) bien observable la présence de lits de pierres (Fig. 9) dont la position horizontale laisse penser à une cause naturelle (= 010106). Cette couche contient également des poches schisteuses d'origine naturelles (Fig. 10 et 11). Dans la partie sud-est du sondage, où la couche 01b0102 n'a pas été remarquée, la strate de terrassement, l'U.S.

01b0106, a été creusée dans l'axe du fossé de l'ancienne conduite forcée (U.S. 01b0112). Une structure maçonnée (ST10) servant de pile y a ensuite été construite (Fig. 12 et 13). Cette structure, plus en fonctionnement, affleurerait à peine à la surface, seulement recouverte par quelques centimètres de terre végétale.

Le tout est surmonté d'une fine couche de terre végétale (U.S. 01b0101). Dans la partie est du sondage, vers la jonction avec le sondage n°1, cette même terre végétale est couverte par le reste des déblais datant de l'opération de 2015 (U.S. 01b0103).

### **b) Description des structures mises au jour**

Trois structures différentes ont été remarquées lors de la fouille du sondage n°01bis : un mur maçonné en partie détruit, dont l'existence était déjà connue par le sondage de 2015, une structure maçonnée de forme quadrangulaire et enfin une structure longiligne en pierre sèche.

#### **• Le mur ST08 (= MR01).**

Le mur ST08 découvert dans l'angle nord-est du sondage est le prolongement du mur MR01 remarqué en 2015. Allant depuis la berme est vers l'ouest, la structure s'interrompt brutalement au bout d'un mètre parcouru et bifurque vers le sud où le mur est visible sur une soixantaine de centimètres. Le mur axé est-ouest, de 70 cm de large, est composé de deux parements quasiment de mêmes dimensions (36 cm pour le parement extérieur et 34 cm pour le parement intérieur) parfois séparés de pierres de blocage. Il est construit avec des pierres de tout-venant brutes ou grossièrement équarries de moyen module. Un seul parement a pu être observé, le second étant pris dans la berme nord. Cette partie du mur est visible sur plus d'un mètre et 7 assises, mais la base du mur n'a pas pu être atteinte à cause des énormes blocs de remblais pris dans la berme est. Nous savons d'après les observations menées en 2015 que ce mur possède encore 10 assises et est conservé sur une hauteur de 1,52 m (Oury 2015 : 33-34). La structure de drain adossée à MR01 et remarquée en 2015 se décèle dans la coupe est où un empierrement est décelable en arrière du mur (Fig. 14).

La partie perpendiculaire à cet axe est-ouest est bien moins conservée que le reste du mur. En effet, le retour d'angle n'est observable qu'au ras du sol. Il affleure seulement au niveau du substrat situé dans la partie extérieure de la maison (ouest), alors que la partie interne (est) est sous le remblai pierreux. Il apparaît donc que ce retour d'angle n'est autre que la porte permettant l'accès à la maison dont le sol a été surcreusé puisqu'on constate une différence entre le substrat observé à l'extérieur (1110,60 m d'altitude) et celui observé dans l'emprise du bâtiment en 2015 (1110,22 m). Bien qu'aucune pierre de seuil n'ait pu être identifiée, la place de la porte ne fait aucun doute puisque le parement du mur longitudinal (MR01) est parfaitement régulier au moment du retour d'angle, ne permettant à aucune pierre du mur transversal de s'y encastrer pour assurer le bon maintien de la construction. La situation d'une porte à cet endroit-là, donnant depuis l'extérieur sur une pièce au sol surcreusé, nous permet de comprendre l'utilité de la structure de pierres non liées retrouvée en 2015 perpendiculaire à la maçonnerie, contre la berme ouest du sondage n°1 (= U.S. 010112). Il s'agit sans doute d'une marche élaborée pour combler le dénivelé entre le sol extérieur et le sol intérieur. Les pierres qui la composent sont bien rectilignes et offrent une surface bien plane pour assurer le pied d'appui. Cette structure avait été interprétée comme une possible pierre de seuil (Oury 2015 : 34).

### • La structure non liée ST06-ST07

Dans l'angle nord-ouest du sondage, affleurant à quelques centimètres de la surface du sondage, a été mise au jour une structure de pierres non liées (Fig. 15). Son dégagement s'est fait suivant la progression vers le substrat au cours de la fouille. En effet, d'axe nord-ouest/sud-est (donc dans le sens de la pente), la structure ST06-ST07 perd en hauteur au fur et à mesure de sa progression adoptant le profil du relief. Son observation et sa fouille attentive nous ont permis d'identifier trois parties particulières composant cette structure : ST06.1 ST06.2 et ST07 (Fig. 16).

La partie supérieure, ST06.1 est composée de pierres de moyen module posées de manière à former une face verticale sur deux côtés (est et ouest) sans être vraiment parementés. D'une largeur maximale de 1,30 m dans la partie supérieure (nord-est), ST06.1 s'amincit progressivement pour n'atteindre que 60 cm en milieu de pente où elle s'interrompt. Cette structure n'est pas régulière puisqu'aucune assise ne peut être identifiée. Les pierres sont orientées dans le sens de la pente, elles sont toutes inclinées vers le sud. Un fragment de *tegula* (Fig. 17) a été découvert à son sommet sans que sa provenance et son utilité soient comprises.

ST06.1 repose immédiatement sur ST06.2 qui se développe dans un axe ouest-est. D'une soixantaine de centimètres de large, elle mesure 1 m de long dans sa partie visible et se poursuit sous ST06.1. Elle se compose de pierres de tout-venant orientées dans le sens de la pente. Leur module est plus imposant que celles de la structure ST06.1, à laquelle ST06.2 semble servir de soubassement. Se projetant vers l'est, elle vient couper le niveau de sol extérieur (U.S. 01b0110) et semble reposer directement sur le substrat rocheux aplani.

Enfin, ST07 se développe en bas de pente en direction de l'angle sud-est du sondage. Constituée d'un seul niveau de pierres accolées sur une ou plusieurs rangées et orientées dans le sens de la pente, elle ne repose pas sur le substrat, mais sur une couche de remblais (U.S. 01b0106) ce qui fixe son élévation après la destruction de la maison et pendant la mise en place des terrasses pour l'exploitation de la vigne. Elle mesure 1,20 m de longueur et les pierres qui la composent sont d'un module compris entre 30 et 60 cm de largeur. La position visible dans la coupe (Fig. 16) montre que ST06.1 s'appuie sur ST07. Cette dernière était peut-être plus haute lors de sa mise en place, mais se serait partiellement effondrée vers l'ouest comme peuvent l'attester les nombreuses pierres de modules similaires retrouvées en vrac vers le coin sud-ouest du sondage (U.S. 01b0108).

Pour récapituler la constitution de cette grande structure, ST06.2 aurait été élevée en premier pour servir de soubassement solide, puis en partie remblayée pour permettre la mise en place de ST07. Puis ST06.1 a pu être élevée sur ST06.2 et s'appuyant sur ST07, pour ne pas dévaler dans la pente. L'utilité d'une telle structure n'est pas encore comprise, car si elle semble être mise en place au moment où le terrain est réaménagé en vignoble elle n'a rien d'une structure de soutènement (restanque). Elle n'est pas dans l'axe des terrasses et ne suit pas les chemins de circulations. Il ne semble pas non plus qu'elle ait fonctionné avec la maison d'une part parce qu'elle se trouve bien trop près de la porte qu'elle cache, mais surtout parce que la stratigraphie nous indique qu'elle est construite et remblayée durant la même phase (U.S. 01b0106). Elle doit peut-être son utilité dans la structuration du terrain pour maintenir le pendage puisqu'elle est enterrée. Ou c'est peut-être là que les paysans ont déposé les pierres qui jonchaient le sol et dont il fallait le débarrasser pour implanter des vignes. Le tas grandissant aurait fini par être recouvert d'une couche de terre. Aucune hypothèse n'est privilégiée en l'absence d'éléments tangibles.

- **La structure cimentée (ST10).**

Dans la partie sud-est du sondage n°01bis, une dernière structure a pu être identifiée et a pu être mise en évidence sur le plan des vestiges du sondage (Fig. 18). Située dans l'axe du retour d'angle du mur ST08, sa construction a perturbé quelque peu la stratigraphie et nous a empêchés d'atteindre le prolongement du mur à cet endroit. Mais son étude est importante puisqu'elle apporte des renseignements sur l'évolution de la présence humaine sur le site jusqu'au début du XXe siècle.

La structure ST10 est de forme quadrangulaire mesurant environ 1,20 m de largeur et 1 m de longueur visible, le reste se poursuivant dans la berme est. Composée de pierres de moyen module liées par un ciment gris clair, très dur et peu friable, la structure comporte au minimum 4 assises. Celles-ci rattrapent la pente du terrain pour offrir une surface bien stable et horizontale sur toute sa largeur dès la quatrième assise. Cet ouvrage n'est pas enroché dans le substrat, mais directement sur la terre de la couche en partie creusée pour aménager une fosse pour recevoir les fondations de la construction (U.S. 010106).

Son alignement parfait dans l'axe du tunnel et du fossé où se trouvait l'ancienne conduite forcée qui traversait le bourg castral de L'Argentière entre 1910 et 1928, ainsi que son élaboration avec du ciment nous permettent d'interpréter cette structure comme étant une pile de soutènement de cette conduite. Sans doute plus élevée que les quatre assises encore visibles, ST10 assurait une bonne stabilité à la conduite ainsi que le pendage nécessaire et voulu par les ingénieurs pour ce type d'installation. Après les inondations de 1928, la conduite forcée est démontée. C'est sans doute à ce moment-là que la pile est arasée au niveau du sol pour que ne persiste que la partie enterrée découverte ici.

### **c) Mobilier archéologique du sondage n°01bis**

Du mobilier archéologique a pu être sorti du sondage n°1 et se répartit en diverses catégories ; à savoir du mobilier céramique, métallique, lithique ou osseux ; qui donne des renseignements sur l'occupation humaine à cet endroit du bourg.

- **Le mobilier céramique**<sup>24</sup>

De nombreux tessons ont été retrouvés dans les différentes U.S. du sondage n°1. Si l'U.S. 01b0107 comporte le plus grand nombre de tessons découverts, ceux-ci sont trop fragmentaires et divers pour réaliser des observations fiables et précises. Sur les 108 tessons provenant de ce sondage, au moins 46 font partie de vases à forme fermée et 42 autres présentent une forme ouverte ce qui nous donne des proportions comparables des deux types de vases. La plupart des formes fermées sont plutôt des pots de stockage, mais les vases à liquide (cruches) sont aussi bien représentés. Les formes ouvertes sont essentiellement de la vaisselle de table (assiette, plat, écuelle, etc.). Un fragment de tasse à café a été identifié dans la couche 01b0110 qui est en relation avec le fonctionnement de la maison, c'est assez rare sur le site pour être remarqué.

Trois couleurs de pâtes ont été observées : les grises, les blanches (faïence, réfractaire) et les rouges (ces dernières sont subdivisées en plusieurs teintes : rouge foncé, rouge clair). Les pâtes grises ou blanches sont plutôt rares. La majorité des tessons comportent une pâte rouge foncé très micacée ce qui semble être une autre caractéristique des céramiques découvertes à L'Argentière. Si elles ne sont pas micacées, les pâtes sont très calcaires avec parfois des nodules de craie.

---

24 Voir également l'étude particulière sur le mobilier céramique.

Toutes les formes observées appartiennent à l'époque Moderne et ne sont pas particulièrement datantes. Le fragment de tasse à café est peut-être le tessou le plus intéressant, car il a été découvert dans un niveau d'occupation et sa forme est plutôt caractéristique est pointerait vers la fin du XVIIIe siècle sans réelles précisions.

Un fragment de *tegula* a été découvert au sommet de la structure ST06.1. De faible dimension (11,5 cm x 12 cm x 3,2 cm) il n'est pas assez caractéristique pour en tirer plus de renseignement. Il est à noter que c'est la première fois qu'on retrouve sur le site ce genre de matériau qui est généralement des réemplois d'une implantation romaine.

- **Le mobilier métallique**<sup>25</sup>

Le mobilier métallique découvert dans le sondage n° 1 n'est pas très abondant et n'est pas très intéressant. Au total, 27 pièces différentes ont pu être identifiées et sont, pour l'immense majorité, en fer.

Les objets les plus représentés sont les clous dont 12 exemplaires sont présents : deux dans l'U.S. de terre végétale 010101, quatre dans la couche de colluvionnement 01b0102, un dans la couche de remblais terreux comblant l'intérieur de la maison (01b0107), trois dans la couche d'occupation 01b0110 et deux derniers ont été découverts hors contexte. Ils n'ont pas tous la même morphologie : 9 sont de section quadrangulaire et trois sont de section circulaire. Leurs dimensions sont aussi différentes puisque l'un d'eux est de gros calibre alors que deux autres exemplaires sont de petite taille. Les autres en majorité sont de taille moyenne et courante. Cependant, étant donné que la majorité des clous retrouvés ne sont pas retrouvés entiers, il est difficile de les comparer plus précisément sur leurs dimensions ou leur utilisation.

Des pièces métalliques non identifiées ont également été découvertes, notamment plusieurs tiges métalliques mises au jour dans les U.S. 01b0109 et 01b0102 dont l'usage ne peut être précisé. Elle se différencie toutefois des clous par l'absence de tête et par un côté généralement effilé. L'état de conservation est trop déplorable pour pouvoir proposer une identification dans la plupart des cas, mais il se pourrait qu'une des tiges, celle retrouvée dans le comblement de la maison (U.S. 01b0109) soit une petite vertevelle, petit élément de serrurerie servant à maintenir le verrou fermé. Cela ne serait pas étonnant puisque nous nous trouvons à proximité d'une porte donnant sur l'extérieur.

Quelques petites plaques de fer ainsi qu'un fragment de tuyau trouvé dans l'U.S. 01b0107 renvoient à du mobilier de la fin de l'époque Moderne et plus sûrement à l'époque Contemporaine (conduite forcée). Leur mauvaise conservation et les formes peu caractéristiques entravent pour le moment toute identification plus précise. Deux rivets appartenant à la conduite forcée et laissés sur le site après son démontage ont été découverts dans la couche de terre végétale (01b0101) à proximité de la pile de soutènement (ST10).

Enfin, l'élément le plus caractéristique mis à part la possible vertevelle, est une petite épingle faite d'un alliage cuivreux découverte dans le remblai de l'intérieur de la maison (01b0107). De tête sphérique à la tige circulaire, elle mesure 5 cm de longueur. Elle a pu être utilisée pour épingle les vêtements. Son apparence très commune entrave toute tentative de datation précise puisqu'elle ne comporte aucun caractère original.

---

25 Pour plus de précisions et une vision globale du mobilier métallique découvert lors de cette campagne de sondage, se reporter à l'étude particulière menée par Arnaud Letailleur (titulaire d'un Master 2 en Histoire et archéologie Médiévale (CIHAM) et spécialiste du métal), que je remercie plus particulièrement ici pour cette contribution.

- **Le mobilier osseux**<sup>26</sup>

Quelques ossements ont été découverts dans le sondage n° 01bis dans pratiquement toutes les couches. Le remblai intérieur de la maison 01b0107 contient la majorité des ossements découverts, mais quelques-uns se trouvent sur le sol d'occupation extérieur de la maison. Aucun ossement humain n'a été relevé dans des lots qui appartiennent à première vue à des animaux domestiqués (bœuf, porc, chèvre, mouton), mais il n'est pas exclu que quelques-uns soient issus d'animaux sauvages (chevreuil, cerf, etc.) chassés par les occupants du site comme l'étude menée sur la faune retrouvée en 2015 l'avait montré.

- **Le mobilier lithique**

Du mobilier en pierre a été découvert dans ce sondage, essentiellement dans les couches les plus profondes. Il peut être classé selon différentes catégories suivant leur utilisation.

Des objets en pierre utilisés dans l'artisanat sont les pièces les plus remarquables. Une pierre plate découverte dans la couche 01b0102 présente une surface de travail avec des marques d'outil. Elle a sans doute servi de pierre à tester les pointes métalliques comme peuvent le montrer les traces d'impacts, ou encore de pierre à aiguiser ou de polissoir tant la surface de travail est plane et lisse (Fig. 19). Elle mesure 19,5 cm de longueur sur 7,5 cm de large et 3,5 cm d'épaisseur, ce qui en fait un outil transportable. Dans cette même catégorie des pierres-outils se remarque une petite pierre fragmentée, découverte dans le remblai de la maison (01b0107) dont la surface présente également des traces d'usures faites par des frottements répétés (Fig. 20). Elle mesure 9,5 cm de long sur 5 cm de large et 2,5 cm d'épaisseur et tient facilement dans la main. Son utilité n'est pas connue, mais il est possible que ce soit une sorte de polissoir, employé notamment après l'affûtage des lames pour égaliser le métal sur le fil de la lame.

Enfin, un nouveau fragment de meule à moudre le grain a été mis au jour sur le sol extérieur de la maison (01b0110). Il est assez petit puisqu'il mesure 17 cm sur 12,6 cm et que son épaisseur est d'à peine 2,5 cm. Il ne présente que la surface plane de travail, car la meule a été brisée sur sa tranche (Fig. 21). Il est donc impossible de déduire son épaisseur. La courbure du bord extérieur du fragment permet toutefois d'estimer un diamètre de 32 cm, ce qui la range au rang des meules de moulin à bras. L'oeil et l'encoche de l'anille ne sont pas visibles sur ce fragment, mais il ne fait aucun doute par sa forme circulaire taillée et par la surface plane, abrasive et usée qu'il s'agisse d'une meule à moudre. Située sur la couche d'occupation, à l'extérieur de la maison, il est possible que cette meule soit utilisée durant la phase d'occupation Moderne, puis, fracturée, devenue hors d'usage par son usure, ou endommagée dans l'incendie de la maison (aucune trace d'exposition au feu n'a toutefois été observée sur le fragment) elle a été laissée sur place lors du comblement de la maison à moitié démontée et du remblaiement du terrain. Elle témoigne tout de même d'une activité de meunerie de faible ampleur, sans doute pour un usage individuel, à l'époque Moderne en lien avec l'occupation remarquée. Cette découverte fait suite à celle, en 2015, de trois fragments d'une meule comparable mesurant 47 cm de diamètre (Oury 2015 : 36-37). Nous sommes donc en présence de deux meules distinctes qui se différencient, en plus de leur diamètre (47 cm contre 32 cm), par la nature de la roche qui les compose. La première est réalisée dans une roche relativement dure, de couleur gris-bleu foncé et veinée de quartz alors que l'autre est faite dans une pierre noire d'aspect schisteux sans aucune veinure ou inclusion macroscopique de quartz.

---

26 Une étude menée par Léa Roux (Archéozoologue, Associée au laboratoire EDYTEM, Université de Savoie, Chambéry) est en cours.

Des pierres en relation avec la construction de la maison ont été découvertes, quatre dans les niveaux de comblement (01b0107) et deux dans la couche de terre végétale (01b0101). Ce sont des fragments de lauses qui étaient fixées sur le toit de la maison (Fig. 22 et 23). Ceux présents dans la couche de terre végétale proviennent probablement à l'origine de la couche de remblaiement 01b0106 qui a été remaniée par l'installation de la pile de la conduite forcée ST10. Les petits fragments ont été rejetés en surface puis recouvert pas la terre végétalisée. Sur 5 des 6 fragments retrouvés, un trou foré d'un diamètre oscillant entre 0,5 cm et 1 cm selon les cas est observable. Ce trou est pratiqué sur la lause pour y insérer les pointes métalliques, clous ou crochets nécessaires à sa fixation sur les lattes de la charpente. Les fragments comportant les trous sont de très petite taille comparée à celle que devait atteindre les lauses de couverture entières. Le plus grand, qui n'est pas troué, mesure tout de même 48 cm de longueur sur une épaisseur de 1,5 cm. Cela atteste tout de même de la grande taille des lauses de couvertures utilisées sur cette maison à l'époque Moderne.

L'adoption de ce mode de couverture aujourd'hui plus rare dans la région est tout à fait logique. Les ardoisières ont fonctionné jusqu'au début du XXe siècle à L'Argentière et il est fort probable que tous les édifices sont couverts de ce matériau à l'époque Moderne. Déjà au Moyen-Age, les comptes de châtelainies témoignent de l'utilisation de la lause dans la couverture des châteaux delphinaux de l'Embrunais. Son usage n'est toutefois pas exclusif puisqu'elle est employée au côté de la tuile en terre cuite et de l'échandole faite en bois de mélèze (Oury 2011 : 82-84).

Enfin, un dernier bloc de pierre particulier a été mis au jour dans la couche de colluvionnement 01b0102. Il s'agit d'un galet de 15 cm x 10 cm pour un diamètre d'environ 9 cm présentant des cupules et dont l'utilisation n'a pas pu être précisée (Fig. 24). Les cupules ont été produites par la percussion d'un outil puisque la surface du galet présente des traces d'impacts et d'éclats qui ne seraient pas visibles si les cupules avaient été réalisées par frottement. Il s'agit peut-être d'une pierre employée pour tester les pointes où d'un objet plus décoratif que fonctionnel. En l'état des connaissances du site et des indices récoltés dans le sondage, aucune interprétation ne peut être proposée.

#### **d) Interprétation générale et chronologie**

Tous ces éléments récoltés en cours de fouille et analysés permettent de mettre en place une interprétation d'enchaînement des différentes U.S. synthétisées sur un diagramme stratigraphique qui reprend également les données acquises en 2015 et qui sont indissociables des résultats de 2016 (Fig. 25).

En premier lieu, le substrat rocheux (U.S. 999) est décapé pour permettre la construction du mur ST08-MR01 qui est complétée par la mise en place d'un drain sur sa face externe (U.S. 010107), entre le mur et le substrat. La mise en place du drain se fait sans doute de façon simultanée à la construction du mur ce qui permet d'expliquer la présence de gros nodules de chaux appartenant au mur ST08-MR01 dans le drain non maçonné. Le substrat est surcreusé d'environ 40 cm dans la partie interne de la maison comparé au substrat aplani à l'extérieur de la maison.

Le sol d'occupation 010110 se forme juste après l'achèvement du mur à l'intérieur de la maison ainsi qu'à l'extérieur (01b0110). La structure non liée ST05 est mise en place simultanément. Située à l'angle du mur, perpendiculaire à la première paroi et jouxtant immédiatement le retour d'angle, cette structure est interprétée comme une marche d'escalier permettant l'accès à l'intérieur de la maison en comblant le dénivelé remarqué entre l'intérieur et l'extérieur. Cet ensemble paraît fonctionner sur la même période et la nature du mobilier découvert indique qu'il s'agit d'un bâtiment d'habitation. Des tessons de céramique découverts sur le sol d'occupation 010110 permettent de

dater cet état des XVIIe-XVIIIe siècles. Datation concordante avec les vestiges découverts en 01b0110.

Cette maison est ensuite détruite par un incendie qui est identifiable par divers vestiges de bois calcinés bien conservés et la présence d'une fine couche cendreuse juste au-dessus de la structure ST05. Cette interprétation est renforcée par la présence de charbon de bois dans les couches 010110, 010112 et 01b0110 en contact direct avec la surface de l'incendie caractérisé par l'U.S. 010111. Dans un laps de temps qu'il est impossible de préciser, mais qui nous paraît plutôt court, l'ensemble des décombres de la maison ont été d'abord comblés sur une certaine hauteur par un amoncellement de pierre (U.S. 01b0109 = 010109), dont certaines sont mises au rebut après utilisation (meule, pierres architecturales, etc.). Puis, les pans de mur dépassant encore ont été démontés et le terrain a été remblayé pour réoccuper le sol (U.S. 010105 et U.S. 01b0107 = U.S. 010108). L'extérieur de la maison est remblayé par une couche de terre (01b0106) différente qui ne contient pas de débris de chaux résultant de la démolition de ST08-MR01. Cette destruction a sans doute été menée entre la fin du XVIIIe siècle et le début du XIXe, car en 1838, lors de la réalisation du cadastre napoléonien, aucune maison n'apparaît à cet endroit.

Puis, les couches de remblai 01b0107 = 010108 et 01b0106 a été recreusée jusqu'à la partie supérieure du rocher (U.S. 999) afin d'aplanir le terrain et de mettre en place le vignoble et les restanques. Cette étape se déroule également entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle puisque les restanques présentes sur le terrain respectent les limites du parcellaire visible sur le cadastre napoléonien qui identifie également ces terres comme un vignoble. Il est probable que la réoccupation des terres en vigne soit immédiatement consécutive à la destruction de la maison et au remblaiement de ses décombres. Enfin, une couche de terre est venue se superposer au tout pour combler ce surcreusement (U.S. 01b0102 = 010101). Les observations menées dans la couche 01b0102 montrent un comblement progressif du terrassement par colluvionnement, avec un litage horizontal des cailloux, sans doute après l'abandon du vignoble.

Enfin, les couches 010101 et 01b0106 qui affleurent à la surface ont été perturbées par la construction d'une conduite forcée traversant le site pour aller alimenter l'Usine du Quartz Fondu dans les années 1910-1920 (le projet est mis en place dans les années 1910-1916) et par son démontage intervenu après les crues de 1928 qui ont fortement endommagé la conduite. Une pile ST10 soutenant cette conduite a été érigée dans la couche 01b0106. Sans doute plus élevée lors de son utilisation, elle a été arasée lors du démontage de la conduite en 1928. Des rivets industriels fracturés mis au jour dans la structure ST01 dans la couche 01b0101 témoignent de ce démontage. Ils sont identiques à ceux que nous pouvons encore voir en place sur des piles maçonnées qui supportaient la conduite forcée et qui s'élèvent en amont, dans la gorge du Fournel. De plus, des scories ont été découvertes dans les couches 010101 et 01b0101 et seraient à mettre en relation avec la construction de la conduite qui nécessitait sans doute l'emploi d'une forge mobile pour élaborer les pièces métalliques sur place, d'où un rejet de scories.

### **3.2. Le sondage n°04 : Une nouvelle maison de l'époque Moderne.**

Le sondage n°02 a été implanté à l'opposé du sondage n°01bis, à l'extrémité sud-ouest du bourg castral, proche de la plate forme sommitale du château, sur la parcelle C1933. Mesurant 4 m x 4 m, il longe un chemin communal qui traverse le site d'est en ouest et se situe à quelques mètres de la structure noyant le rocher sur lequel se dressait le château médiéval. Il jouxte également le muret de pierre sèche érigé sur l'emplacement de l'enceinte médiévale, probablement au XIXe siècle lorsque les terres sont reprises et transformée en vignoble, le terrain devant être nettoyé de toutes les pierres qu'il contient. Le sondage a été ouvert sur un replat naturel du site comparé au sondage

01bis qui est ouvert dans une pente fortement marquée. Il sera intéressant de comparer les résultats de ces deux sondages situés en des zones opposées du site et sur un terrain à la topographie bien différente.

#### a) Stratigraphie du sondage n°04

Lors de la fouille du sondage n°04, le substrat rocheux (U.S. 999) été atteint sur la totalité du sondage excepté les bermes de sécurités conservées (sud-est et partie ouest). C'est une roche ocre jaune qui n'est pas comparable au substrat schisteux découvert dans les sondages n°01, 02 et 01bis. D'aspect très rocailleux, il se présente sous la forme de plusieurs blocs de dimensions imposantes agrémentés de failles où il est plus friable (Fig. 26). Situé à environ 80 cm de la surface dans la partie sud-ouest du sondage, il plonge subitement à plus de 2 m de profondeur après avoir parcouru 1,70 m vers le nord et fait un palier d'une cinquantaine de centimètres de profondeur. Puis, il remonte légèrement vers le nord pour atteindre une profondeur d'environ 1,50 m dans la berme nord. Au nord-est, le substrat est atteint à plus de 2 m en dessous du niveau de sol actuel. Cette grande profondeur a nécessité la création de deux bermes de sécurités, l'une longeant la berme ouest du sondage et l'autre occupant la totalité du quart sud-est. Ce substrat rocheux semble être le prolongement de la base du piton sur lequel a été élevé le château. Il est recouvert, dans toute la partie sud d'une couche sableuse contenant quelques pierres de moyen module (U.S. 040105) caractérisée par une dureté importante (Fig. 27).

Le substrat a été creusé dans toute la partie ouest du sondage (U.S. 040112), car on retrouve une couche fine couche de débris dans le fond du sondage et le substrat présente des cassures artificielles. Cette taille a pour but d'aménager une encoche pour y insérer un mur afin de l'enrocher solidement dans le substrat. Ce mur maçonné ST11 a été observé sur environ 1,20 m de long (Fig. 28-29). Immédiatement à l'est du mur ST11, en contrebas, dans la zone intérieure du bâtiment, a été remarqué un niveau de sol contenant quelques fragments de mobilier (U.S. 040109) et présente une surface rubéfiée très indurée avec des inclusions de charbon. Par-dessus cette couche, s'observe un niveau d'incendie caractérisé par la présence de planches calcinées, vestiges d'un plancher ou d'une charpente (Fig. 30). Cela confirme l'état rubéfié du niveau de sol vu précédemment qui a chauffé lors de l'incendie. Les pierres en contact avec la couche d'incendie présentent d'ailleurs des failles, comme si elles avaient éclaté sous l'effet de la chaleur.

Du côté est du mur, le substrat remonte légèrement avant de plonger pour atteindre un niveau équivalent à l'encoche où a été bâti le mur (U.S. 040112). Une couche de substrat remanié s'observe également à cet endroit, mais aucune construction n'y a été érigée. La fosse est alors comblée par une couche limoneuse pauvre en mobilier (U.S. 040110). Elle est surmontée d'une couche très compacte et homogène (U.S. 040107) d'où le mobilier est quasiment absent et se résume à un tesson de céramique et quelques ossements animaux. Cette couche est enveloppée par une fine couche de chaux vive d'un blanc laiteux (U.S. 040106). Il s'agit peut-être ici d'une aire de gâchage mise en place pour préparer le mortier nécessaire à la construction du mur ST11 (Fig. 31-32). Cette couche de chaux est surmontée d'un niveau d'occupation très induré et rubéfié (U.S. 040104) qui correspond sans doute au niveau extérieur fonctionnant en même temps que le bâtiment et son sol intérieur. Il présente les mêmes traces d'incendie (rubéfaction) et se trouve sous une couche cendreuse (Fig. 33 et 34). Cette dernière (U.S. 040103) présente également des charbons et du bois calciné (Fig. 35-36), appartenant sans doute à un arbre situé à proximité de la maison incendiée.

Dans le bâtiment incendié, une énorme couche de remblais a été fouillée. Il n'a été remarqué que tardivement que cette opération de comblement des ruines s'est vraisemblablement

déroulée en trois phases distinctes, plus ou moins rapprochées. En premier lieu, le sol incendié a été recouvert d'une couche de remblai composé de terre mêlée à de nombreuses pierres de petit module (U.S. 040102.3) appartenant sans doute à la ruine du bâtiment jusqu'au niveau du palier du substrat non creusé. Puis, s'observe une fine couche de terre (U.S. 040102.2) sans doute témoin d'un arrêt momentané de l'opération de comblement pendant quelques jours avec l'accumulation d'une terre sans cailloux. Puis, le comblement reprend avec une couche dense en pierres de moyen et petit modules (U.S. 040102.1). Un peu de terre vient s'immiscer entre les blocs, mais de nombreuses petites poches d'air ont été observées durant la fouille (Fig. 37). C'est dans cette couche aux proportions considérables surmontant le substrat et même la couche 040105 qu'a été trouvée la majeure partie du mobilier céramique, métallique et osseux du sondage.

Le tout est surmonté d'un remblai de terre (U.S. 040101) qui vient égaliser le relief bombé de la couche 040102.1, et d'une couche de terre végétale. Les agencements des différentes couches sont bien visibles dans les dessins des coupes (Fig. 38, 39, 40 et 41).

### **b) Description du mur maçonné ST11**

Une seule structure particulière a été observée dans le sondage n°04. Elle se présente sous la forme d'un petit mur maçonné qu'il convient de décrire précisément. Il se trouve dans la partie nord-ouest du sondage à une profondeur d'environ 2 m.

Encastré dans le substrat, ce mur orienté sud-ouest, nord-est et se développant sur 1,20 m de longueur ne présente qu'un seul parement relativement bien conservé. Composé de pierres de tout-venant de moyen appareil, il est de facture soignée. Le mortier de couleur blanc pâle, sans aucune inclusion gravillonneuse semble de bonne qualité bien que très friable en surface. Le mur, large d'environ 40 cm, s'élève sur une cinquantaine de centimètres et sur quatre assises irrégulières. Les pierres n'ont reçu aucune taille et sont employées telles quelles. Les faces naturellement planes sont utilisées pour le parement et pour les lits d'attente afin de garantir la stabilité de l'assise supérieure. Des pierres plus fines que les autres sont mises en place pour rattraper l'horizontalité de certaines assises. Une assise supplémentaire se devine au-dessus de la quatrième, mais les pierres de parement ne sont plus en place et le mortier très friable disparaît à la moindre pression.

Trop petit pour constituer à lui seul un mur de façade, ST11 semble plutôt être, du fait de son encastrement dans le substrat une des fondations d'un bâtiment aux dimensions plus importantes et se développant vers l'ouest. ST11 est vraisemblablement une petite partie d'un mur plus long surmontant le substrat vers le nord en se logeant dans les entailles déjà observées (paliers) pour s'assurer un meilleur maintien. L'intérieur se trouve sur toute la partie ouest et n'a pu être que très partiellement fouillé. Les observations faites durant la fouille tendent à montrer que ce mur appartient à une construction de l'époque Moderne (maison, cave, etc.) qui aurait été détruite brutalement par un incendie puis en partie démonté ne laissant de construit que les petits éléments de fondation. Une fois démontée et les matériaux récupérés l'intérieur est alors remblayé. Ce scénario ressemble fortement à ce qui a été observé à l'opposé du site dans les sondages n°01 et 01bis. Le cadastre napoléonien dressé en 1838 ne porte aucune trace de ce bâtiment à l'instar de son homologue découvert dans les sondages n°01/01bis. Cela tend à montrer que les deux édifices ont été détruits simultanément lors du même événement entre la fin du XVIIIe siècle et les premières décades du XIXe.

### c) Mobilier découvert dans le sondage n° 04

Sondage assez conséquent en terme de volume de terre extrait à cause de sa profondeur, une abondance de mobilier céramique métallique et osseux a été remarquée dans les niveaux de comblement de la maison et plus particulièrement dans la couche de remblai pierreux et dense (U.S. 040102.1) qui en rassemble l'immense majorité. Les autres strates sont généralement pauvres en vestiges, ne dépassant pas la dizaine de tessons ou d'ossements. Le mobilier métallique provient uniquement de la couche de comblement de la maison. Cette localisation, concentrée en une seule couche, relie le mobilier à l'époque d'utilisation de la maison, car la zone ne paraît pas avoir été investie par la suite autrement que par l'installation de vignes et n'a pas été perturbée lors de la construction de la conduite forcée dont le tracé passe à quelques mètres plus au nord.

#### • Le mobilier céramique du sondage n° 04

Sur les 136 tessons récoltés dans ce sondage, 104 proviennent de l'U.S. 040102.1 (76%) et ce total grimpe à 106 si l'on ajoute les deux tessons provenant de la couche 040102.3 (78%). Vu la taille infime de certains fragments, il n'a pas été possible de tout reconstituer, mais le maximum d'identifications possibles ont été faites.

Au niveau des pâtes, une très forte prépondérance des pâtes rouge foncé micacées s'observe puisque cette catégorie ne regroupe pas moins de 121 tessons (89%). Les autres sont en pâte rouge clair calcaire (10), grise (4) ou en faïence (1). Ces résultats confirment la prépondérance des pâtes rouges et plus particulièrement des sombres à inclusions micacées.

Au niveau des formes rencontrées, les formes ouvertes sont majoritaires (63%) par rapport aux formes fermées (29%) ce qui tend à montrer que le bâtiment renfermait plutôt de la vaisselle de table (écuelles, bols, assiettes, plats, etc.) que des vases de stockage (cruches ou pots). Cependant, avec une documentation aussi fragmentaire dont aucun élément entier n'a pu être observé, il est difficile d'être catégorique.

Des traces d'exposition aux flammes ont été observées sur un bon nombre de tessons (27) sans que de conclusions particulières puissent être tirées. Certaines marques doivent être imputées à un usage sur un foyer alors que d'autres proviennent sans doute de l'exposition aux flammes durant l'incendie qui a détruit le bâtiment et il est souvent difficile de différencier les deux types de marques différentes. Certains tessons portent des trous de réparation ce qui indique une population soucieuse de son mobilier céramique et économe en moyen. Un vase fendu peut être réparé avant qu'il ne se brise pour prolonger sa durée d'utilisation.

Enfin, un fragment de pipe en argile a été mis au jour dans le remblai (Fig. 42). Une partie de la tête est conservée sur 3,5 cm de hauteur et 2 cm de largeur et laisse voir un foyer circulaire estimé à environ 2 cm de diamètre. Une petite partie de la tige est accolée à la tête. De forme ovoïde, elle mesure 1,5 cm de large sur 1 cm d'épaisseur. Un fin conduit de tirage de 1,5 mm de diamètre reliant le foyer au bec y est aménagé. Toutes les autres parties sont manquantes. Le fragment d'une petite estampille présent sous la tige nous apporte des précisions sur la provenance de cette pipe : DEL[...] / À PAR[...] (Fig. 43). D'après les lettres visibles, elle aurait été façonnée à Paris. Son type relativement commun permet toutefois de la dater du XIXe siècle par des caractéristiques comme l'angle entre la tête et la tige (ici 90°) ou le diamètre du conduit de tirage aménagé dans la tige (ici 1,5 mm). Elle peut être mise en relation avec d'autres pipes découvertes en 2016 lors de fouilles à Sixt-Fer-à-Cheval (74) dans les environs de l'abbaye elles aussi datée du XIXe - début XXe siècle (Bochaton 2016).

### • **Le mobilier métallique du sondage n°04**

Le mobilier métallique retrouvé dans le sondage n°04 appartient exclusivement à la couche 040102.1 et est particulièrement abondant puisque 22 éléments ont pu être mis au jour. Parmi le mobilier le plus représenté se trouvent les clous qui apparaissent en 10 exemplaires. Toutes les tiges observées ont une section quadrangulaire allant du carré au rectangle. Au niveau des têtes rencontrées, la majorité est circulaire, plate et peu étendue, mais trois exemplaires possèdent une tête plus large. Un autre clou, sans doute à vocation décorative sur un meuble, possède une tête circulaire bombée. Enfin, le seul clou à ne pas avoir une tête circulaire possède une extrémité de forme carrée. Par leurs dimensions, ces clous se répartissent en trois calibres différents. Les gros clous sont les plus représentés (5) suivis des clous de taille moyenne (3) et enfin les petits clous (2). Leur conservation fragmentaire ne permet pas de retrouver leur utilisation précise, mais dans le cadre de l'occupation du bâtiment il est probable que ces clous aient été utilisés pour des travaux de menuiseries ou d'huissierie (portes, meubles, planchers), mais certains par leur aspect esthétique avaient sans doute une fonction décorative en plus d'être fonctionnels.

D'autres éléments métalliques s'apparentant à des tiges ont été mis en évidence (9). Elles sont toutes de section quadrangulaire de moins d'un centimètre d'épaisseur. Certaines ont une extrémité évasée, une autre est complètement épointée et d'autres présentent des ondulations/torsions. L'une est particulièrement tordue puisque son extrémité a été ramenée vers la tige de sorte que cela forme un crochet. Malgré leur abondance, ce mobilier est difficilement identifiable. Ce peut être des clous ayant perdu leur tête, des éléments fragmentés de structures métalliques plus grandes (serrurerie, outillage, etc.). Toutefois, une fonction d'élément de suspension peut être détruite de la tige prenant la forme d'un crochet.

Enfin, deux éléments intéressants et plus caractéristiques ont été mis au jour dans le sondage n°04. Le premier ( se présente sous la forme d'une tige métallique recourbée de manière à former une boucle aplatie sur les deux côtés longs. Un espace circulaire est aménagé à l'une des extrémités de l'ellipse, l'autre, probablement manquante, serait alors de forme similaire. Dans ce cas de figure, cet élément est vraisemblablement une pièce d'huissierie qui s'apparente à un moraillon. Dans le cas où cette pièce métallique serait entière, il se pourrait que l'on soit face à une vertevelle, qui encastrée dans un pur ou un battant de porte, bloque le verrou passé dans le côté circulaire. Une étude plus poussée de l'élément pourrait préciser son identification.

Le dernier élément découvert est un couteau en fer forgé. D'un état calamiteux, très mal conservé et rongé par l'oxydation, il s'est scindé en deux parties au niveau de sa section la plus fine à la jonction de la lame et du manche. La lame mesure 10 cm de long pour 2 cm de largeur et 1 mm d'épaisseur. Le manche quant à lui mesure 7,5 cm de long pour 1,5 cm de large et présente une épaisseur fluctuante comprise entre 1,3 cm et 3 mm. Son extrémité, prise dans l'oxydation, paraît avoir été tordue et rabattue vers le manche en adoptant une forme circulaire. Cela semble avoir été voulu par le forgeron et participe à l'esthétique du couteau. Contrairement aux lames retrouvées en 2015, ce couteau est probablement un couvert de table et non un couteau transportable comme ceux à lame pliante.

### • **Le mobilier osseux du sondage n°04**

Le sondage n°04 a livré une quantité importante d'ossements animaux qui viennent pour la majorité des couches de comblement de la maison. En effet, plus de 1000 fragments d'os ont été mis au jour dans la couche 040102.1 et une centaine provient de la couche de remblai finale (040101). Dans les autres couches, le mobilier osseux est également présent, mais dans des quantités bien

moins importantes. Il ne se résume qu'à quelques ossements allant d'une à plusieurs dizaines sans dépasser la cinquantaine. Le fait que la couche de comblement renferme l'écrasante majorité des os n'est pas étonnant et cela nous donne de précieuses informations sur les animaux présents sur le site au moment de la destruction et du comblement du bâtiment.

À première vue, les espèces représentées sont surtout domestiques avec du porc, de la chèvre et du bœuf, mais la présence d'animaux sauvages chassés par les habitants du lieu n'est pas exclue. Une espèce non représentée jusqu'à présent a été remarquée, il s'agit du chien, animal domestique qui a toute sa place dans les campagnes de l'époque Moderne.

#### • **Autre mobilier du sondage n°04**

D'autres éléments mobiliers ont également été découverts dans le sondage n°04. D'abord des pierres architecturales ont été observées dans la couche de comblement du bâtiment. L'une est un petit fragment de tuf qui faisait sans doute partie d'un élément architectural de l'édifice puisqu'il présente du mortier sur une face. Sa petite taille et son aspect fragmentaire interdisent toute identification d'usage ou de situation, mais compte tenu de sa nature, il n'est pas impossible que ce bloc de tuf ait été employé pour les encadrements de baies (portes ou fenêtres) ou dans les éléments porteurs (piles ou contreforts).

Comme pour la maison fouillée dans les sondages n°01 et 01bis, le bâtiment présent dans le sondage n°04 était couvert d'ardoises. En effet, trois fragments de lauses comportant un trou d'attache ont été découverts dans la couche de comblement (Fig. 44). Les matériaux qui composaient le bâtiment ont donc servi à reboucher l'espace après sa destruction. Ces fragments sont de dimensions considérables (entre 16 et 37 cm de longueur pour 1,5 cm d'épaisseur) et même s'ils sont fragmentaires ils donnent un aperçu approximatif de la taille des matériaux de couverture employés sur le site à l'époque Moderne.

Des fragments de verre ont également été trouvés, trop fragmentaires pour espérer toute identification. Trois tessons fins et transparents proviennent d'un même flacon, tandis qu'un élément qui nous apparaît assez caractéristique, décoré d'un bandeau torsadé ne peut être identifié faute de comparaison. Un tesson translucide de couleur marron clair amorçant une forme tubulaire (rebord ou col) et un tesson de bouteille épais et translucide vert sombre complètent les mobiliers en verre retrouvé dans le comblement du bâtiment (Fig. 45).

De nombreux charbons ont été observés dans les couches d'incendie. Une planche calcinée du niveau 040109 a été prélevée et conditionnée dans le but d'une éventuelle datation au radiocarbone, ce qui pourrait nous donner la date de l'événement qui a précipité la destruction des deux bâtiments observés sur le site ou au moins déterminer la période de construction et d'aménagement du bâtiment. En parallèle, un fragment de planche présentant des traces de découpe de menuiserie pour créer une zone d'emboîtement a été prélevé pour observations (Fig. 46). En l'état il n'est pas possible de savoir à quoi était destiné cette planche, mais cela atteste une structure complexe et pensée.

#### **d) Interprétations et chronologie**

Dans le sondage n°04, une succession de strates ont été identifiées et doivent être interprétées entre elles pour comprendre l'occupation humaine dans cette zone du bourg castral. Les interprétations et la chronologie développée ici sont résumées dans le diagramme stratigraphique qui reprend tous les éléments (Fig. 47).

Le premier niveau de sol est sans doute l'U.S. 040105, posée sur le substrat géologique et observée uniquement dans la partie sud du sondage. Cette couche a été creusée au début ou au milieu de l'époque Moderne pour atteindre le substrat géologique (U.S. 999) puisqu'aucun mobilier antérieur à cette époque n'a été identifié dans le sondage. Le substrat est alors taillé, voire surcreusé par endroit pour aménager l'espace en vue de la construction d'un bâtiment (U.S. 040112). La partie est de la zone n'est alors pas retenue, pour des raisons ignorées, puisque le niveau aménagé est remblayé par les débris de taille du substrat (U.S. 040110) et une couche de terre plus homogène et compacte quasiment vierge en mobilier (U.S. 040107). En parallèle dans la zone ouest est érigé un mur dont ST11 n'est qu'une petite partie encastrée dans le substrat. Pour les besoins de la construction, une aire de gâchage du mortier semble être aménagée dans la partie est du sondage (U.S. 040106) sur l'U.S. 040107. Enfin, un niveau d'occupation est créé à l'intérieur du bâtiment (U.S. 040109) ainsi qu'à l'extérieur (U.S. 040104).

L'édifice est ainsi occupé sans que d'autres informations soient décelables par la fouille. Après une durée de fonctionnement indéterminée, le bâtiment est détruit par un incendie, sans doute à mettre en relation avec celui observé à l'opposé du bourg au niveau de la maison des sondages n°01/01bis. En effet, les niveaux de sols intérieurs (U.S. 040109) et extérieurs (U.S. 040104) présentent une forte rubéfaction, signe du contact des flammes, ainsi que des inclusions de charbon. De plus ils sont surmontés d'une fine couche cendreuse dans laquelle se distingue du bois calciné (U.S. 040108 à l'intérieur du bâtiment, U.S. 040103 sur le sol extérieur).

Une fois détruit, le bâtiment est alors remblayé une première fois par une couche de terre et des cailloux de toute venant jusqu'au niveau du substrat (U.S. 040102.3). Puis, une période d'une durée indéterminée est observée et durant laquelle une couche de terre s'accumule sur le premier remblai (U.S. 040102.2). Cette pause dans le comblement est peut-être due à une indisponibilité de la main d'œuvre ou à l'arrêt de l'opération pour récupérer les matériaux des maçonneries restantes. Enfin les travaux de comblement reprennent et l'intégralité du bâtiment est remblayée par une couche extrêmement dense de remblai composé de pierre de maçonnerie dont la plupart conservent encore quelques traces de mortier (U.S. 040102.1). Cette dernière couche forme un tas qui s'accumule au-dessus du niveau de sol originel (U.S. 040105) et déborde sur le niveau d'incendie extérieur (U.S. 040103). Une petite couche de terre homogène localisée s'accumule d'abord au sommet du tas, puis le relief est égalisé par la mise en place d'un remblai de terre (U.S. 040101) pour permettre la mise en culture d'un vignoble, sans doute au début du XIXe siècle. Aujourd'hui, le tout est recouvert d'une couche de terre végétale.

### **3.3. Le Sondage n°05 : L'enceinte médiévale du bourg**

Le sondage n°05 est implanté sur la parcelle communale C1923 au nord-est du bourg castral. À cet endroit, durant la campagne de prospection menée en 2014, un alignement de pierres orienté nord/sud et s'appuyant perpendiculairement à un tronçon du mur d'enceinte du bourg est remarqué. Cet alignement se développant à vers l'extérieur du bourg, il est interprété comme le retour d'angle d'une tour élevée sur l'enceinte. Les caractéristiques topographiques de la zone apportaient de sérieux arguments en faveur de cette hypothèse : point culminant du site, visibilité accrue sur toute la vallée de la Durance et les gorges du Fournel, point de surveillance de choix, etc. C'est pour vérifier ces éléments qu'il a été décidé d'y ouvrir un sondage quadrangulaire de 3 m sur 2,5 m intégrant dans son emprise une partie du mur d'enceinte et l'alignement de pierres perpendiculaire. Durant la dernière semaine de travaux, la zone de fouille a été étendue en surface pour dégager les limites du mur d'enceinte pour en permettre le relevé et en définir les caractéristiques.

### **a) Stratigraphie du sondage n°05**

La stratigraphie du sondage n°05 est plutôt simple. Le substrat (U.S. 999) a été atteint à environ 1,50 m de la surface dans toute la partie sud seulement, car une berme de sécurité a été aménagée dans toute la partie nord compte tenue de la profondeur du substrat. C'est une roche de couleur jaunâtre relativement dure et parcourue de failles qui l'affaiblissent (Fig. 48). Son aspect ressemble beaucoup au substrat du sondage n°04. Il présente des traces d'aménagement et de taille (U.S. 050106) pour lui donner un relief peu marqué en vue d'une construction. Le substrat est directement remblayé par une couche de terre comportant les débris de taille du substrat (U.S. 050105, Fig. 49). Puis une tranchée de fondation (U.S. 050107) est créée dans l'U.S. 050105 pour la construction de l'enceinte médiévale ST09 qui repose immédiatement sur le substrat, solidement enrochée (Fig. 50). Le pied du mur une fois construit et ses fondations sont alors comblés par un remblai composé de terre et de nombreuses pierres de moyen module (U.S. 050103, Fig. 51). Sa forme légèrement concave pourrait suggérer la mise en place d'un fossé sans creusement, simplement en façonnant le profil du remblai. Le calage plus prononcé de la maçonnerie de ST09, fait par un amoncellement de pierres tend à montrer que cette couche de remblai servait à garantir la stabilité du mur (Fig. 52). Une couche de terre très caillouteuse vient partiellement recouvrir la précédente U.S. (U.S. 050102, Fig. 53). Enfin le terrain est recouvert par une épaisse couche de terre qui vient sceller l'occupation (U.S. 050101) et qui vient jouxter le mur ST09 sur laquelle s'est déposée une fine couche de terre végétale.

À aucun moment de la fouille, l'alignement de pierre observé en surface n'a pu être identifié dans les couches inférieures. La stratigraphie du sondage ne suggère pas non plus l'installation d'une tour simultanément à l'installation de l'enceinte médiévale ni même postérieurement. Les premiers éléments du sondage n°05 sont donc négatifs et infirment l'hypothèse de départ. Une seule structure maçonnée a été mise au jour dans ce sondage : le mur d'enceinte médiéval ST09. Toutes ces informations stratigraphiques sont synthétisées et interprétées dans les coupes stratigraphiques (Fig. 54, 55, 56 et 57).

### **b) Description de la portion de mur d'enceinte médiéval ST09**

Le tronçon de mur de l'enceinte médiéval ST09 mis au jour dans le sondage n°05 correspond à la portion de mur MR03 mise en évidence lors de la prospection thématique réalisée en 2014. Seule la face interne était visible et elle étant en mauvais état puisque le parement interne manquait. La face externe du mur a été dégagée des remblais lors de la fouille de 2016 permettant ainsi une étude du mur dans son ensemble (Fig. 58 et 59).

C'est surtout le parement externe encore conservé qui permet une étude détaillée du mur. Dégagé sur 1,60 m de hauteur depuis sa fondation sur le substrat à la dernière assise visible (Fig. 60), ce mur ST09 présente un parement peu soigné. Les pierres de petit et moyen appareil de tout-venant ne sont pas taillées. Leurs faces planes naturelles sont exploitées pour assurer leur stabilité dans le mur ou pour réaliser un parement vertical. Ces pierres, noyées dans un mortier grisâtre à inclusions de graviers et très friable sont agencées en assises irrégulières, tantôt mesurant 20 cm de hauteur, tantôt 10 cm. Certaines pierres de dimensions importantes sont prises dans deux assises à la fois et le mortier dégoulinant des joints recouvre souvent les assises à un point qu'il est parfois difficile de les suivre. De plus, elles ne sont pas parfaitement horizontales puisqu'elles présentent une légère déclivité dans le sens de la pente.

Les assises en partie basse étaient prises dans les fondations ce qui explique un parement peu soigné avec du mortier débordant. Les deux assises supérieures, incomplètes, car en partie

démolie appartiennent aux premières assises visibles du mur à l'extérieur de l'enceinte. Leur appareillage est plus soigné et sont composés de pierre de moyens modules aux proportions plus régulières. Toute la partie supérieure du mur manque, soit démontée pour servir de matériau de construction soit effondrée avec la ruine du temps.

Le sondage a été étendu en surface pour déterminer l'emprise du mur ST09. Son orientation légèrement désaxée nord-ouest/sud-est correspond parfaitement au tracé de l'enceinte médiévale visible sur le flanc est et n'est pas perpendiculaire avec l'alignement de pierres observé en surface en 2014 (Fig. 61). Dans son épaisseur, les vestiges du mur se dégradent plus l'on se dirige vers l'intérieur de l'enceinte où les niveaux de sols sont relativement plus bas qu'à l'extérieur ce qui a facilité l'effondrement de la structure dans la pente. Cela est bien visible sur le relevé en plan par les nombreuses dénivellations relevées sur les vestiges de la maçonnerie : le mur n'est pas proprement arasé. Le relevé en plan permet également d'estimer la largeur à 1,70 m en comptant l'absence du parement interne, ce qui est une mesure en totale adéquation avec celles relevées sur d'autres portions du mur d'enceinte en 2014.

Du côté est, le mur ST09 rejoint le tracé de l'enceinte observé, mais du côté ouest il est brutalement interrompu sur toute son épaisseur par un éboulis de pierre. Cette interruption n'est pas expliquée par la stratigraphie ni par les éléments retrouvés par la fouille. Il peut s'agir des éboulis générés par la destruction de la portion ouest du mur, mais cela n'explique pas pourquoi une certaine partie du mur a été entièrement détruite alors qu'une autre contiguë a été laissée presque intacte. Néanmoins, la description de ce mur ST09 permet d'affirmer qu'il ne peut pas appartenir à une tour d'enceinte. Ses dimensions ainsi que son alignement et son orientation le font correspondre aux murs du rempart de l'enceinte.

### **c) Description générale du mobilier découvert dans le sondage n°05**

Très peu de mobilier archéologique a été exhumé du sondage n°05 et pour cause, il se situe à l'extérieur du bourg castral, aux pieds des remparts. Seules les trois strates supérieures ont livré du matériel dans des quantités infimes. Il est à noter l'absence de tout mobilier métallique.

La céramique est représentée par deux uniques tessons présents dans l'U.S. de comblement supérieure 050101. Tous les deux en pâte rouge clair, l'un appartient à un plat creux et l'autre à un pot probablement de l'époque Moderne voire Contemporaine. Très peu de renseignements peuvent être tirés d'une documentation si fine et fragmentaire.

Enfin, des ossements animaux ont été observés dans les couches 050102 et 050104. Leur nombre peu important (respectivement 11 et 22) n'est pas significatif et, là encore, les interprétations de cette documentation sont compliquées.

Le mobilier issu de la fouille du sondage ne donne aucune indication sur l'occupation médiévale ou Moderne des lieux ni même sur la construction de l'enceinte et l'aménagement du site à cet endroit.

### **d) Interprétations et chronologie**

Seules les informations contenues dans la stratigraphie nous permettent de donner des interprétations sur sa constitution. Celles-ci sont synthétisées sur le diagramme stratigraphique du sondage (Fig. 62).

En premier lieu, la zone a été creusée jusqu'au substrat rocheux (U.S. 050106), puis une

fine couche composée de débris de substrat est laissée à la surface (U.S. 050105). Une tranchée (U.S. 050107) rejoignant le substrat est alors réalisée pour servir de tranchée de fondation au mur d'enceinte du bourg qui est directement bâti sur le socle rocheux (ST09). Simultanément à la construction de l'enceinte, la tranchée et l'avant-mur sont remblayés par une couche de terre mêlée de pierres relativement dense sur environ 1 m de hauteur (U.S. 050103). Un amas de pierres amoncelé contre la muraille vient renforcer sa base. Puis ce niveau constitue le sol extérieur utilisé en concomitance avec l'enceinte.

Enfin, à une époque indéterminée, correspondant sans doute à l'abandon du site à la fin de l'époque Moderne, le sol extérieur est recouvert d'abord partiellement d'une couche de dépôt riche en pierres peut-être issues de la destruction même de l'enceinte (U.S. 050102) ; puis complètement par une couche de terre assez dense et compacte (U.S. 050101). La structure ST09 n'est pas complètement recouverte et les deux assises visibles continuent à affleurer en surface. Une fine couche de terre végétale vient alors se superposer au tout.

## 4. Études complémentaires

Plusieurs études complémentaires ont été menées sur le mobilier découvert lors de cette campagne 2016 dans les trois sondages. La première concerne le mobilier métallique, la seconde le mobilier céramique et la dernière le mobilier osseux. Cette dernière n'étant pas achevée au moment de transmettre ce rapport, elle sera insérée dans le rapport suivant (2017) ou fera l'objet d'un rapport séparé.

### 4.1. Étude du mobilier métallique issu des sondages du bourg castral de L'Argentière – L'Argentière-la-Bessée – (par A. Letailleur, *ArchéoM* - chercheur associé *ArAr*, UMR 5138)

La campagne de sondages menée sur l'emplacement du *castrum* médiéval de L'Argentière-la-Bessée (05) a livré sur trois sondages un ensemble de mobilier métallique composé de 49 objets d'époque moderne, exprimés en NMI. Ce mobilier est presque exclusivement composé d'objets en fer, à l'exception d'une épingle en alliage cuivreux. Dans l'ensemble, ceux-ci présentent un état de conservation correct et ne nécessitent pas de stabilisation immédiate.

Parmi un ensemble important de clous et de tiges de section quadrangulaire, probables fragments de clous, qui ne peuvent être attribués précisément à un usage, un petit nombre d'objets est clairement identifié et témoigne d'un habitat et d'une activité agricole, voire artisanale. Le nombre réduit de ces objets ne justifie pas de classement spécifique, et c'est sous forme de catalogue que ces artefacts sont présentés ci-dessous. Les plus représentatifs ont fait l'objet de dessins présentés sur les planches en annexe (Pl. 1 et Pl. 2).

#### a) 160523 – Épingle à tête enroulée

Cette épingle est le seul vestige en alliage cuivreux retrouvé dans les sondages en 2016, et également le seul représentant de la catégorie parure / vestimentaire. Elle présente une taille importante, avec une longueur de 48 mm, une section de 1,5 mm pour la tige et un diamètre de tête de 3,8 mm. Il s'agit donc d'un exemplaire de grande taille par rapport aux épingles habituellement retrouvées en masse dans les niveaux des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles (village castral d'Essertines-Basses, Loire ; douves du château de Bertholène, Aveyron), dont la longueur moyenne avoisine plutôt 30 mm de longueur. Plusieurs comparaisons archéologiques peuvent être proposées pour ce type

d'épingle de grande dimension : à Winchester, des épingles de dimensions similaires sont identifiées comme des épingles à cheveux ou à usage vestimentaire (BIDDLE 1990, p.559) ; à York, des épingles à tête enroulée ont été retrouvées dans des niveaux du XIIIe au XVIe siècle (OTTAWAY, ROGERS 2002, p.2915). À Londres, ces objets apparaissent dès le XIIIe siècle, mais se retrouvent en grand nombre dans les couches des XIVe et XVe siècles. Elles sont également très nombreuses dans les niveaux du XVIe siècle, mais leur usage décroît aux XVIIe et XVIIIe siècles. En France, le château de Tours a livré également quelques exemplaires de grandes épingles à tête enroulée de l'époque moderne (MOTTEAU *et alii*, p.13-14) ; à Peyreperouse, une épingle de forme et de dimensions parfaitement similaire à l'exemplaire étudié (BAYROU 2000, p.222, fig.148, inv.43) a été retrouvée avec plusieurs dizaines d'autres objets de taille inférieure dans un niveau datable de la fin du Moyen Âge au XVIIe siècle.

Si une grande concentration de ces objets, associée à d'autres indices peut témoigner d'une occupation aux XVe et XVIe siècles, cet objet isolé ne peut être daté par sa typologie ni constituer un marqueur typochronologique.

L'observation de nombreuses peintures et gravures des XVe et XVIe siècles (Bruegel l'Ancien, Van Der Weiden, Savoldo, Lucas Cranach, Van der Heyden, Pieter Aertsen, Jean Fouquet...) permet de constater que l'épingle est presque toujours associée au costume féminin, notamment à la coiffe ; cela n'empêche pas d'autres utilisations vestimentaires. Ainsi, sur le tableau *La Danse des Paysans*, de Bruegel l'Ancien, conservé au Kunsthistorisches Museum de Vienne (Autriche), et daté de 1568, une épingle est utilisée pour tenir une bande de tissu sur l'habit d'un enfant.

Ce type d'épingle est le résultat du travail d'un artisan spécialisé, l'épinglier. Elles sont réalisées à partir d'une section de fil droite, appointée. Puis deux ou trois spires d'un fil de métal cuivreux sont enroulées sur l'autre extrémité en vue d'obtenir la tête ronde par martelage.

#### **b) 160547 – coin ou burin**

Cet objet malheureusement endommagé aux deux extrémités s'apparente par sa forme soit à un coin d'outil à emmancher soit à un burin. Les coins à emmancher sont utilisés habituellement pour renforcer l'emmanchement de certains outils à percussion directe : marteaux, haches, taillants ou pics par exemple. Ces accessoires, très fréquents sur les sites archéologiques où ont été exercées des activités artisanales ou agricoles, existent depuis l'antiquité et ne peuvent être datés hors stratigraphie. Les burins plats, ou ciseaux sont des outils destinés au travail du bois ou du métal. Ils sont plus courts que les outils à pierre ; les plus massifs sont destinés au travail du métal, car ils sont soumis à des compressions longitudinales plus importantes. Dans le cas de l'objet 160547, on privilégiera l'interprétation d'un objet destiné au travail du bois.

En règle générale, la distinction entre coin et burin se fait par l'observation de l'extrémité proximale : le burin présente des marques de percussion, voire un bourrelet, et ces caractéristiques sont absentes sur le coin.

Dans les deux cas, cet objet est associé à une activité artisanale ou agricole, car il témoigne de la présence d'outils. Les burins sont des objets fréquents en contexte archéologique : signalons des exemplaires à Winchester (BIDDLE 1990, t.1, p.198 ; p.276) et en Normandie (HALBOUT *et alii* 1986, p.204).

### c) 160527/160528 – couteau à manche

Cet objet est composé de deux fragments enregistrés séparément, mais correspondant initialement au même objet. Il s'agit d'un couteau en fer à manche massif, réalisé d'un seul tenant. Le manche semble avoir été fonctionnel tel quel, sans placage ou rajout. La lame montre un dos légèrement courbé, plongeant vers la pointe, assez arrondie. Le tranchant est presque droit, jusqu'à la garde, peu prononcée. Le manche en prolongement est massif, et s'épaissit de manière régulière vers l'extrémité proximale, jusqu'à une mitre constituée par le repli du métal sur lui-même sur 9 mm.

Si aucune comparaison archéologique n'a pu être établie, on peut cependant observer une similitude frappante concernant la forme de la lame avec des lames de couteaux pliants dits de Saint-Etienne, nommés également *jambettes* ou *flatins*, et fabriqués aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans le Massif central, dont un exemplaire avait été retrouvé en 2015 sur le même site.

Ces fabrications présentent de nombreuses variantes, et il est fort probable que nous soyons ici en présence d'une production moderne ou contemporaine. Une radio de la lame permettrait peut-être d'observer une marque de fabricant et d'éluider (pour ne pas dire « trancher ») cette question.

### d) Objets à identification incertaine

Plusieurs objets fragmentaires ou très corrodés ne peuvent être identifiés avec précision, voire pour certains ne peuvent être rattachés à une seule catégorie. Parmi ceux qui peuvent être interprétés de différentes manières, l'objet inventorié sous le n°160525 est composé de deux tiges de section rectangulaire, non soudées, mais qui se touchent. L'hypothèse la plus probable quant à l'identification de cet objet est celle de la charnière-goupille ; cet objet aurait ainsi fonctionné avec un moraillon, articulé autour de la boucle alors que les tiges étaient fichées dans le bois d'une menuiserie. Des objets parfaitement similaires ont été découverts à Rougier (DEMIANS D'ARCHIMBAUD 1980, p.474). Il s'agirait alors d'un élément de fermeture de porte ou de coffre.

Les fouilles de Rougiers ont par ailleurs livré des ferrures de rotation assez proches de l'objet étudié ; l'anneau aurait alors reçu un anneau similaire, faisant office de charnière entre deux pièces de menuiserie (DEMIANS D'ARCHIMBAUD 1980, p.466). Des objets identiques ont été découverts à Londres (EGAN 2010, p.51).

Enfin, on ne peut exclure l'hypothèse de l'élément de suspension : à York, un objet proche est un fragment de suspension destinée à relever un seau (OTTAWAY, ROGERS 2002 p.2807) ; à Winchester, des fragments de chaînes à usage domestique (suspension, cuisine) sont composés de maillons assez proches de l'objet retrouvé (BIDDLE 1990, t.2, p.825). En France, les fouilles réalisées sur le site des Grands Roseaux, en bordure du lac de Paladru, ont livré une crémaillère dont la chaîne est composée de maillons au même profil que l'objet 160525 découvert à L'Argentière (Collardelle, Verdel 1993 : 316-317, fig. 235, n° 17).

Parmi les autres objets difficilement identifiables, un crochet fragmentaire, inventorié sous le n°160549 mérite d'être mentionné : la courbe est en effet parfaitement régulière, ce qui exclut a priori l'hypothèse que cet objet soit une simple tige de clou arraché. L'utilisation comme crochet de suspension est envisageable, mais ne peut être étayée faute d'éléments de comparaison suffisants. L'objet enregistré sous le numéro 160548 n'a permis en revanche aucune comparaison et reste à ce jour non identifié. Son extrémité époincée suggère qu'il était fiché dans une structure en bois

(battant, cloison, pilier...). Sa forme générale peut faire penser à une vertèbre, la boucle venant accueillir l'extrémité du verrou. Mais en l'absence de comparaisons, il n'est pas possible de préciser sa fonction.

### e) Clouterie

Parmi les clous découverts dans le sondage 2016, peu sont intacts et lisibles, à cause des cassures et de la corrosion. On peut observer néanmoins la présence de clous et de fragments de clous en fer forgé, de section carrée avec une tête à quatre faces. Leur usage est impossible à définir a posteriori ; cependant, une observation attentive de bâtiments modernes encore en élévation permet de comprendre la diversité des usages : assemblage des pièces de bois, fixation d'éléments de planchers, suspension d'objets, accroche d'enduits sur bois, notamment au plafond, assemblage sur meubles et placards... leur grand nombre dans les niveaux de démolition n'a donc rien de surprenant. On peut identifier en revanche sur des clous présentant un angle à 90° (inv. 160508) un usage sur menuiserie verticale : en effet, la pointe du clou enfoncé dans le bois était recourbée de l'autre côté pour obtenir une fixation optimale avec serrage de deux pièces de bois.

## **Bibliographie**

- BAYROU L. (dir.), *Peyrepertuse, forteresse royale*, Archéologie du Midi médiéval, supplément numéro 3, 2000
- BIDDLE M. (dir.), *Artefacts from medieval Winchester, Object and economy in medieval Winchester*, Oxford, Clarendon Press, 1990
- COLLARDELLE M., VERDEL E., L'habitat des Grands Roseaux et son mobilier. In : COLLARDELLE M., VERDEL E. (Dir.), *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement : La formation d'un terroir au XIe siècle*. Paris, Editions de la maison des sciences de l'Homme : 1993. p. 314-321.
- DEMIANS D'ARCHIMBAUD G., *Les fouilles de Rougiers*, Editions du CNRS, Paris, 1980 (réédition de nov. 2010)
- EGAN G., *The medieval household, Daily living c.1150-1450, Medieval finds from excavations in London*, Museum of London, Londres, 2010
- HALBOUT P, PILET C., VAUDOUR C., *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie, du Ier au XVe siècle*, Cahier des annales de Normandie n°20, 1986
- MOTTEAU J. et alii, *Catalogue des objets des fouilles de Tours (1973-1977)*, Laboratoire d'archéologie urbaine, Tours, 1991
- LETAILLEUR A., *Le mobilier métallique du village castral d'Essertines-Basses (Loire) : aspects matériels d'un village du Forez, XIIIe-XVIe siècles*, mémoire de Master 2 (dir. J.-M. POISSON), université Lyon 2, 2015
- OTTAWAY P., ROGERS N, *Craft, industry and everyday life : finds from medieval York*, York Archaeological Trust, York, 2002

## **4.2. Étude des restes osseux de faune issus des sondages 1BIS, 4 et 5, Château de L'Argentière-la-Bessée (L. Roux, archéozoologue associée au laboratoire EDYTEM)**

L'assemblage osseux a été mis au jour lors de la fouille du mois d'août 2016 par Benjamin Oury et son équipe. Il est constitué de 1361 restes de faune dont 136 proviennent du sondage 1BIS, 1185 du sondage 4 et 34 du sondage 5.

### **a) Méthode de détermination et de quantification de l'assemblage osseux**

Tous les restes osseux ont été inventoriés d'après leur taille et l'état de conservation de leurs surfaces.

La détermination s'est appuyée sur notre collection de référence et sur des ouvrages généraux d'ostéologie (Barone 1999, Schmidt 1972, Fernandez 2001). Le nombre de restes (NR) est l'unité de base comptabilisant toutes les pièces osseuses. Le nombre minimum d'éléments (NME) est calculé par exclusion. Il permet de quantifier le nombre de pièces anatomiques pour chaque taxon. Le nombre minimum d'individus (NMI) est calculé à partir du NME par exclusion. Il définit le nombre minimum d'individus présents pour un taxon donné dans une unité stratigraphique déterminée.

Les âges de mort des mammifères ont été estimés à partir des dates d'éruption, de remplacement et d'usure dentaire (Varin 1980, Chatelain 1992, Vedrine 2006), complétés par les stades d'épiphysations des éléments du squelette post-crânien (Barone 1999).

L'intensité de l'activité biologique au sein du sédiment peu s'observer grâce à l'importance des réseaux de ridules imprimés par les racines des végétaux lorsqu'ils viennent prélever les minéraux qui sont nécessaires à leur croissance au contact direct des ossements. Cette action des agents biologiques sera d'autant plus élevée que le substrat sera hétérogène, c'est-à-dire comprenant des poches d'air et d'humidité. La quantité de matière organique joue également un rôle important et peut s'observer par des teintes brunes, plus ou moins foncées, acquises par les corticales au cours de leur séjour sous terre.

Les agents chimiques du substrat vont également agir sur l'état des corticales en les corrodant plus ou moins selon leur nature. L'altération des surfaces osseuses résultant de l'exposition des vestiges fauniques à l'air libre, aux aléas climatiques (*weathering*), a été identifiée grâce aux stades d'altération proposés par Behrensmeyer (1978), modifiés dans ses derniers stades. En effet, les critères établis correspondent à des conditions de dégradation en milieu steppique. Pour affiner notre lecture, nous avons rassemblé les stades 2 et 3, 4 et 5 et obtenu l'échelle suivante :

0 : Aucun signe de craquelure ni d'écaillage sur la surface, os encore gras ;

1 : Fines fissures longitudinales, surfaces articulaires montrant parfois de fines craquelures en mosaïques ;

2 : Couches les plus externes présentant des écailles associées aux fissures. Surface caractérisée par des zones rugueuses (texture fibreuse) qui s'étendent avec le temps, fissures encore peu profondes, bords arrondis ;

3 : Surface entièrement fibreuse, écailles grandes ou petites pouvant se détacher, fissures ouvertes avec bords arrondis. Os détruit sur place, nombreux fragments autour de la pièce principale, forme initiale de l'os difficile à reconnaître.

### b) Taphonomie des sondages 1BIS, 4 et 5

Les ossements sont de petite, voire de très petite taille dans les trois sondages. La fragmentation est importante, environ 79% des fragments mesurent moins de 6 cm (Tableau 1).

L'ensemble des restes osseux fragmentés présente des cassures sur os frais et sur os sec. Les cassures sur os frais sont prédépositionnelles et révèlent une action anthropique. En effet, dans le sondage 01bis, 13 restes osseux portent des traces de débitage au hachereau et 6 des stries de désarticulations. Dans le sondage 04, 58 restes ont été débités au hachereau, 28 portent des stries de désarticulation et 2 des stries de décarnisation. Le sondage 05 ne montre aucun de ces stigmates.

Les restes osseux sont peu brûlés. Lorsqu'ils le sont, ils sont principalement chauffés à plus de 600°C (Tableau 2). Dans le sondage 01bis, la combustion concerne des ossements de porc domestique (1), de bœuf domestique (1), d'ovicaprinés (12) et de poule domestique (4). Dans le sondage 04, ce sont des ossements de porc domestique (2), de bœuf domestique (1), d'ovicaprinés (31), de lapin de garenne (3) et de poule domestique (6). Dans le sondage 05, aucun reste osseux n'a été passé à la flamme.

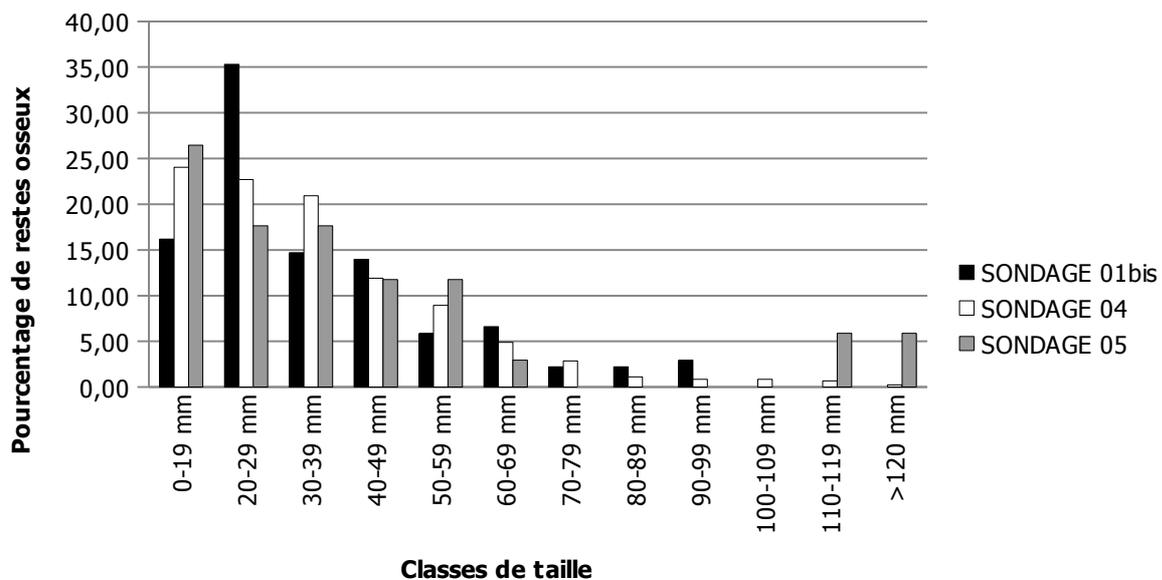


Tableau 1: Pourcentage de reste osseux par classe de taille et par sondage

	Frais pas de combustion	Brun combustion $\leq 170^{\circ}\text{C}$	Noir combustion $\leq 400^{\circ}\text{C}$	Gris/Blancs combustion $\leq 600^{\circ}\text{C}$
S 01BIS	118	2	0	16
S 04	1140	9	9	27
S 05	34	0	0	0

Tableau 2: Intensité de la combustion

Les traces anthropiques sont parfois complétées par celles des détritivores vivants au contact de l'homme (chien...). Certains ossements portent des marques de dents de rongeurs,

d'autres des stries de charriage. La faible fréquence de ces traces laisse supposer un enfouissement assez rapide des ossements après leur dépôt (Tableau 3).

Les cassures sur os secs sont postdépositionnelles et résultent des alternances des cycles de gel/dégel (Guadelli, Ozouf 1994), des mouvements de compactions internes du substrat, du piétinement occasionné par le passage fréquent des hommes et/ou des animaux (Lenoble, Bordes 2001), ou encore du prélèvement, du lavage, du conditionnement, du transport des restes osseux.

Dans le sondage 01bis, 100% des restes osseux présentent des marques de ponction minérale par les radicelles des végétaux. Ces marques forment un réseau arborescent de fines ridules occupant une petite surface du fragment osseux (~20% de la surface totale). Dans le sondage 04, la tendance est la même, seule l'US 040102 possède des restes osseux ne montrant aucune marque (10) et un seul reste est plus ponctionné (~50% de la surface totale). Les restes osseux du sondage 05, restent dans ce schéma, à l'exception de 5 restes de l'US 050102 qui sont très fortement impactés par ces ponctions et présentent des corticales couvertes de ridules.

L'impact des agents chimiques du sédiment est faible dans l'ensemble des sondages. Les restes osseux ont des corticales bien conservées et à peine corrodées (~20% de la surface totale). Quelques exceptions sont observables : dans l'US 01b0101 du sondage 1, un fragment est corrodé plus intensément (~50% de la surface totale), 2 restes présentent le même aspect de corticale dans l'US 01b0107. Dans le sondage 04, l'US 040102 contient des restes osseux non corrodés (11), une majorité (877) faiblement corrodée (~20% de la surface totale), 52 restes corrodés plus intensément (~50% de la surface totale) et 7 restes très corrodés (>50% de la surface totale). Enfin, l'US 040108, contient 2 restes corrodés plus intensément (~50% de la surface totale).

La plupart des restes osseux ne présentent aucun stigmate d'exposition aux agents atmosphériques. Lorsque ces stigmates sont présents, ils sont peu intenses. Cette observation vient conforter l'hypothèse d'un enfouissement relativement rapide des restes osseux observé avec les traces naturelles.

Aucune coloration n'a été observée sur les restes osseux à l'exception d'une tache bleu-vert sans doute déposée par le contact direct d'un objet métallique de fer ou de cuivre dans le sondage 04 US 040102.

	Aucune trace	Manduction par des carnivores	Rognage par des rongeurs	Stries de charriage
<b>S 01bis</b>	<b>70</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
<b>S 04</b>	<b>1164</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>S 05</b>	<b>32</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Tableau 3: Traces naturelles

### c) Taxonomie

Dans le sondage 01bis, les ovicaprinés sont les mieux représentés (66, en prenant en compte l'unique dent de mouton). Le taxon suivant est la poule domestique (5). Viennent ensuite le renard roux (4) et le bœuf domestique (4). Enfin le cochon (2) et le crapaud commun (2) (Tableau 4).

	Chien ( <i>Canis familiaris</i> )	Renard roux ( <i>Vulpes vulpes</i> )	Cheval ( <i>Equus caballus</i> )	Cochon domestique ( <i>Sus scrofa domestica</i> )	Chevreuil ( <i>Capreolus capreolus</i> )	Bœuf domestique ( <i>Bos taurus</i> )	Chèvre ( <i>Capra hircus</i> )	Mouton ( <i>Ovis aries</i> )	Mouton et chèvre ( <i>Ovicaprinae</i> )	Lapin de garenne ( <i>Oryctolagus cuniculus</i> )	Poule domestique ( <i>Gallus gallus</i> )	Crapaud commun ( <i>Bufo bufo</i> )	TOTAL
01b0101		3				1			5			2	11
01b0105									15				15
01b0106									6				6
01b0107				2		1		1	15		2		21
01b0108						1							1
01b0109									4				4
01b0110									11				11
HS		1				1			6		3		11
01b ST07									2				2
01b ST6									2				2
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>66</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>84</b>

Tableau 4: Nombre de restes osseux par taxon et par US dans le sondage 01bis

Dans le sondage 04, les ovicaprinés dominent encore l'ensemble de la faune avec 411 restes, auxquels il faut ajouter ceux de chèvre (6) et ceux de moutons (25). Viennent ensuite le bœuf domestique (44), puis le porc domestique (10) et la poule domestique (10). Enfin le chien (9), le lapin de garenne (3), le chevreuil (2) et le cheval (1) (Tableau 5)

	Chien ( <i>Canis familiaris</i> )	Renard roux ( <i>Vulpes vulpes</i> )	Cheval ( <i>Equus caballus</i> )	Cochon domestique ( <i>Sus scrofa domestica</i> )	Chevreuil ( <i>Capreolus capreolus</i> )	Bœuf domestique ( <i>Bos taurus</i> )	Chèvre ( <i>Capra hircus</i> )	Mouton ( <i>Ovis aries</i> )	Mouton et chèvre ( <i>Ovicaprinae</i> )	Lapin de garenne ( <i>Oryctolagus cuniculus</i> )	Poule domestique ( <i>Gallus gallus</i> )	Crapaud commun ( <i>Bufo bufo</i> )	TOTAL
US 040101	1			1					39		2		44
US 040102	8		1	7		38	6	24	278		6		368
US 040103									8				8
US 040104									12				12
US 040105									32		2		34
US 040106									1				2
US 040107				2	1	1			17	3			24
US 040108						3		1	13				17
US 040109									6				6
HS					1	2			5				8
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>44</b>	<b>6</b>	<b>25</b>	<b>411</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>523</b>

Tableau 5: Nombre de restes osseux par taxon et par US dans le sondage 04

Dans le sondage 05, les deux US ayant livré des ossements sont dominées par les ovicaprinés (31) qu'un unique reste de poule domestique vient compléter (Tableau 6).

	Chien ( <i>Canis familiaris</i> )	Renard roux ( <i>Vulpes vulpes</i> )	Cheval ( <i>Equus caballus</i> )	Cochon domestique ( <i>Sus scrofa domestica</i> )	Chevreuil ( <i>Capreolus capreolus</i> )	Bœuf domestique ( <i>Bos taurus</i> )	Chèvre ( <i>Capra hircus</i> )	Mouton ( <i>Ovis aries</i> )	Mouton et chèvre ( <i>Ovicaprinae</i> )	Lapin de garenne ( <i>Oryctolagus cuniculus</i> )	Poule domestique ( <i>Gallus gallus</i> )	Crapaud commun ( <i>Bufo bufo</i> )	TOTAL
US 050102								22			1		23
US 050104								9					9
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>31</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>32</b>

Tableau 6: Nombre de restes osseux par taxon et par US dans le sondage 05

Le nombre d'individus dans le sondage 01bis place les ovicaprinés en tête (2) auxquels il faut ajouter le mouton (1), le bœuf domestique, la poule domestique, le renard, le porc domestique et le crapaud commun, comptabilisent respectivement un individu.

Le renard est un animal adulte, le porc domestique est âgé de moins de 8 mois. Le bœuf domestique est âgé de 20 à 24 mois. Le mouton a entre 40 et 48 mois. Un premier ovicapriné, plus de 55 mois et un second moins de 10 mois. Enfin, la poule domestique est un individu adulte.

Dans le sondage 04, les ovicaprinés restent en tête (5) auxquels s'ajoutent le mouton (6) et la chèvre (1). Suivent, chacun avec un individu : le chien, le cheval, le porc domestique, le lapin de garenne et la poule domestique.

Le chien est âgé de plus de 24 mois. Le cheval est un individu adulte. Le porc domestique à 19 mois. Le chevreuil est également un individu adulte. La chèvre est âgée de plus de 36 mois. Parmi les moutons : 4 ont plus de 60 mois, 1 est âgé de 24 mois et un dernier de plus de 24 mois. Les ovicaprinés totalisent 1 individu de plus de 60 mois, un second âgé de 36 à 42 mois, un autre de 18 mois, un de 10 mois et un dernier de moins de 3 mois. Enfin, le lapin de garenne est un adulte et la poule domestique est un coq adulte.

Le sondage 05 totalise 1 ovicaprinés de plus de 36 mois et 1 poule domestique adulte (Tableau 7).

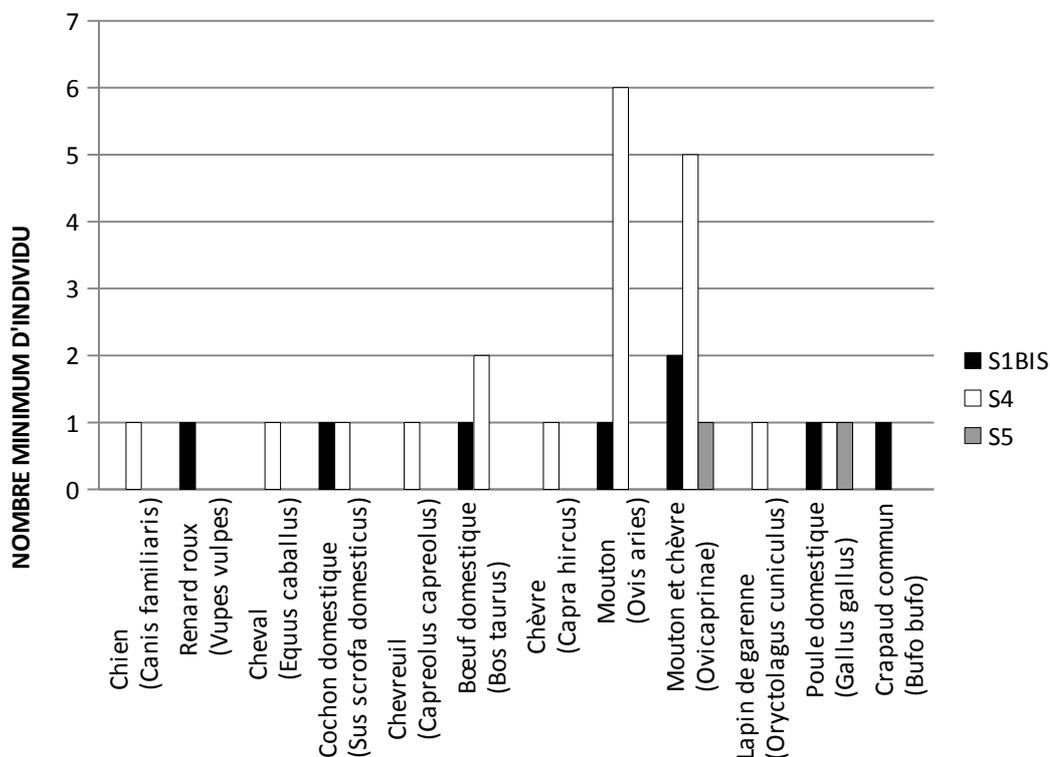


Tableau 7: Nombre minimum d'individus par taxon et par sondage

Chez les ovicaprinés, classe la plus représentée, les animaux sont principalement abattus après 3 ans (Tableau 8), le plus souvent aux alentours de 5 ans (6 individus). Ce profil de classes d'abattage montre une consommation principale d'animaux de réforme de l'élevage laitier (BLAISE 2005, BIGNON *et al* 2008).

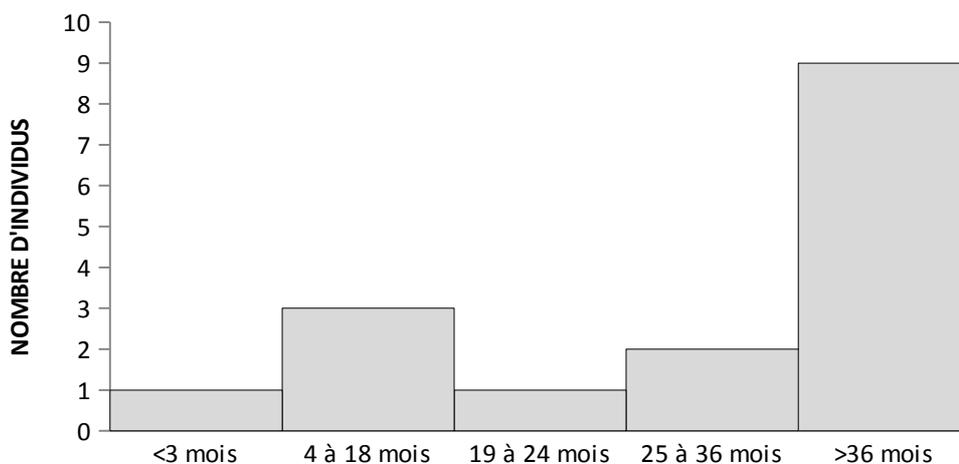


Tableau 8: Nombre d'individus par classe d'âge chez les ovicaprinés

L'ensemble du squelette est représenté indiquant l'absence d'une possible conservation différentielle et peut attester d'une préparation bouchère *in situ*. L'élément le mieux représenté est l'hémimandibule, sans doute lié au fait que les dents ont un taux de survie supérieur aux autres éléments. Suivent les os de l'épaule et les gigots (Tableau 9).

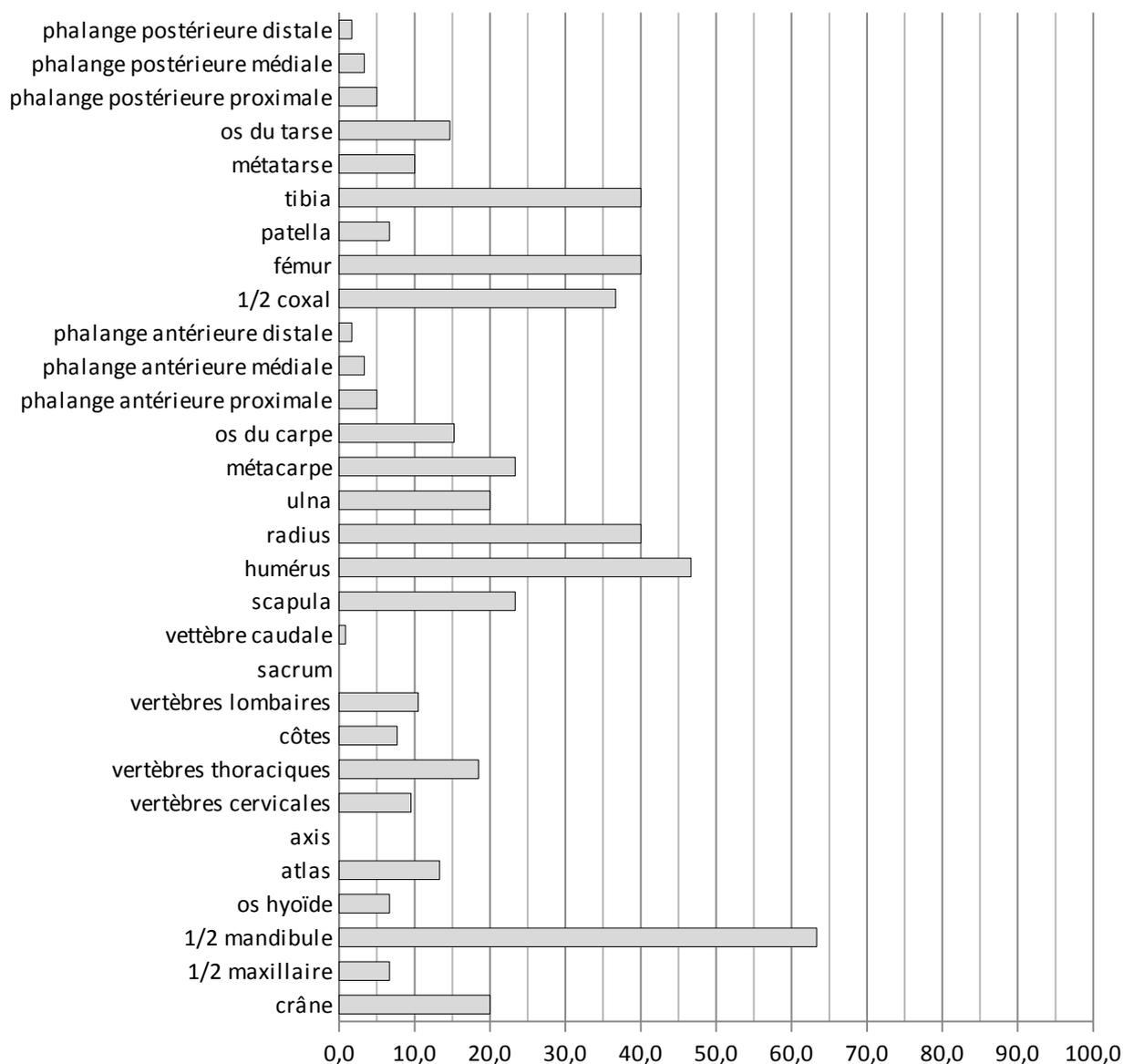


Tableau 9: Taux de survie des éléments anatomiques d'ovicaprinés

#### d) Conclusion

L'ensemble des observations taphonomiques est similaires à celles que nous avons notées dans l'étude des sondages 01 et 03 en 2015. Une exception existe quant aux colorations des corticales, notamment dans le sondage 01, qui n'ont pas été confirmées dans les US fouillées en 2016, indiquant peut être, un matériel en place.

La diversité taxonomique diffère légèrement : le cerf et le blaireau disparaissent. Le cheval est présent avec un seul reste osseux (calcaneus). Un crapaud commun apparaît dans le sondage 1, indiquant une cavité naturelle (terrier...) ou anthropique (cave...).

Les ovicaprinés dominent l'assemblage. Leurs âges d'abattage suggèrent une exploitation du lait et la consommation de femelles de réforme. Les éléments squelettiques présents indiquent une préparation bouchère sur le site.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARONE 1999** : Baronne R. – *Anatomie comparée des mammifères domestiques*. Tome 1 Ostéologie. Paris : Vigot Frères éditeurs, 1999.
- BEREHRENSMEYER 1978**: Berehrensmeyer A.-K. - Taphonomic and ecologic information from bone weathering, *Paleobiology*, 4 (2), p 150-162.
- BLAISE 2005** : Blaise, E. 2005. - L'élevage au Néolithique final dans le sud-est de la France : éléments de réflexion sur la gestion des troupeaux, *Anthropozoologica* 40 (1) : 191-216.
- BIGNON 2008** : Bignon et al in : Lepetz S., Van Andringa w. – *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine Rituels et pratiques alimentaires*, Editions Monique Mergoïl, Montagnac, p.155-164.
- CHATELAIN 1992** : Chatelain E. – Dents diagnose de l'âge des animaux domestiques. Laboratoire d'anatomie de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon, 1992, 89 p.
- COSTAMAGNO 1999**: Costamagno S. - *Stratégies de chasse et fonction des sites au Magdalénien dans le Sud de la France*. Thèse soutenue le 29 octobre 1999, Directeur : Françoise DELPECH.
- FERNANDEZ 2001** : Fernandez, H. -2001- Ostéologie comparée des petits ruminants eurasiatiques sauvages et domestiques (genres *Rupicapra*, *Ovis*, *Capra* et *Capreolus*) : diagnose différentielle du squelette appendiculaire. Thèse N°3286, Université de Genève, Muséum d'histoire naturelle.
- GUADELLI, OZOUF 1994** : Guadelli J.-L., Ozouf J.-C.- Étude expérimentale de l'action du gel sur les restes fauniques. In : *Outillage peu élaboré en os et bois de cervidé IV : taphonomie/bone modification*, Artefacts 9, pp. 47-56.
- LENOBLE, BORDES 2001** : Lenoble A., Bordes J.-G. – Une expérience de piétinement et de résidualisation par ruissellement. In : L. Bourguignon, I. Ortega et M.-C. Frère-Sautot dir., *Préhistoire et approche expérimentale*, coll, Préhistoire n°5, Ed. M. Mergoïl, Montagnac, pp 295-311.

**SCHMID 1972** : Schmid, E - *Atlas of Animal Bones*. Elsevier Publishing, Amsterdam.

**VARIN 1980** : Varin E. – *Chevreuil, Cerf, Sanglier*. Bordeaux : Editions de l'Orée, 1980, 270 p.

**VEDRINE 2006** : Vedrine B. – *Incidence du parasitisme pulmonaire et digestif sur le retard de croissance du sanglier*. Thèse de l'école vétérinaire de Nantes, 2006.

**VON DEN DRIESCH 1976**: Von den Driesch, A. - A guide to the measurement of animal bones from archaeological sites. Harvard University, *Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, Peabody Museum Bulletin* 1.

## ANNEXE

### *Canis familiaris*

#### Scapula

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 15	S4 US040102 D>24 MOIS
1	HS	HAUTEUR LE LONG DE L'EPINE	
2	DHA	HAUTEUR DIAGONALE	
3	Ld	LONGUEUR DORSALE MAXIMUM	
4	SLC	DAP MINIMUM DU COL	26,9
5	GLP	DAP AUX PROCESSUS ARTICULAIRE	39,21
6	LG	DAP DE LA CAVITE GLENOIDE	31,78
7	BG	DT DE LA CAVITE GLENOIDE	27,11

### *Bos Taurus*

#### HUMERUS

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 16	01B US01B0101 D >20 MOIS
1	GL	LONGUEUR MAXIMUM	
2	GLI	LONGUEUR LATERALE MAXIMUM (EQUIDES)	
3	GLC	LONGUEUR MAXIMUM DEPUIS LA TETE	
4	Bp	DT PROXIMAL MAXIMUM	
5	Dp	DAP PROXIMAL (CANIDES ET LAGOMORPHES)	
6	SD	DT MINIMUM DE LA DIAPHYSE	
7	Bd	DT DISTAL MAXIMUM	88,21
8	BT	DT MAXIMUM DE LA TROCHLEE	79,19

#### TALUS

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 60	S4 US040102 G ADULTE
1	GL 1	LONGUEUR EXTERNE MAXIMUM	77,46
2	GLm	LONGUEUR INTERNE MAXIMUM	71,61
3	DI	EPAISSEUR EXTERNE MAXIMUM	44,64
4	Dm	EPAISSEUR INTERNE MAXIMUM	43,48
5	Bd	DT DE LA TROCHLEE DISTALE	50,3

**PHALANGE POSTERIEUREPROXIMALE**

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 41/44/47	S4 US040102 EXTERNE D >24 MOIS
1	Glpe	LONGUEUR EXTERNE MAXIMUM	54,36
2	Bp	DT PROXIMAL MAXIMUM	35,57
3	SD	DT MINIMUM DE LA DIAPHYSE	28,86
4	Bd	DT DISTAL MAXIMUM	32,63

*Capra hircus***RADIO ULNAIRE**

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 19 RADIO-ULNAIRE	S4 US040102 RADIUS G >10
1	GL	LONGUEUR MAXIMUM	
2	GL 1	LONGUEUR MAXIMALE EXTERNE (EQUIDES)	
		CODE 17 RADIUS	
11	GL	LONGUEUR MAXIMUM	
12	PL	LONGUEUR PHYSIOLOGIQUE	
13	L 1	LONGUEUR LATERALE (EQUIDES)	
14	BP	DT PROXIMAL MAXIMUM	32,14
15	BFp	DT FACETTE ARTICULAIRE PROXIMALE (EQUIDES + RUMINANTS)	24,41
16	SD	DT MINIMUM DE LA DIAPHYSE	18,48
17	CD	PERIMETRE MINIMUM DE LA DIAPHYSE	
18	Bd	DT DISTAL MAXIMUM	
19	BFd	DT FACETTE ARTICULAIRE DISTALE	
		CODE 18 ULNA	
21	GL	LONGUEUR MAXIMUM	
22	LO	DAP AU PROCESSUS ANCONEUS	
23	DPA	LONGUEUR DE L'OLECRANE (RUMINANTS)	
24	SDO	DAP MINIMUM DE L'OLECRANE	
25	BPC	DT MAXIMUM DE LA SURFACE ARTICULAIRE	

**METACARPE**

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 30 A 35 MTC ET 70 A 75 MTT	S4 US040102 MTT G >36	S4 US040102 MTC G >36
1	GL	LONGUEUR MAXIMUM		
2	GL1	LONGUEUR EXTERNE MAXIMUM (EQUIDES)		
3	L1	LONGUEUR EXTERNE (KIESEWALTER)		
4	Bp	DT PROXIMAL MAXIMUM	18,85	22,62
5	Dp	DAP PROXIMAL MAXIMUM	18	16,34
6	SD	DT MINIMUM DE LA DIAPHYSE	11,75	14,43
7	CD	DAP MINIMUM DE LA DIAPHYSE	10,93	10,86
8	DD	PERIMETRE MINIMUM DE LA DIAPHYSE		
9	Bd	DT DISTAL MAXIMUM		
10	Dd	DAP DISTAL MAXIMUM		

**Ovicaprinés****SCAPULA**

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 15	S4 US040102 G >11 MOIS	S4 US040102 G >11 MOIS	S4 US040102 G >11 MOIS
1	HS	HAUTEUR LE LONG DE L'EPINE			
2	DHA	HAUTEUR DIAGONALE			
3	Ld	LONGUEUR DORSALE MAXIMUM			
4	SLC	DAP MINIMUM DU COL	20,95	19,65	
5	GLP	DAP AUX PROCESSUS ARTICULAIRE	33,14	33,7	31,93
6	LG	DAP DE LA CAVITE GLENOIDE	23,82	24,85	24,13
7	BG	DT DE LA CAVITE GLENOIDE	21,25	21,75	20,74

**HUMERUS**

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 16	S4 US040102 D >11 MOIS	S4 US040105 D >11 MOIS
1	GL	LONGUEUR MAXIMUM		
2	GLI	LONGUEUR LATERALE MAXIMUM (EQUIDES)		
3	GLC	LONGUEUR MAXIMUM DEPUIS LA TETE		
4	Bp	DT PROXIMAL MAXIMUM		
5	Dp	DAP PROXIMAL (CANIDES ET LAGOMORPHES)		
6	SD	DT MINIMUM DE LA DIAPHYSE	15,35	
7	Bd	DT DISTAL MAXIMUM	30,52	34,39
8	BT	DT MAXIMUM DE LA TROCHLEE	31,02	33,23

**RADIO ULNAIRE**

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 19 RADIO-ULNAIRE	S4 US040102 RADIUS D>60 MOIS	S4 US040102 RADIUS D>10 MOIS	S01b US ST07 D
1	GL	LONGUEUR MAXIMUM			
2	GL 1	LONGUEUR MAXIMALE EXTERNE (EQUIDES)			
		CODE 17 RADIUS			
11	GL	LONGUEUR MAXIMUM			
12	PL	LONGUEUR PHYSIOLOGIQUE			
13	L 1	LONGUEUR LATERALE (EQUIDES)			
14	BP	DT PROXIMAL MAXIMUM		35,66	39,73
15	BFp	DT FACETTE ARTICULAIRE PROXIMALE (EQUIDES + RUMINANTS)		32,4	26,81
16	SD	DT MINIMUM DE LA DIAPHYSE		20,71	17,27
17	CD	PERIMETRE MINIMUM DE LA DIAPHYSE			
18	Bd	DT DISTAL MAXIMUM	27,8		
19	BFd	DT FACETTE ARTICULAIRE DISTALE	21,2		
		CODE 18 ULNA			
21	GL	LONGUEUR MAXIMUM			

**RADIO ULNAIRE**

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 19 RADIO-ULNAIRE	S4 US040102 RADIUS D>60 MOIS	S4 US040102 RADIUS D>10 MOIS	S01b US ST07 D
22	LO	DAP AU PROCESSUS ANCONIUS			
23	DPA	LONGUEUR DE L'OLECRANE (RUMINANTS)			
24	SDO	DAP MINIMUM DE L'OLECRANE			
25	BPC	DT MAXIMUM DE LA SURFACE ARTICULAIRE			17,14

**METACARPE**

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 30 A 35 MTC ET 70 A 75 MTT	G >36 MOIS S4 US040102	S4 US040102 D >12 MOIS	S4 US040102 G >12 MOIS	S4 US040101 G >36 MOIS	S4 US040101 G >36 MOIS	S4 US040103 G >36 MOIS
1	GL	LONGUEUR MAXIMUM						
2	GL1	LONGUEUR EXTERNE MAXIMUM (EQUIDES)						
3	L1	LONGUEUR EXTERNE (KIESEWALTER)						
4	Bp	DT PROXIMAL MAXIMUM		23,3	22,48			
5	Dp	DAP PROXIMAL MAXIMUM		16,8	16,02			
6	SD	DT MINIMUM DE LA DIAPHYSE		15,4	14,87			
7	CD	DAP MINIMUM DE LA DIAPHYSE		12,5	11,47			
8	DD	PERIMETRE MINIMUM DE LA DIAPHYSE						
9	Bd	DT DISTAL MAXIMUM	29,8			24,6	24,8	24,4
10	Dd	DAP DISTAL MAXIMUM				14,8	16,3	17,1

**PHALANGE ANTERIEURE PROXIMALE**

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 41/44/47	S4 US040102 EXTERNE G	S4 US040105 EXTERNE D	S4 US040105 EXTERNE G
1	Glpe	LONGUEUR EXTERNE MAXIMUM	33,61	31,58	35,78
2	Bp	DT PROXIMAL MAXIMUM	11,92	11,12	11,36
3	SD	DT MINIMUM DE LA DIAPHYSE	10,31	9,01	8,9
4	Bd	DT DISTAL MAXIMUM	11,65	10	9,41

**PHALANGE ANTERIEURE MEDIALE**

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 41/44/47	S4 US040102 INTERNE D	S4 US040102 EXTERBE G	S4 US040105 EXTERNE D	S4 US040105 EXTERNE D
1	Glpe	LONGUEUR EXTERNE MAXIMUM	20,7	19,78	17,37	18,73
2	Bp	DT PROXIMAL MAXIMUM	11,68	11,54	9,4	10,21
3	SD	DT MINIMUM DE LA DIAPHYSE	9,45	9,06	5,95	7,43
4	Bd	DT DISTAL MAXIMUM	8,25	13,42	7,24	8,34

**FEMUR**

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 51	S4 US040102 FEMUR D>40 MOIS
1	GL	LONGUEUR MAXIMUM	
2	GLC	LONGUEUR DEPUIS LA TETE	
3	Bp	DT PROXIMAL MAXIMUM	43,41
4	BTr	DT PROXIMAL VERS LE 3e TROCHANTER	26,25
5	DC	DAP MAXIMUM DE LA TETE	23,56
6	SD	DT MINIMUM DE LA DIAPHYSE	22,78
7	CD	PERIMETRE MINIMUM DE LA DIAPHYSE	
8	Bd	DT DISTAL MAXIMUM	

**TIBIA FIBULA**

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 53 TIBIA	S4 US040102 TIBIA G >35 MOIS	S4 US040102 TIBIA D >35 MOIS	S4 US040102 TIBIA D 35 MOIS	S01 BIS D >36	S01B US01B0106
1	GL	LONGUEUR MAXIMUM					
2	L 1	LONGUEUR EXTERNE (EQUIDES)					
3	Bp	DT PROXIMAL MAXIMUM					
4	SD	DT MINIMUM DE LA DIAPHYSE					
5	CD	PERIMETRE MINIMUM DE LA DIAPHYSE					
6	Bd	DT DISTAL MAXIMUM	30,44	34,42	28,04	22,09	23,15

**TIBIA FIBULA**

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 53 TIBIA	S4 US040102 TIBIA G >35 MOIS	S4 US040102 TIBIA D >35 MOIS	S4 US040102 TIBIA D 35 MOIS	S01 BIS D >36	S01B US01B0106
7	Dd	DAP DISTAL (EQUIDES + LAGOMORPHES)					
1	GL	CODE 54 FIBULA LONGUEUR MAXIMUM					
1	GD	CODE 55 OS MALLEOLAIRE DAP MAXIMUM					

**METATARSE**

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 30 A 35 MTC ET 70 A 75 MTT	S5 US050102 D
1	GL	LONGUEUR MAXIMUM	
2	GL1	LONGUEUR EXTERNE MAXIMUM (EQUIDES)	118
3	L1	LONGUEUR EXTERNE (KIESEWALTER)	
4	Bp	DT PROXIMAL MAXIMUM	20,41
5	Dp	DAP PROXIMAL MAXIMUM	17,41
6	SD	DT MINIMUM DE LA DIAPHYSE	13,67
7	CD	DAP MINIMUM DE LA DIAPHYSE	12,74
8	DD	PERIMETRE MINIMUM DE LA DIAPHYSE	
9	Bd	DT DISTAL MAXIMUM	24,76
10	Dd	DAP DISTAL MAXIMUM	14,68

**CALCANEUS**

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 61	S05 US 050102
1	GL	LONGUEUR MAXIMUM	57,8
2	GB	DT MAXIMUM	25,03

**TALUS**

OSTEO	VON DEN DRIESCH	CODE 60	S4 US040102 G ADULTE	S4 US040102 G ADULTE	S4 US040102 G ADULTE	S4 US040102 D >11 MOIS	S01BIS G ADULTE
1	GL 1	LONGUEUR EXTERNE MAXIMUM	32,13	30,24	31,23	32,12	35,61
2	GLm	LONGUEUR INTERNE MAXIMUM	29,85	24,13	29,61	31,04	29,83
3	DI	EPAISSEUR EXTERNE MAXIMUM	17,68	16,92	17,53	18,28	19,05
4	Dm	EPAISSEUR INTERNE MAXIMUM	19,15	15,79	18,23	18,9	19,16
5	Bd	DT DE LA TROCHLEE DISTALE	21,98	19,93	20,96	22,22	21,37

**PHALANGE POSTERIEURE PROXIMALE**

<b>OSTEO</b>	<b>VON DEN DRIESCH</b>	<b>CODE 41/44/47</b>	<b>S05 US050102 EXTERNE</b>	<b>S05 US050102 INTERNE</b>
1	Gpe	LONGUEUR EXTERNE MAXIMUM	37,52	35,88
2	Bp	DT PROXIMAL MAXIMUM	12,1	12,77
3	SD	DT MINIMUM DE LA DIAPHYSE	10,76	10,43
4	Bd	DT DISTAL MAXIMUM	11,54	11,87

**PHALANGE POSTERIEURE MEDIALE**

<b>OSTEO</b>	<b>VON DEN DRIESCH</b>	<b>CODE 41/44/47</b>	<b>S4 US040101 EXTERNE D &gt;18 MOIS</b>	<b>S05 US050102 EXTERNE</b>	<b>S05 US050102 INTERNE</b>
1	Gpe	LONGUEUR EXTERNE MAXIMUM	20,54	20,72	21,4
2	Bp	DT PROXIMAL MAXIMUM	11,77	10,71	11
3	SD	DT MINIMUM DE LA DIAPHYSE	9,55	8,37	8,01
4	Bd	DT DISTAL MAXIMUM	10,16	7,54	7,45

### **4.3. Étude générale du mobilier céramique de la campagne 2016 (par B. Oury)**

Le mobilier céramique issu de la fouille des sondages n°01bis, n°04 et n°05, ainsi que d'un remblai du sondage n°03 ouvert en 2015, regroupe un total de 249 tessons. Ceux-ci sont étudiés dans leur globalité, car l'absence de toute documentation ou de travaux déjà réalisés sur l'Embrunais et le Briançonnais compliquent une étude plus poussée. Aucune production locale n'est encore connue pour la période Moderne, bien qu'il est probable qu'il en ait existé. Le but de cette étude complémentaire est de produire une documentation détaillée qui puisse caractériser les productions modernes en usage dans la région et à laquelle on puisse se référer pour émettre des comparaisons. Après en avoir dressé l'inventaire, les tessons rencontrés sont donc caractérisés en fonction de leur pâte, mais aussi de leur forme (ouverte ou fermée) lorsqu'elle est identifiable ainsi que de leur type (pot, cruche, assiette, plat, etc.). L'aspect très fragmentaire de ces tessons n'a pas permis de bien identifier la majorité des vases c'est pourquoi il n'a pas été attribué de numéro les reliant à une catégorie de céramiques comme il l'est préconisé (Vicard 1996 : 181-215). Leur traitement technique est également étudié (engobe, glaçure, application d'oxydes). Toutes ces observations sont confrontées à celles réalisées sur le mobilier céramique issu de la campagne de 2015 et permet notamment de dresser les caractéristiques des différents traitements techniques de la céramique rencontrée sur le site du L'Argentière.

#### **a) Caractérisation des différentes pâtes rencontrées**

Les céramiques découvertes dans les sondages du bourg de L'Argentière se classent dans trois catégories différentes : les pâtes grises, les pâtes blanches et les pâtes rouges.

##### **• Les céramiques à pâte grise**

On retrouve seulement douze tessons façonnés en pâte grise et sont issus majoritairement du sondage n°01bis (9) les trois autres étant mis au jour dans le sondage n°04.

Ces tessons sont faits d'une pâte gris-foncé et homogène avec de nombreuses inclusions de mica qui rend leur surface, lorsqu'elle n'est pas engobée, toute pailletée. Trois tessons découverts dans le sondage n° 01bis ont été élaborés avec une pâte différente ne comportant aucune trace de mica, mais seulement de rares inclusions de petits nodules blancs qui rendent sa pâte très calcaire.

Compte tenu de leur faible importance dans le lot, cette céramique à pâte grise ne semble pas être caractéristique des céramiques utilisées dans la région de L'Argentière à l'époque Moderne. Il est tout de même important de noter cette particularité : les trois quarts des tessons ont une pâte micacée. C'est un détail qui a son importance notamment pour déterminer la région de production.

##### **• Les céramiques à pâte blanche**

Les céramiques à pâte blanche sont peu plus nombreuses. Les 7 tessons retrouvés se répartissent essentiellement dans le sondage n°01bis, un seul exemplaire étant retrouvé dans le sondage n°04 et aucun dans le sondage n°05. Deux types différents doivent être mis en évidence : les faïences et les pâtes réfractaires.

Six tessons de faïence ont été mis au jour. Leur pâte se présente de manière homogène, très pure et calcaire, sans la moindre inclusion visible ni défaut. Le dernier tesson est en pâte réfractaire très fine et très légère, d'un blanc un peu plus terne que les faïences. Elle possède également la particularité, à l'instar des céramiques à pâte grise, d'être très micacée ce qui la différencie bien des

faïences qui n'en contiennent pas.

Le nombre peu important de ces vases en pâte blanche n'en fait pas une référence pour la céramique régionale. Cependant, il est utile d'insister sur l'identification de pâtes réfractaires micacées comme cela a pu être observé pour les pâtes grises.

#### • **Les céramiques à pâte rouge**

Les céramiques à pâte rouge constituent l'essentiel du corpus puisqu'elles représentent à elles seules plus de 90 % des tessons retrouvés lors de la fouille (Tableau 1). Il convient toutefois de distinguer des nuances dans ces pâtes qui ne sont pas du même rouge et donc pas de la même nature. Nous distinguons tout d'abord des céramiques rouge sombre puis d'autre à pâte un peu plus claire.

##### **- Pâte rouge sombre :**

Les céramiques à pâte rouge foncé plus des deux tiers des tessons retrouvés (69,1%). Homogène et plutôt pure, elle est essentiellement micacée. Dans quelques cas, ces pâtes rouge sombre présentent des inclusions de grains de sable fin, des gravillons ou de petites inclusions de calcaire, trace d'un probable dégraissant utilisé. Aucun tesson avec absence de mica n'a été observé cette année.

Concernant leur répartition, les tessons à pâte rouge sombre sont majoritaires dans les sondages n° 01bis et n°04, mais dans des proportions différentes. Ils représentent près de 90 % des tessons rencontrés dans le sondage n°04, mais seulement 45 % dans le sondage n°01bis. Dans le sondage n° 05, très pauvre en mobilier, aucun tesson en pâte rouge sombre n'a été retrouvé.

##### **- Pâte rouge clair :**

Les céramiques en pâte rouge clair sont beaucoup moins bien représentées, car elles constituent moins d'un quart du lot découvert en 2016 (22,7%). Elles sont réparties de manière peu homogène sur le site puisque si tous les sondages en ont livré leurs proportions diffèrent d'une zone fouillée à l'autre. Plutôt bien représentées dans le sondage n°01bis avec 44 tessons (40,7 %) les céramiques à pâte rouge clair sont quasiment absente du sondage n°04 (moins de 10%) qui a pourtant livré le plus de tessons (136). Dans le sondage n°05, la totalité des tessons est en pâte rouge clair, mais leur faible nombre ne peut en aucun cas donner une grande importance à cette observation.

En général, les pâtes rouge clair sont homogènes, d'un rouge clair proche du beige, et relativement fines. Cependant, contrairement aux pâtes rouge foncé, les inclusions calcaires sont présentes dans la majorité des tessons (plus de 90 %). Les tessons présentant des inclusions de mica sont peu présents puisqu'ils représentent moins de 10 % du lot. Il est intéressant de noter que quelques tessons à inclusions de nodules calcaires contiennent également quelques traces de mica en proportion assez faible. Des gravillons sont également perceptibles dans la pâte de certains tessons signalant l'usage d'un dégraissant.

Sondages	Types de pâte	Bord	Fond	Anse	Panse	NR <sup>27</sup>	NMI <sup>28</sup>	NTI <sup>29</sup>	Représentativité du NR
Sondage 01bis	Faïence	1	1	0	3	5	1	2	4,63%
	Réfractaire	1	0	0	0	1	1	1	0,93%
	Grise calcaire	0	0	0	3	3	0	1	2,78%
	Grise micacée	2	1	1	2	6	2	3	5,56%
	Rouge sombre Micacée	15	4	2	28	49	14	20	45,37%
	Rouge clair calcaire	6	5	0	33	44	6	10	40,74%
<b>Sous total</b>	-	25	11	3	69	108	24	37	<b>100,00%</b>
Sondage 04	Faïence	0	0	0	1	1	0	1	0,74%
	Grise micacée	3	1	0	0	4	3	4	2,94%
	Rouge sombre Micacée	27	23	2	71	121	21	40	88,97%
	Rouge clair calcaire	0	2	0	3	5	0	2	3,68%
	Rouge clair Micacée	2	1	1	1	5	2	4	3,68%
<b>Sous total</b>	-	32	27	3	76	136	26	51	<b>100,00%</b>
<b>Sondage 05</b>	Rouge clair calcaire	0	1	0	1	2	0	1	<b>100,00%</b>
<b>Sous total</b>	-	0	1	0	1	2	0	1	<b>100,00%</b>
<b>TOTAL</b>		57	39	6	146	246	50	89	

Tableau 10: Répartitions des tessons découverts en 2016 en fonction de leur pâte et de leur lieu de découverte.

Les résultats obtenus sont comparables à ceux observés sur la céramique issue des fouilles de 2015. La prépondérance des pâtes rouges est très marquée ainsi que leur division en deux catégories : les pâtes micacées et les pâtes calcaires. Sur les trois grands types de pâtes observés sur les céramiques, l'importance des pâtes micacées est bien mise en avant. Elles représentent, toutes couleurs confondues, plus des la moitié. Le reste des céramiques est très calcaire avec des inclusions de nodules blancs bien visibles dans les coupes. Sur la globalité des tessons des opérations 2015 et 2016, les tessons à pâte rouge micacée sont majoritaires. Rien que ceux en pâte rouge sombre représentent plus de 55 % (Tableau 2). Viennent ensuite les tessons à pâte calcaire qui représentent plus du quart des tessons étudiés. Ce double faciès particulier pâte micacée / pâte calcaire se confirme donc et pourrait bien être l'une des caractéristiques des céramiques de la région de L'Argentière à l'époque Moderne, voire du Briançonnais et de l'Embrunais.

27 NR : Nombre de Restes. Comptage des tessons avant collage.

28 NMI : Nombre Minimum d'Individus. Comptabilisé par le nombre de bords identifiés après collage.

29 NTI : Nombre Typologique d'Individu. Comptabilisé en prenant en compte les éléments morphologiques caractéristiques identifiés (bords, fonds, anses, panses)

SONDAGES	Pâtes Blanches		Pâtes grises		Pâtes rouges				Total	
	Faïence	Réfractaire	Calcaire	Micacée	Rouge foncé calcaire	Rouge foncé, micacée	Rouge clair, calcaire	Rouge clair, micacée		
Sondage 01	1	3	0	3	1	38	32	8	86	19,86%
Sondage 02	0	0	0	0	0	14	4	0	18	4,16%
Sondage 03	2	4	1	0	1	12	37	12	69	15,94%
Prospection	0	0	0	0	0	5	1	8	14	3,23%
Sondage 01bis	5	1	3	6	0	49	44	0	108	24,94%
Sondage 04	1	0	0	4	0	121	5	5	136	31,41%
Sondage 05	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0,46%
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>239</b>	<b>125</b>	<b>33</b>	<b>433</b>	
<b>%</b>	<b>2,08%</b>	<b>1,85%</b>	<b>0,92%</b>	<b>3,00%</b>	<b>0,46%</b>	<b>55,20%</b>	<b>28,87%</b>	<b>7,62%</b>	<b>100,00%</b>	

Tableau 11: Les différentes pâtes observées sur les céramiques de L'Argentière : synthèse des années 2015 et 2016

### b) Caractérisation des formes rencontrées

La grande majorité des tessons récoltés durant la fouille des sondages sont de petites dimensions sans caractéristiques particulières. Ce sont généralement des fragments de panse et sont trop petits pour donner lieu à une identification de forme particulière. Malgré cela, leur traitement technique (glaçure, engobe, décor, etc.) permet dans de nombreux cas d'estimer si la forme est ouverte ou fermée. Des tessons plus caractéristiques comme les fragments de lèvres, de fonds ou de panses avec départ d'anse permettent toutefois d'identifier quelques formes afin d'établir un semblant de classification. Ils ont soigneusement été dessinés et rassemblés par type afin d'avoir un échantillon significatif des céramiques utilisées à L'Argentière à l'époque Moderne (Planches 3-4-5). Cette année, aucun vase n'a pu être reconstitué intégralement. Les dessins sont donc toujours fragmentaires, mais lorsque le diamètre a pu être déterminé, la coupe et la face du tesson ont été représentées. Malgré les écueils évidents d'identification des types, il a été possible de répondre favorablement dans la majorité des cas. Ce qui permet tout de même de tirer un certain nombre d'informations de ce classement (Tableau 3). Les types de formes identifiés se classent en deux groupes, celui des formes ouvertes et celui des formes fermées qu'il convient d'analyser séparément. Il n'est cependant pas possible, en l'état des informations que donnent les tessons, d'affiner un peu mieux ces distinctions.

#### • Les vases à forme ouvertes

Remarqués dans plus de 56 % des cas, les vases à forme ouverte se divisent en trois catégories différentes : les écuelles (ou bols), les assiettes (ou plats), les tasses et les soucoupes. Ces deux dernières catégories ont été remarquées en un unique exemplaire. Une tasse a été découverte dans l'U.S. 010110 (n°160065/160076). Ces tessons jointifs forment l'anse de la tasse. Le tesson supérieur a conservé un fragment du bord de la tasse alors que le tesson inférieur présente une partie

de la panse. Le profil supérieur de la tasse a donc pu être reconstitué (Pl. 3). Le fragment de soucoupe provient quant à lui du sondage n°04 (n° 160173). Il présente un bord peu proéminent et possède un diamètre d'environ 11 cm. Son aspect brut, sans traitement technique particulier (engobe ou glaçure) le rapprochent des soucoupes à pot de fleurs.

### **- Les écuelles ou les bols :**

58 tessons ont pu être reliés à la catégorie des écuelles ou bols sans pouvoir, pour la plupart, déterminer plus précisément la forme. En effet, la seule différence typologique entre une écuelle et un bol est l'absence de moyen de préhension sur ce dernier. Comme la plupart des fragments sont trop petits et ne disposent pas de traces de moyens de préhension, il est difficile de trancher en faveur d'une identification en tant qu'écuelle ou bol. C'est pour cette raison qu'ils ont été regroupés dans la même catégorie. Quelques fragments identifiables de moyens de préhension ont toutefois été remarqués, en trop petit nombre cependant.

Une anse d'écuelle à oreille trilobée a été mise au jour dans les déblais du sondage n°03 ouvert en 2015 (n° 160110). Elle semble appartenir au même groupe d'écuelles à oreilles que celles remarquées en 2015 malgré le fait qu'aucun décor fleurdéliné n'apparaisse sur cette oreille. Cependant, leur forme, leurs dimensions et leur traitement technique sont assez similaires.

Le fragment d'une anse trilobée au décor fleurdéliné a été découvert dans le sondage n°04 (n° 160134). Sa dimension trop petite ne permet pas une reconstitution complète de l'oreille, mais sa forme générale, son traitement technique à l'engobe rouge glaçurée ainsi que la présence d'un décor fleurdéliné les rapprochent des écuelles découvertes en 2015. Un autre, découvert dans le sondage n°01bis (n° 160001) se rapproche également de cette production d'écuelle outre le fait qu'aucun décor moulé n'a pu être mis en évidence.

Enfin, deux petits fragments d'écuelle à oreille sont d'aspect bien différent des précédents. Un premier a été remarqué dans le sondage n°04 (n° 160119). L'oreille, bien que fragmentaire, toute simple et peu proéminente. Le second est en pâte blanche réfractaire et semble de production plus récente que les autres (n°160087).

En matière de bords, les écuelles ou bols présentent divers cas de figure comme la lèvre simple majoritairement représentée (n°160031, n°160066, n°160087, n°160116, n°160119, n°160136, n°160147, n°160150, n°160151, n°160152, n°160251 et n°160252), la lèvre avec incision horizontale interne (n°160079, n°160080, n°160144 et n°160149) ou externe (n°160253), ou encore les lèvres avec inflexion marquées (n°160078, n°160141 et n°160149).

Les fonds observés sont également de types très divers. Certains sont à fond plats sans rebord ni bourrelet (n°160170 et n°160171) quand d'autres en présentent (n°160056 et n°160169). Enfin, un exemplaire de fond de bol ou d'écuelle présente un fond convexe avec un léger rebord (n°160054).

### **- Les assiettes ou les plats :**

Comme pour les écuelles ou les bols, il est difficile de déduire l'appartenance à l'un ou à l'autre type avec des tessons aussi petits que ceux retrouvés dans les sondages de L'Argentière. Ils ont donc été regroupés dans une même catégorie.

56 tessons ont pu être identifiés grâce leurs caractéristiques conservées (notamment l'inflexion qui délimite la panse de l'assiette de son aile) ce qui en fait un nombre à peu près équivalent aux écuelles et bols. La plupart des tessons sont trop fragmentaires pour qu'il soit

possible de décrire la forme générale du vase. Néanmoins, ceux dont le bord ou le fond a été conservé ont été dessinés le plus précisément possible nous donnant un petit aperçu des formes qu'ils pouvaient avoir (Pl. 4).

Les assiettes ou plats présentent souvent une lèvre simple avec une cassure définissant l'aile lorsque le tesson est assez important pour la mettre en évidence (n°160085, n°160107, n°160032, n°160033, n°160053, n°160086 et n°160138). Certains tessons, plus rares présentent des incisions horizontales sur leur face interne (n°160002, n°160003 et n°160148).

Les fonds appartenant à un plat ou à une assiette, qui ne sont pas toujours bien différenciables en absence du profil complet, sont également assez divers. La plupart ont un fond plat sans rebord ni bourrelets (n°16004, n°160126, n°160158, n°160159, n°160172 et n°160257). D'autres, à fond plats disposent d'un petit bourrelet à leur base (n°160157, n°160167). Enfin la dernière catégorie remarquée est celle des fonds convexes, dont un exemple a un bourrelet à sa base (n°160015) et l'autre une simple inflexion (n°160121).

#### • **Les vases à forme fermée**

S'ils étaient majoritaires dans les tessons étudiés en 2015, les vases à formes fermées sont bien minoritaires dans les vestiges de l'opération de 2016 puisqu'ils regroupent moins de 40 % des tessons. Toujours à cause de caractère très fragmentaire de la documentation céramique issue des sondages, seules deux catégories ont pu être distinguées dans les vases à forme fermée : les cruches ou pichets et les pots. Ce dernier terme reste particulièrement vague, car il peut rassembler des vases aux usages bien différents, mais il ne nous a pas été possible de préciser davantage la nature de chacun des vases dont seul un petit fragment nous est parvenu.

#### **- Les cruches et pichets :**

Ce type de vase est conçu pour recevoir des liquides et a été identifié en nombre conséquent (28), mais qui ne représente qu'un peu plus de 13 % des formes rencontrées. La forme générale de chacune de ces cruches ou de ces pichets est sans doute bien différente de l'un à l'autre ainsi que leur taille, mais il nous est impossible d'en juger avec pour seule référence des petits tessons. Quelques exemplaires ont conservé partiellement leur anse (n°160014, n°160035, n°160067 et n°160154) ce qui nous permet de les identifier sans problème. Elles présentent toutes des anses circulaires avec ou sans nervures (Pl. 5).

#### **- Les pots :**

La catégorie des pots regroupe quant à elle 51 tessons qui ont pu être identifiés, ce qui fait près d'un quart des formes relevées. D'usages divers et variés, utilisés autant pour la cuisson que le stockage ou la préparation des plats, ceux-ci ne peuvent être précisés. Constitués pour la plupart de petits tessons, les fragments de pots ou de cruches ne présentent généralement aucune caractéristique particulière en dehors des fonds qui ne prennent pas tous la même forme. Certains disposent d'un fond plat sans bourrelet (n°160122, n°160160 et n°160166) lorsque d'autres en ont (n°160088 et n°160139). Un exemplaire possède un fond légèrement convexe (n°160163). Les bords retrouvés et pouvant être attribués à des pots ou cruches sont également assez différents entre eux. Certains ont une lèvre toute simple (n°160137) quand d'autres présentent des lignes incisées à l'extérieur (n°160014, n°160034, n°160035, et n°160120). Enfin d'autres exemples ont un profil avec des inflexions marquées sur la lèvre externe (n°160077 et n°160254).

Les formes rencontrées sur le site de L'Argentière lors de cette campagne de sondage sont assez diverses bien qu'il n'est souvent pas possible de donner plus de précision sur les différents types observés ni d'affiner ce classement. La forme d'un nombre satisfaisant de tessons a été identifiée puisque moins de 5 % des tessons n'ont pas pu être classés en fonction de leur type indéterminé. L'écart observé entre le nombre de forme ouverte et de forme fermée (moins de 20%) ne permet pas d'émettre des hypothèses précises d'autant plus qu'en corrélant les résultats de 2015 avec ceux de 2016 la tendance se régularise. En 2015, il avait été remarqué une légère prépondérance des vases à forme fermée (34,8 %) sur ceux à formes ouvertes (23,8%). Les résultats de 2016 présentent un rapport inverse avec une légère prédominance des vases à forme ouverte (56,4%) sur ceux à forme fermée (38,86%). Globalement, sur les deux campagnes la proportion identifiée de chaque type de vase est relativement similaire : 41 % pour les vases de forme ouverte et 37 % pour les vases de formes fermées. Dans le détail, le groupe écuelles/bols représente 20 % des formes identifiées tout comme celui des assiettes/plats. Du côté des formes fermées, les cruches/pichets représentent 16 % des identifications quand les pots en représentent 20 %. Chaque groupe est donc présent dans les mêmes proportions avec légèrement moins de cruches/pichets que d'autres types de vases. La vaisselle de table est bien représentée tout comme les éléments de stockage, de cuisine ou de préparation des aliments.

	U.S.	Vases à forme ouverte			Vase à forme fermée			Indéter- miné	Total	%
		Bols / écuelles	Assiettes / plats	Autre	Cruches / pichets	Pots	Autre			
Sondage 01bis	01b0101	1	3	0	1	5	0	3	13	13,98%
	01b0102	0	4	0	0	1	0	1	6	6,45%
	01b0106	2	2	0	3	1	0	0	8	8,60%
	01b0107	5	4	0	5	2	0	0	16	17,20%
	01b0109	3	4	0	2	0	0	0	9	9,68%
	01b0110	1	2	2	3	2	0	1	11	11,83%
	ST06-ST07	0	1	0	0	2	0	0	3	3,23%
	H.C.	4	4	0	4	15	0	0	27	29,03%
	<b>Sous-total</b>	<b>16</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>18</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>93</b>	<b>100,00%</b>
	<b>%</b>	<b>17,20%</b>	<b>25,81%</b>	<b>2,15%</b>	<b>19,35%</b>	<b>30,11%</b>	<b>0,00%</b>	<b>5,38%</b>	<b>100,00%</b>	
Sondage 04	40101	3	5	0	4	2	0	2	16	13,79%
	40102.1	33	26	2	5	18	2	1	87	75,00%
	040102.3	2	0	0	0	0	0	0	2	1,72%
	40103	0	0	0	0	1	0	0	1	0,86%
	40105	0	0	0	0	1	1	0	2	1,72%
	40107	1	0	0	0	0	0	0	1	0,86%
	40108	2	0	0	0	0	0	0	2	1,72%
	HC	1	0	1	1	1	0	1	5	4,31%
		<b>Sous-total</b>	<b>42</b>	<b>31</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>23</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>116</b>
	<b>%</b>	<b>36,21%</b>	<b>26,72%</b>	<b>2,59%</b>	<b>8,62%</b>	<b>19,83%</b>	<b>2,59%</b>	<b>3,45%</b>	<b>100,00%</b>	
	50101	0	1	0	0	0	0	1	2	
	<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>100,00%</b>
	<b>%</b>	<b>0,00%</b>	<b>50,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>50,00%</b>	<b>100,00%</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>58</b>	<b>56</b>	<b>5</b>	<b>28</b>	<b>51</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>211</b>	
	<b>%</b>	<b>27,49%</b>	<b>26,54%</b>	<b>2,37%</b>	<b>13,27%</b>	<b>24,17%</b>	<b>1,42%</b>	<b>4,74%</b>	<b>100,00%</b>	
		<b>56,40%</b>			<b>38,86%</b>			<b>4,74%</b>	<b>100,00%</b>	
	<b>2015</b>	21	21	1	34	29	0	75	181	
	<b>%</b>	<b>11,60%</b>	<b>11,60%</b>	<b>0,55%</b>	<b>18,78%</b>	<b>16,02%</b>	<b>0,00%</b>	<b>41,44%</b>	<b>100,00%</b>	
		<b>23,76%</b>			<b>34,81%</b>			<b>41,44%</b>	<b>100,00%</b>	

Tableau 12: Type et forme des tessons céramiques rencontrés en 2015 et 2016 au château de L'Argentière

### c) Les traitements techniques appliqués

L'observation des tessons découverts en 2015 et 2016 sur le site de L'Argentière a permis de dresser un tableau des traitements techniques caractéristiques appliqués sur les céramiques consommées sur place (Tableau 4). Il est composé de 11 catégories définies qui sont symbolisées par un code à une ou deux lettres ou à deux lettres et un chiffre. Une dernière catégorie appelée « Autres » regroupe les types de traitement rencontrés en nombre non significatif. Ces catégories pourraient être précisées avec des sous-ensembles, mais cela n'a pas paru pertinent compte tenu de la fragmentation des données qui ne permettent pas de décrire avec précision tous types de traitements utilisés sur la céramique de L'Argentière. Chacune des catégories est décrite et une photographie des tessons les plus caractéristiques y est associée pour une meilleure visualisation.

Globalement, les catégories sont créées en fonction du revêtement. Certains n'en présentent même aucun, d'autres une simple glaçure transparente quand d'autres sont engobés à l'engobe blanc ou rouge. Le décor est aussi un critère de catégorisation suivant les oxydes employés ou la présence d'incisions par exemple. Un tableau synthétique a ensuite été dressé pour connaître les proportions et localisations de chacune des catégories présentées (Tableau 5).

Code	Catégorie	Description	Photographie
<b>R</b>	Rouge sans traitement	Céramique rouge sans engobe ni glaçure. Ce sont majoritairement des formes fermées aux fonctions de stockage. Ce ne sont pas des vases de table, car ils ne présentent aucun décor, pas même des bandes imprimées à la roulette ou guillochées.	
<b>RG</b>	Rouge glaçurée sans engobe	Céramique rouge sans engobe, mais présentant une simple couche de glaçure transparente afin de rendre étanche le récipient. Ce sont majoritairement des formes fermées (cruches, pots)	
<b>EB1</b>	Engobe blanc	Céramique à engobe blanc et glaçure transparente (interne et/ou externe) ne présentant aucun décor. La glaçure lui donne un aspect jaunâtre.	
<b>EB2</b>	Engobe blanc à glaçure jaune/orange	Céramique à engobe blanc (interne et/ou externe) à glaçure jaune ou orange. Contrairement à la catégorie précédente, la couleur jaune du revêtement (généralement à l'intérieur) est voulue par le procédé technique employé (oxydes).	

Code	Catégorie	Description	Photographie
EB3	Engobe blanc à glaçure verte	Céramique à engobe blanc (interne et/ou externe) présentant une glaçure verte (oxydes de cuivre), généralement appliquée à l'intérieur du vase. Cette glaçure peut prendre divers aspects (moucheté, veiné) ainsi que différentes teintes de vert en fonction de la quantité et la qualité d'oxyde de cuivre employées.	
EB4	Engobe blanc à glaçure sombre	Céramique à engobe blanc enduit d'une glaçure de couleur sombre allant du marron clair au noir intense en fonction des oxydes employés. Des décors à l'engobe et oxyde peuvent être ajoutés en plus de la glaçure.	
EB5	Engobe blanc à décors	Céramiques revêtues d'un engobe blanc et d'une glaçure transparente appliquée par dessus des éléments de décors : tâches ou bandes d'oxydes, incisions linéaires simples.	
S	Sgraffito	Céramique à engobe blanc et glaçure transparente présentant un décor floral ou de lignes géométriques incisées, agrémenté ou non de coloration aux oxydes.	
J	Jaspée	Céramiques à engobe mixte où de l'engobe blanc est mélangé à de l'engobe rouge prédominant (ou inversement). Cela donne un aspect marbré.	

Code	Catégorie	Description	Photographie
ER1	Engobe rouge et glaçure	Céramiques à engobe rouge et glaçure transparente sans aucun décor (engobe, barbotine, oxydes, etc.)	
ER2	Engobe rouge à décors et glaçure	Céramiques à engobe rouge et glaçure transparente présentant un décor (oxydes, barbotine, engobe, etc.)	
A	Autres...	Catégorie rassemblant les traitements techniques minoritaires comme les céramiques sans engobe à décor guilloché et glaçure transparente, ou les céramiques à engobe blanc et à décor externe à la barbotine rouge...	

*Tableau 13: Typologie des traitements techniques appliqués à la céramique consommée sur le site de L'Argentière*

Selon le tri opéré sur les tessons de 2015 et 2016 à travers cette grille de critères, les céramiques engobées blanches sont majoritaires avec près de 60 % de représentativité (57,3 %). Loin derrière viennent ensuite les céramiques sans engobe (18,6%), puis les céramiques engobées rouges (15,1%). Les céramiques à engobe mixte et les autres traitements techniques sont présents presque dans les mêmes proportions : 4,77 % pour le premier et 4,27 % pour les seconds.

Au sein des céramiques enrobées de blanc, la prépondérance revient au type le plus simple (EB1) à savoir un engobe simple avec une glaçure transparente (15,6%). Suivent les céramiques à engobe blanc, glaçure transparente et décor d'oxydes ou de lignes simples incisées (EB5 ; 12,8%). Les autres types sont en proportion semblables entre 5,7 et 8 %.

Au niveau des localisations, il est intéressant de noter que les exemples de sagrafito (S) proviennent essentiellement des sondages n°01bis et n°04 et dans une moindre mesure du sondage n°01, tous situés à l'emplacement de bâtiment. Il en va de même pour la céramique engobée blanche à décor d'oxydes (EB5) surtout présents à proximité des structures maçonnées.

Sondage	Sans engobe		Engobe blanc						Engobe mixte	Engobe rouge			Total
	R	RG	EB1	EB2	EB3	EB4	EB5	S	J	ER1	ER2	Autres....	
Sondage 01	11	6	12	5	7	5	13	1	4	10	7	6	87
Sondage 02	1	2	4	7	4	0	4	0	0	0	2	0	24
Sondage 03	5	4	10	1	5	5	7	0	3	10	5	2	57
Prospection	9	0	2	0	1	3	0	0	0	0	0	1	16
Sondage 01bis	5	8	18	6	2	2	9	14	9	11	9	6	99
Sondage 04	8	15	15	13	11	8	18	15	3	3	2	2	113
Sondage 05	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>35</b>	<b>62</b>	<b>32</b>	<b>30</b>	<b>23</b>	<b>51</b>	<b>30</b>	<b>19</b>	<b>35</b>	<b>25</b>	<b>17</b>	<b>398</b>
<b>%</b>	<b>9,80%</b>	<b>8,79%</b>	<b>15,58%</b>	<b>8,04%</b>	<b>7,54%</b>	<b>5,78%</b>	<b>12,81%</b>	<b>7,54%</b>	<b>4,77%</b>	<b>8,79%</b>	<b>6,28%</b>	<b>4,27%</b>	<b>100,00%</b>
	<b>18,59%</b>		<b>57,29%</b>						<b>4,77%</b>	<b>15,08%</b>		<b>4,27%</b>	<b>100,00%</b>

Tableau 14: Répartition des céramiques de L'Argentière en fonction du type de traitement technique appliqué

#### d) Conclusion

Ces premières constatations ainsi que l'établissement de ces catégories de céramique ne permet pas encore de mettre en relation ces vases avec des productions identifiées. Les caractéristiques de ces types ne sont pas spécialement visibles dans les régions alentour (Dauphiné, Provence, Italie). Bien que certaines techniques sont bien attestées comme la céramique jaspée en Dauphiné et Lyonnais entre le XVIIe et le XVIIIe siècle (Hory 2015 : 81-82) ou encore en Provence dès le XVIIe (Zérubia 1995 : 104 et 129, n°126) ainsi que la céramique à décor incisé (sgraffito) dans les mêmes aires de production (Hory 2015 : 76-80 ; Zérubia 1995 : 104-105, 127-128, n°120-125), il est difficile de les rapprocher des céramiques observées à L'Argentière, car leur aspect visuel ainsi que leur style diffèrent grandement. La caractérisation de pâtes et la création de groupe référence pour L'Argentière fait partie des travaux à mener une fois les campagnes de fouilles achevées pour tenter de situer les lieux de production ou à défaut créer une référence.

Les différentes formes rencontrées dans des proportions à peu près similaires sont conformes à un site de consommation de type habitat. La vaisselle de table décorée occupe une part importante des céramiques, mais les vases de stockage plus frustes sont également bien représentés. Leur aspect les place dans une fourchette chronologique assez large, XVIIe – XIXe siècle, mais cohérente par rapport aux connaissances de la durée d'occupation du bourg.

## Conclusion générale

L'opération de sondages archéologiques dans le bourg castral de L'Argentière a permis la découverte de plusieurs éléments jusqu'ici inconnus datant de l'époque Moderne et contemporaine. Les trois sondages ouverts n'ont pas donné les mêmes informations quant à l'occupation du terrain.

Alors que la période de destruction de l'habitat et du château entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle est très floue d'un point de vue historique, le sondage n° 01bis nous permet de préciser un peu la forme du bâtiment observé en 2015. De forme quadrangulaire et au sol excavé de plusieurs dizaines de centimètres, une porte était aménagée en jonction avec le mur longitudinal. La structure non liée ST05 découverte au pied du mur a pu ainsi être identifiée comme une marche permettant d'accéder à l'extérieur du bâtiment. Une sorte de cour était aménagée à l'extérieur comme l'atteste la taille à plat du substrat rocheux. Une structure de pierres non liée (ST06-ST07) a été identifiée sans que sa fonction soit précisée. Enfin, les aménagements industriels qui ont été réalisés dans le bourg castral au début du XX<sup>e</sup> siècle puis démontés sont représentés par la pile de soutènement de la conduite forcée découverte dans l'axe de son tracé dans le sondage n°01bis. Cette dernière a été érigée sur le tracé du retour d'angle de la maison, perturbant ainsi la stratigraphie.

Dans le sondage n°04, situé à l'opposé du sondage n°01bis, ont été découverts les vestiges d'un bâtiment sous une épaisse couche de remblais de démolition. Les niveaux d'incendie observés corrélés à la présence de planches calcinées montrent le même type de destruction violente que celui remarqué dès 2015 dans le sondage n°01. Cette destruction par un incendie semble généralisée à tout le bourg castral et non localisée à un seul endroit. Le mobilier découvert est assez similaire dans les deux sondages et il est tout à fait probable que les deux bâtiments ont été détruits au même moment. Dans ces conditions il est difficile d'accréditer l'hypothèse d'un incendie accidentel. Cependant, rien dans la documentation historique ne fait état d'un incendie ou d'un siège à L'Argentière entre les XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. La correspondance du propriétaire des lieux durant toute l'époque Moderne pourrait être un moyen de découvrir quel événement a entraîné autant de destruction.

Enfin, le sondage n° 05 a permis d'écarter l'hypothèse d'une tour d'enceinte sur le flanc nord du rempart médiéval. Le tronçon de mur découvert a pu être étudié et comporte exactement les mêmes caractéristiques que les portions de l'enceinte encore observable.

Les niveaux médiévaux n'ont été atteints dans aucun des sondages alors que tous ont été fouillés jusqu'au substrat rocheux. À ce stade de la recherche, deux hypothèses peuvent expliquer ce phénomène de disparition. La première fait intervenir une cause naturelle, l'érosion, forte en cet endroit qui a décapé les niveaux d'occupation médiévale jusqu'à les rejeter bien plus en aval. La seconde fait appel, l'intervention humaine. Le terrain a été décapé jusqu'au substrat pour installer des habitations (sondage n°01, 01bis et 04) ou lors de la mise en terrasse du site pour la viticulture ou encore de l'édification de structures industrielles (conduite forcée sur piles, tunnel, etc.) détruisant ainsi les couches médiévales.

Les recherches sont donc à poursuivre en d'autres endroits du bourg castral pour découvrir les vestiges de l'occupation médiévale. Cependant, les renseignements fournis par les sondages sur l'occupation moderne et contemporaine ne sont pas inintéressants. L'étude du mobilier métallique a logiquement montré qu'une population rurale vivait ici avec des éléments d'artisanat (coin ou burin) et des éléments d'huissierie (charnière goupille). Enfin l'étude céramologique, bien que succincte, a mis en évidence une production locale encore inconnue et invite à poursuivre les recherches dans ce domaine.

## Sources

- **Archives Nationales (A.N.)**

**A.N. F/14/\*8478, support 24, Notice 21** : A.N., F/14/\*8478, support 24, Notice 21. – Atlas de Trudaine pour la généralité de Grenoble. Portion de route à hauteur de Bonafait et Gières, longeant la Durance, passant à La-Bessée-Basse, La-Bessée-Milieu, La-Bessée-Haute et allant au-delà, proche Sainte-Marguerite et Rostan (XVIIIe siècle).

- **Archives Départementales des Hautes-Alpes (A.D.H.A.)**

**A.D.H.A. F3027** : A.D.H.A., F3027, Jean Fabre, notaire. – Livre des virées de la seigneurie de L'Argentière, Louis Aynard (fin du XVIe siècle).

**A.D.H.A. P1006/21** : A.D.H.A., P1006/21 – Plan cadastral de la commune de L'Argentière-la-Bessée, Section du Plandergue et la Bourgea C5 (1838).

**A.D.H.A. P1006/24** : A.D.H.A., P1006/24 – Plan cadastral de la commune de L'Argentière-la-Bessée, Section de l'Église D3 (1838).

**A.D.H.A. 3P art. 143** : A.D.H.A., 3P art. 143 – États de section du cadastre de la commune de L'Argentière-la-Bessée, sections C et D (1838).

- **Archives Départementales de l'Isère (A.D.I.)**

**A.D.I. B2662** : A.D.I., B2662, Rolland Bozi, Silon du Vert et Guigues du Château. – *Prima inquisitio* [première enquête delphinale du *Probus*], fol. 469-470 (1250 ca.).

**A.D.I. B2662** : A.D.I., B2662, Pierre Lombard. – *Secunda inquisitio* [seconde enquête delphinale du *Probus*], fol. 471-472 (15 juillet 1260).

**A.D.I. B3162** : A.D.I., B3162, I et II. – Diplômes impériaux en faveur de Guigues comte d'Albon (1155).

**A.D.I. B3699** : A.D.I., B3699, – *Secunda inquisitio* [extraits de la seconde enquête delphinale du *Probus*], fol. 18-22 (15 juillet 1260).

**A.D.I. B3700** : A.D.I., B3700, Hugues de Châteauneuf, Pierre du Monétier et Pascal de Briançon. – *Tercia inquisitio* [troisième enquête delphinale du *Probus*], fol. 1-10 (14 juillet 1265).

- **Archives Communales de L'Argentière-la-Bessée (A.C.A.)**

**A.C.A. Archives seigneuriales de L'Argentière** : A.C.A., Archives Seigneuriales de L'Argentière. – *Repertorium novum extractum ab aliis precedentibus de Argenteria compillatum anno Domini M° CCCC° LXXX primo die XXVII augusti. Mont Eynart* [inventaire des archives seigneuriales de L'Argentière] (27 août 1481).

## Bibliographie

**Albert 1783** : [ALBERT (A.)]. – *Histoire géographique, naturelle, ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun*. t. I. s. l. : s. n., 1783. 562 p.

**Ancel 1997** : ANCEL (B.). – *Les mines d'argent du Fournel. Fouille programmée triennale 1995-1997 : Document Final de Synthèse*, t. I-II. L'Argentière-la-Bessée : s. n., 1997. 2 vol. ill.

**Ancel, Cowburn 2008** : ANCEL (B.), COWBURN (I.). – *Les mines d'argent du vallon du Fournel : L'Argentière-la-Bessée, Hautes-Alpes*. L'Argentière-la-Bessée : Éditions du Fournel, 2008. 25 p. ill.

**Bailly-Maître, Bruno Dupraz 1994** : BAILLY-MAÎTRE (M.-C.), BRUNO DUPRAZ (J.). – *Brandes-en-Oisans, la mine d'argent des Dauphins (XIIIe-XIVe siècle) Isère*. Lyon : DRAC Rhône-Alpes, 1994. 168 p. (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes ; 9).

**Chabrand, Rochas d'Aiglun 1877** : CHABRAND (J.-A.), ROCHAS D'AIGLUN (A. de). – *Patois des Alpes Cottiennes : (Briançonnais et vallées Vaudoises) et en particulier du Queyras*. Grenoble : Maisonville et fils, 1877. 228 p. (Extrait du *Bulletin de la Société de Statistique de l'Isère*, 3<sup>e</sup> s., t. VII).

**Chevalier 1913** : CHEVALIER (U.). – *Regeste dauphinois : ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349*. t. II, fasc. IV-VI. Valence : Imprimerie valentinoise, 1913. 960 col.

**Chomel 1967** : CHOMEL (V.). – Un censier dauphinois inédit : méthode et portée de l'édition du *Probus*. *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du comité des travaux historiques et scientifiques* : Actes du 89<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes, Lyon, 1964. Paris : Bibliothèque Nationale, 1967. p. 319-407. éd. bilingue (latin).

**Cowburn, Ancel, Leuleu 2010** : COWBURN (I.), ANCEL (B.), LEULEU (V.). – *Gilbert Planche et L'Argentière-la-Bessée : 100 ans d'hydroélectricité 1910-2010*. L'Argentière-la-Bessée : Éditions du Fournel, 2010. 32 p. ill.

**Estienne, Nicolas 1999** : ESTIENNE (M.-P.), NICOLAS (N.). – *Châteaux médiévaux des Hautes-Alpes*. Gap : Les Amis des Archives des Hautes-Alpes ; Gap : La Librairie des Hautes-Alpes, 1999. 224 p. (Cahiers du patrimoine Haut-Alpin ; 1).

**Falque-Vert 2013** : FALQUE-VERT (H.). – *Les Dauphins et leurs domaines fonciers au XIIIe siècle*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2013. 243 p. ill. (La pierre et l'écrit).

**Falque-Vert 1997** : FALQUE-VERT (H.). – *Les hommes et la montagne en Dauphiné au XIIIe siècle*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1997. 517 p. : ill. (La pierre et l'écrit).

**Fornier Marcellin, Guillaume 1890-1892** : FORNIER MARCELLIN, GUILLAUME (P.) éd. – *Histoire générale des Alpes Maritimes ou Cottiennes et particulière de leur métropolitaine Ambrun : chronologique et meslée de la séculière avec l'ecclésiastique divisée en cinq parties fort abondantes en diverses belles curiositez*. t. I-III. Paris : H. Champion, 1890-1892. 3 vol. éd. bilingue (latin).

**Guillaume 1883** : GUILLAUME (P.). – Notice historique sur L'Argentière. *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*. 2<sup>e</sup> année. Gap : Société d'Études des Hautes-Alpes, 1883. p. 264-296.

**Guillaume 1884** : GUILLAUME (P.) éd. – Documents inédits relatifs à L'Argentière : XIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. *Bulletin de la société d'Études des Hautes-Alpes*. 3<sup>E</sup> année. Gap : Société d'Études des Hautes-Alpes, 1884. p. 192-221. éd. bilingue (latin).

**Guillaume 1888** : GUILLAUME (P.) éd. – Inventaire des archives seigneuriales de L'Argentière en 1481. In : SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES HAUTES-ALPES. – *Bulletin de la société d'Études des Hautes-Alpes*. 7<sup>e</sup> année. Gap : Société d'Études des Hautes-Alpes, 1888. 67 p. éd. en latin.

**Horry 2015** : HORRY (A.). – *Poteries du quotidien en Rhône-Alpes XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles : un panorama des techniques, des formes et des décors*. Châtillon-sur-Chalaronne : ALPARA - Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2015. 448 p. (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes Auvergne, 43).

**Ladoucette 1848** : LADOUCETTE (J.-C.-F.). – *Histoire, topographie, antiquité, usages, dialectes des Hautes-Alpes : avec un atlas et des notes*. 3<sup>e</sup> éd. rev. et augm. Paris : Gide et Cie éditeurs, 1848. 805 p.

**Manteyer 1932** : MANTEYER (G. de). – Le Livre journal tenu par Fazy de Rame. *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*. 6<sup>e</sup> s. n° 1, 2 et 3, trim. 1, 2 et 3, avril 1929- janvier 1930. Gap : Louis Jean, 1932, p. 1-354.

**Mazard 1999** : MAZARD (C.). – À l'origine d'une principauté médiévale : le Dauphiné, Xe-XI<sup>e</sup> siècle. Le temps des châteaux et des seigneurs. In : CHOMEL (V.), MAZARD (C.), FALQUEVERT (H.). – *Dauphiné, France : de la principauté indépendante à la province : XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1999. p. 7-35 (La Pierre et l'écrit).

**Mocci et al. 2010** : MOCCI (F.), SEGARD (M.), WALSH (K.), GOLOSETTI (R.). – Données récentes sur l'occupation humaine dans les Alpes méridionales durant l'Antiquité. In : *Archéologie de la montagne européenne : Actes de la table ronde internationale de Gap, 29 septembre-1er octobre 2008*. Paris : Errances. Aix-en-Provence : Centre Camille Julian, 2010, p. 308-323. (Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine ; 4).

**Nicolas 2005** : NICOLAS (N.). – *La Guerre et les fortifications du Haut-Dauphiné : étude archéologique des travaux des châteaux et des villes à la fin du Moyen Âge*. Aix-en-Provence : Publication de l'Université de Provence, 2005, 377 p. pl.

**Oury 2015** : OURY (B.). – *Rapport final d'opération, sondages archéologiques, château de L'Argentière (Argenterie)*. s. l. : s. n. 2015. 150 p. (dactyl.).

**Oury 2014** : OURY (B.). – *Rapport final d'opération, prospection thématique, château de L'Argentière (Argenterie)*. s. l. : s. n. 2014. 80 p. (dactyl.).

**Oury 2012** : OURY (B.). – *Rapport final d'opération, prospection thématique, château de Rame (Rama)*. s. l. : s. n. 2012. 69 p. (dactyl.).

**Oury 2011** : OURY (B.). – *Les châteaux du Dauphin de l'Embrunais d'après le comptabilité delphinale et les données archéologiques*. Mémoire de Master, sous la direction de J.-M. Poisson, Université Lyon II, t. I, 2011. 250 p. ill. (dactyl.).

**Pogneaux 1997** : POGNEAUX (N.). – *La Dîme des Cimes : histoire des neufs villages du pays argentiérois au Moyen Âge*. L'Argentière-la-Bessée : Éditions du Fournel, 1997, 135 p. (Histoire et Patrimoine)

**Py 2010** : PY (V.). – *Mine, bois et forêt dans les Alpes du Sud au Moyen Âge : approches archéologique, bioarchéologique et historique*. Vol. I, thèse de doctorat. Publication électronique : 2010. 524 p. (dactyl.).

**Roman 1883** : ROMAN (J.). – *Monographie du mandement de L'Argentière (Hautes-Alpes)*. Paris : Alphonse Picard, 1883. 39 p.

**Roman 1887** : ROMAN (J.). – *Tableau Historique du Département des Hautes-Alpes : État Ecclésiastique, Administratif et Féodal antérieur à 1789, Histoire, Biographie, Bibliographie de chacune des Communes qui le composent*, t. 1. Gap : Éditions de la Librairie des Hautes-Alpes, 1993, 204 p. Reprod. de l'éd. de 1887.

**Roman 1888** : ROMAN (J.). – *Répertoire Archéologique du département des Hautes-Alpes*. Paris : Imprimerie Nationale, 1888, 134 p. (Répertoire archéologique de la France).

**Royer 1914** : ROYER (L.). – *Le Probus et les enquêtes sur le domaine du Dauphin au XIIIe siècle*. *Bulletin de l'académie delphinale*. 5<sup>e</sup> s., t. 7, 1913. Grenoble : Allier Frères, 1914. p. 373-392. dépl. éd. bilingue (latin).

**Royer 1944** : ROYER (L.). – *Les finances du Dauphiné au XIIIe siècle*. *Bulletin de la Société d'étude des Hautes-Alpes*. 63<sup>e</sup> année, 7<sup>e</sup> s., fasc. Trim. 9-12, janvier-décembre 1944. Gap : Société d'études des Hautes-Alpes, 1944. p. 181-199.

**Terre Durance 1995** : *Terres de Durance : céramiques de l'Antiquité aux temps modernes* : exposition Digne-Gap, 1995. s. l. : Musée de Digne, Musée Départemental de Gap, 1995. 160 p. ill.

**Tzortzis et al. 2005** : TZORTZIS (S.) et al. – *Un ensemble funéraire médiéval et moderne aux abords de la chapelle St-Jean (L'Argentière-la-Bessée, Hautes-Alpes, France) : Approches anthropologique et archéologique*. In : SIGNOLI (M.) dir. et al. – *L'homme et ses images, mesures, représentations, constructions* : actes du XXV<sup>e</sup> colloque du Groupement des Anthropologues de Langue Française, Marseille, 16-18 juillet 2001. Marseille : UMR 6578, 2005. p. 358-373.

**Varano 2012** : VARANO (M.). – *Espace religieux et espace politique en pays provençal au Moyen Âge (IXe-XIIIe siècles) : l'exemple de Forcalquier et de sa région*. Thèse de doctorat. Publication électronique : HAL Archives-ouvertes, 2012. 3 vol. (dactyl.).

**Vicard 1996** : VICARD (T.). – *Pour une typologie des récipients*. In : FAURE-BOUCHARLAT (E.), VICARD (T.), MACCARI-POISSON (B.), SAVAY-GUERRAZ (S.). – *Pots et potiers en Rhône-Alpes : époque médiévale, époque moderne*. Lyon : Service Régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes, 1996. p.181-215. ill. (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes ; 12).

**Walsh 2005** : WALSH (K.). – *Document final de synthèse : Prospection géophysique sur le site antique de Rama (Champcella, Hautes-Alpes) avril 2005*. Aix-en-Provence – York, 2005. Dactylogramme.

**Zérubia 1995** : ZÉRUBIA (R.). – *Moustiers avant Moustiers*. In : *Terres de Durance : céramiques de l'Antiquité aux temps modernes* : exposition Digne-Gap, 1995. s. l. : Musée de Digne, Musée Départemental de Gap, 1995. p. 104-106, 127-129.

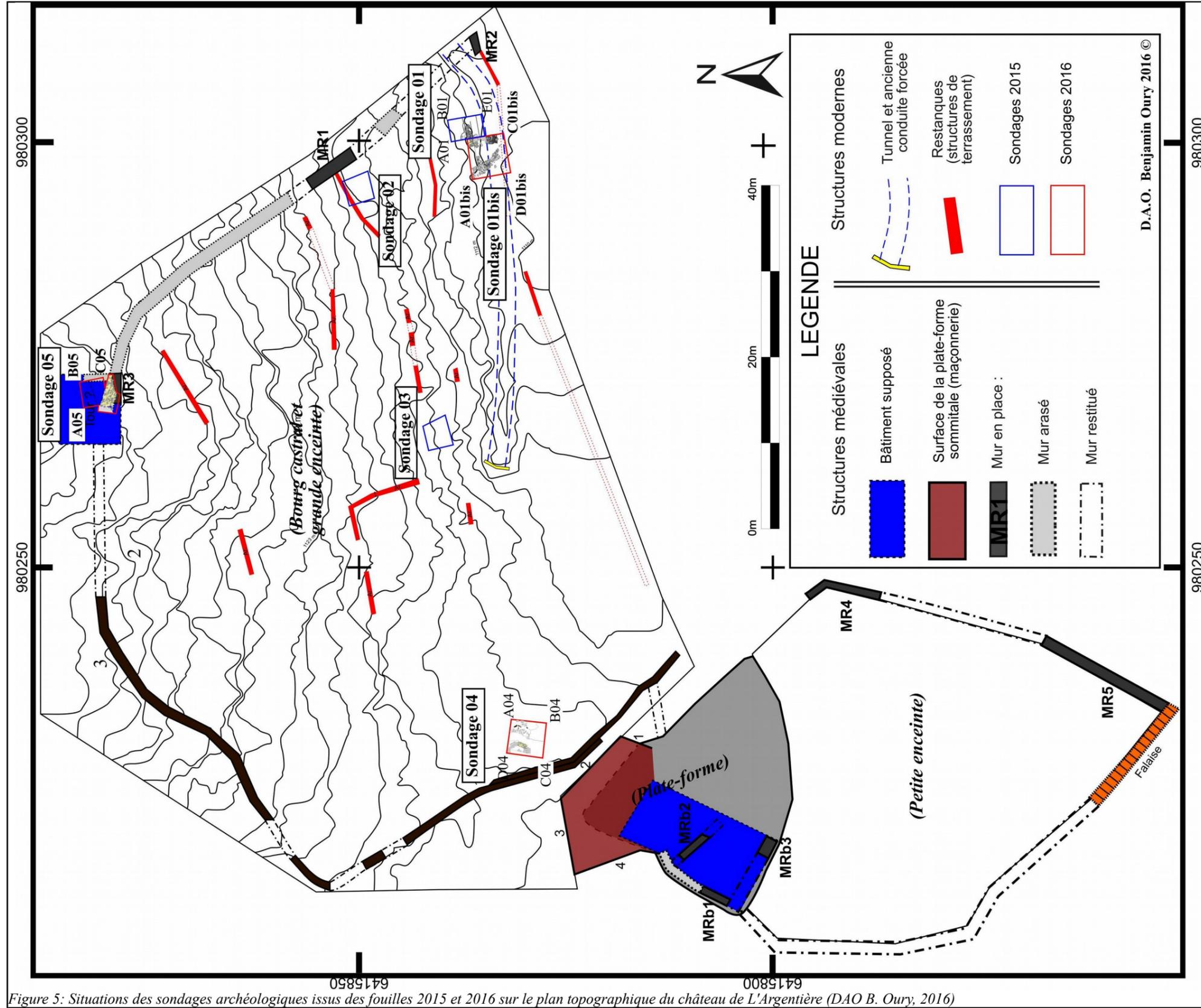


Figure 5: Situations des sondages archéologiques issus des fouilles 2015 et 2016 sur le plan topographique du château de L'Argentière (DAO B. Oury, 2016)



*Figure 6: Sondage n°01bis, vue générale montrant le niveau de substrat remanié (U.S. 01b0111) et les structures en place ST06-07, ST08 et ST10 (Cliché B. Oury, 2016).*



*Figure 7: Sondage n°01bis, structure ST06-ST07 vue depuis le nord (Cliché B. Oury 2016).*



Figure 8: Sondage n°01bis, U.S. 01b0108 située à l'ouest de ST06-ST07 (Cliché B. Oury, 2016)

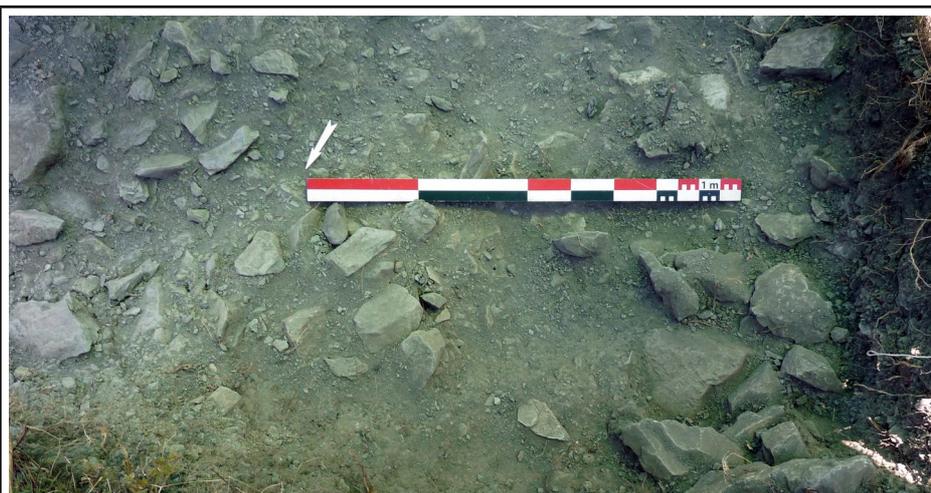


Figure 9: Sondage n°01bis, U.S. 01b0102, amoncellement de pierres par colluvionnement (Cliché B. Oury, 2016).



Figure 10: Sondage n°01bis, poches schisteuses dans l'U.S. 01b0102 (Cliché B. Oury, 2016)

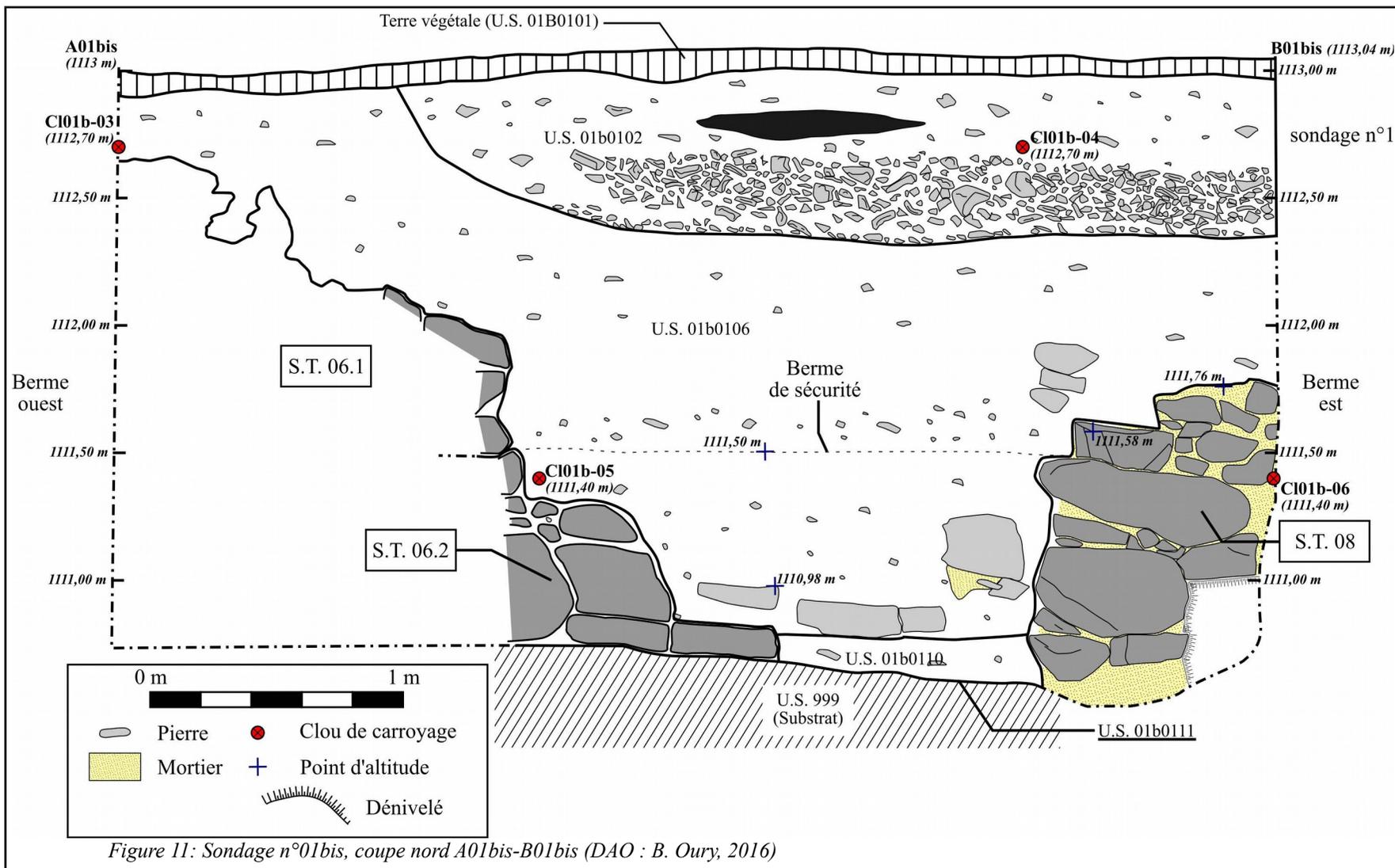




Figure 12: Sondage n°01bis, structure ST10 vue en plan depuis l'est (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 13: Sondage n°01bis, Structure ST10 vue de l'ouest (Cliché B. Oury, 2016)

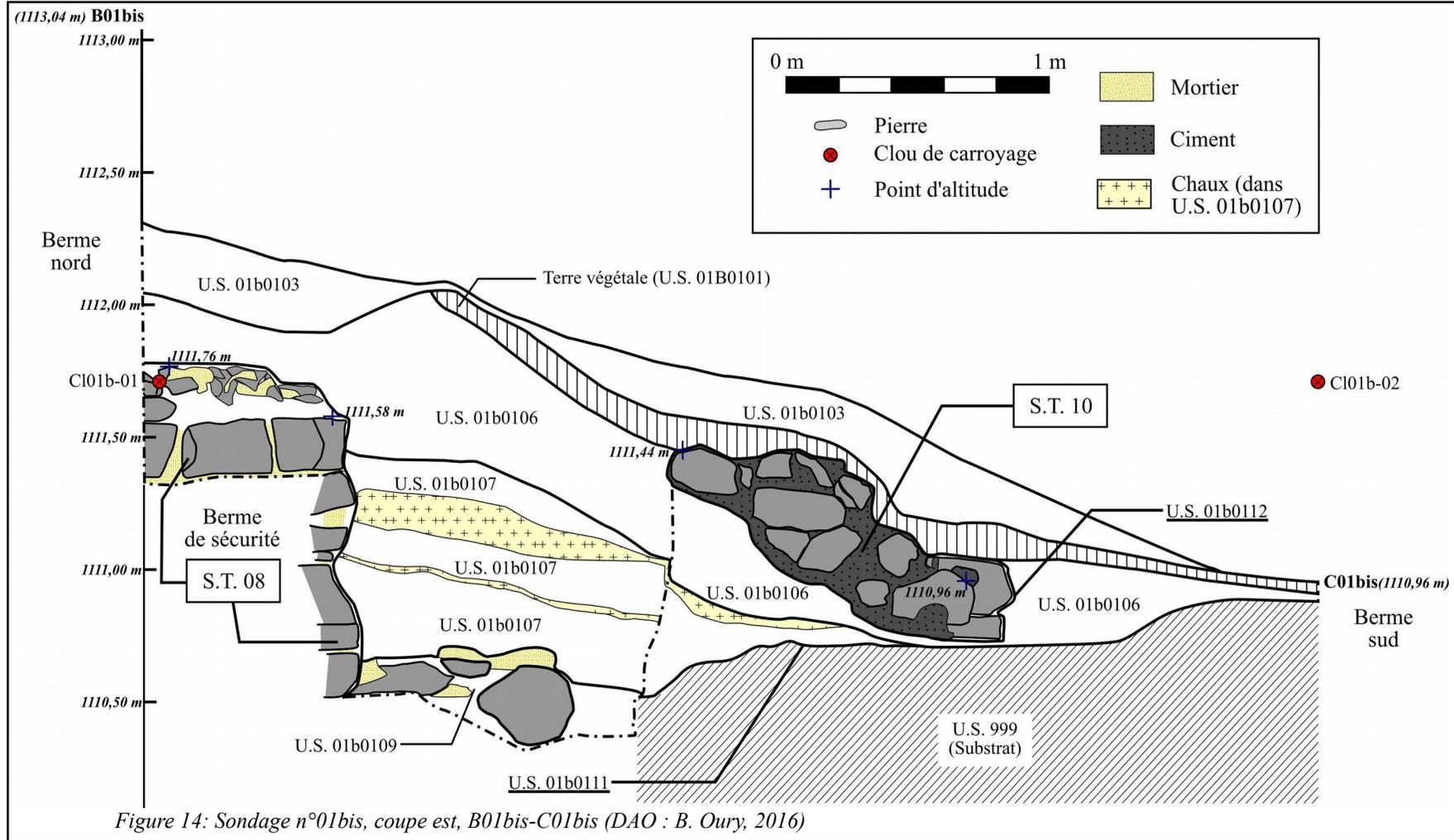


Figure 14: Sondage n°01bis, coupe est, B01bis-C01bis (DAO : B. Oury, 2016)



Figure 15: Sondage n°01bis, Structure ST06, partie supérieure (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 16: Sondage n°01bis, Structure ST06-ST07 vue de l'est (Clichés B. Oury, 2016)



Figure 17: Fragment de tegula découvert dans le sondage n°01bis (Clichés B. Oury, 2016)

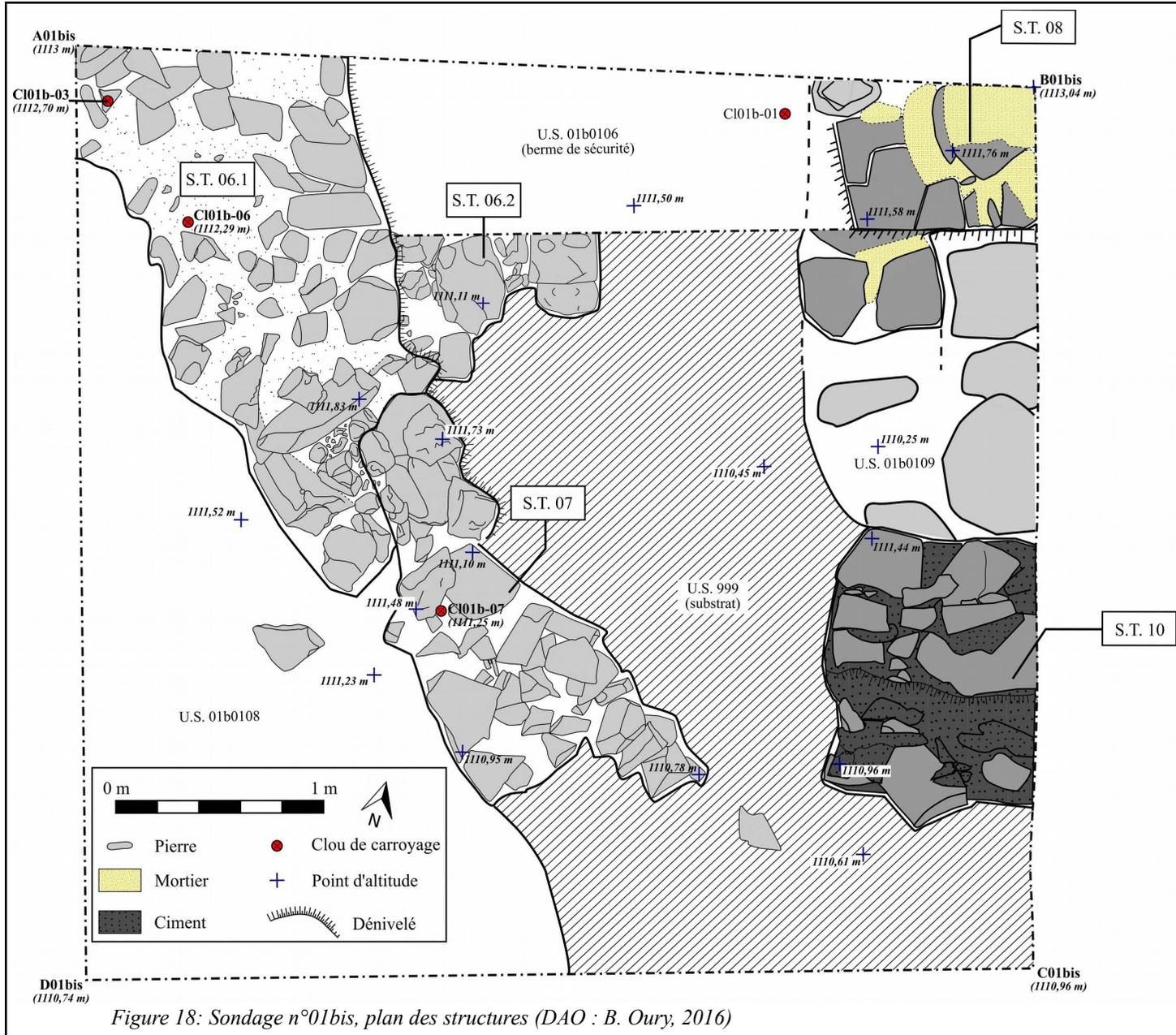


Figure 18: Sondage n°01bis, plan des structures (DAO : B. Oury, 2016)



Figure 19: U.S. 01b0102, pierre outil (Clichés B. Oury, 2016)



Figure 20: U.S. 01b0107, pierre outil (Clichés B. Oury, 2016)



Figure 21: U.S. 01b0110, fragment de meule à grain (Clichés B. Oury, 2016)



Figure 22: U.S. 01b0107, fragments de lauses de couverture (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 23: U.S. 01b0101, fragments de lauses de couverture (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 24: U.S. 01b0102, pierre à cupules (Clichés B. Oury, 2016)

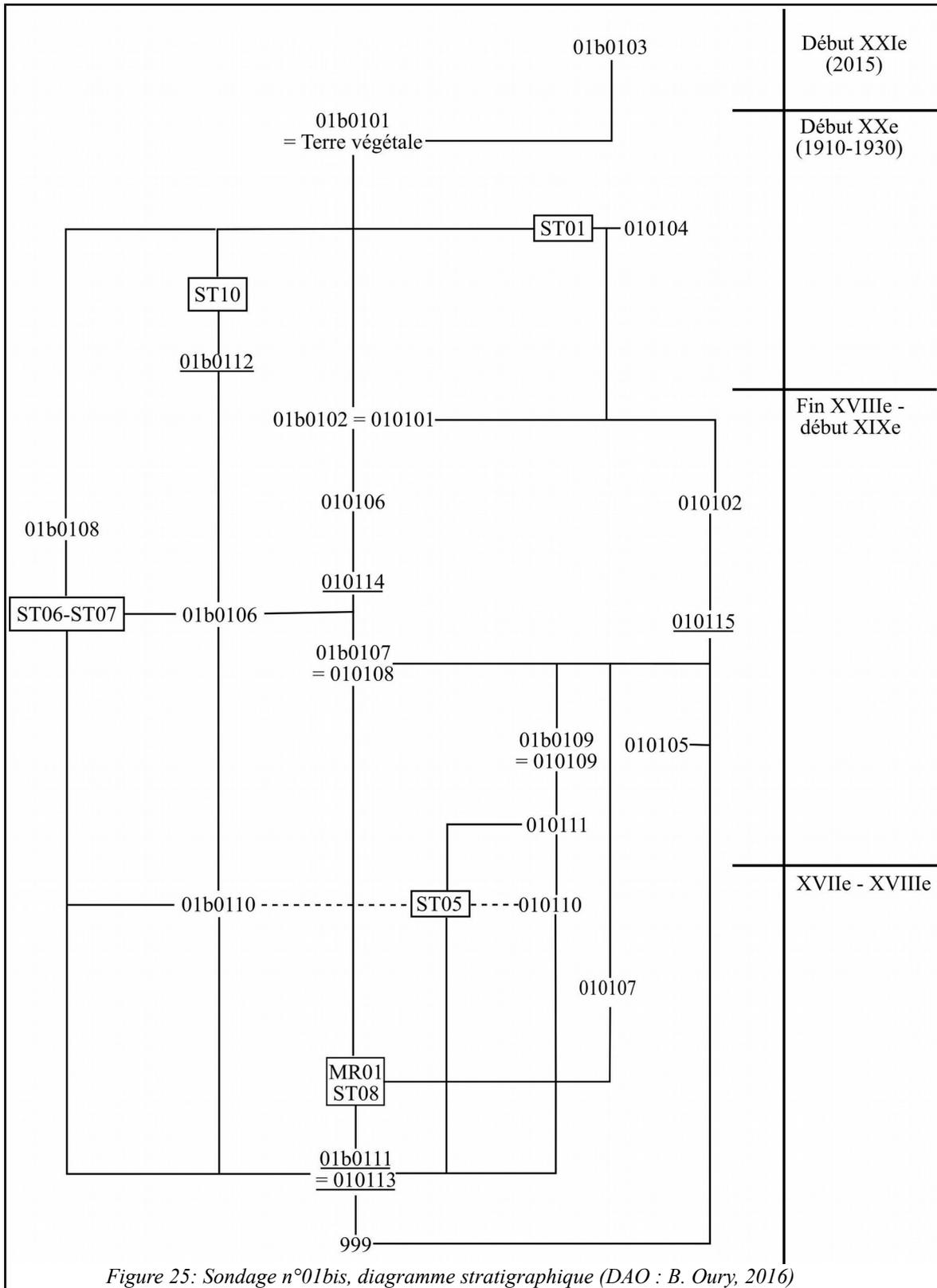




Figure 26: Sondage n°04, Substrat rocheux, U.S. 999 (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 28: Sondage n°04, U.S. 040105 (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 27: Sondage n°04, structure ST11 et niveau d'incendie U.S. 040108 (Cliché B. Oury, 2016)

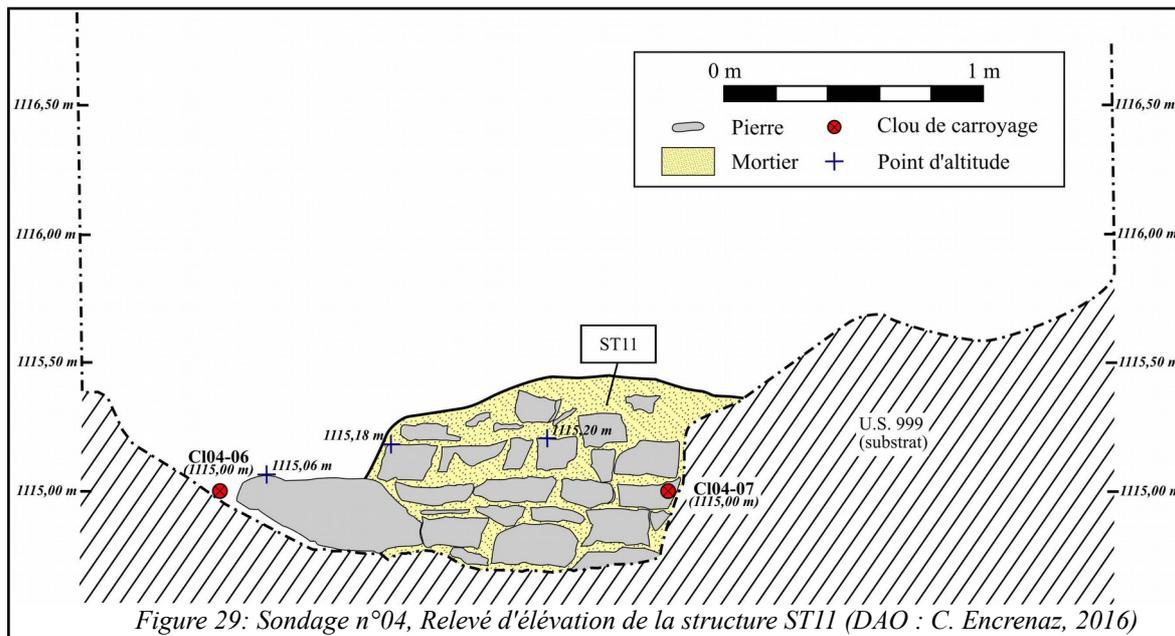


Figure 30: Sondage n°04, planches calcinées, U.S. 040109 (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 31: Sondage n°04, épanchement de chaux vu de l'est, U.S. 040106 (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 32: Sondage n°04, épanchement de chaux vu de l'ouest, U.S. 040106 (Cliché B. Oury, 2016)

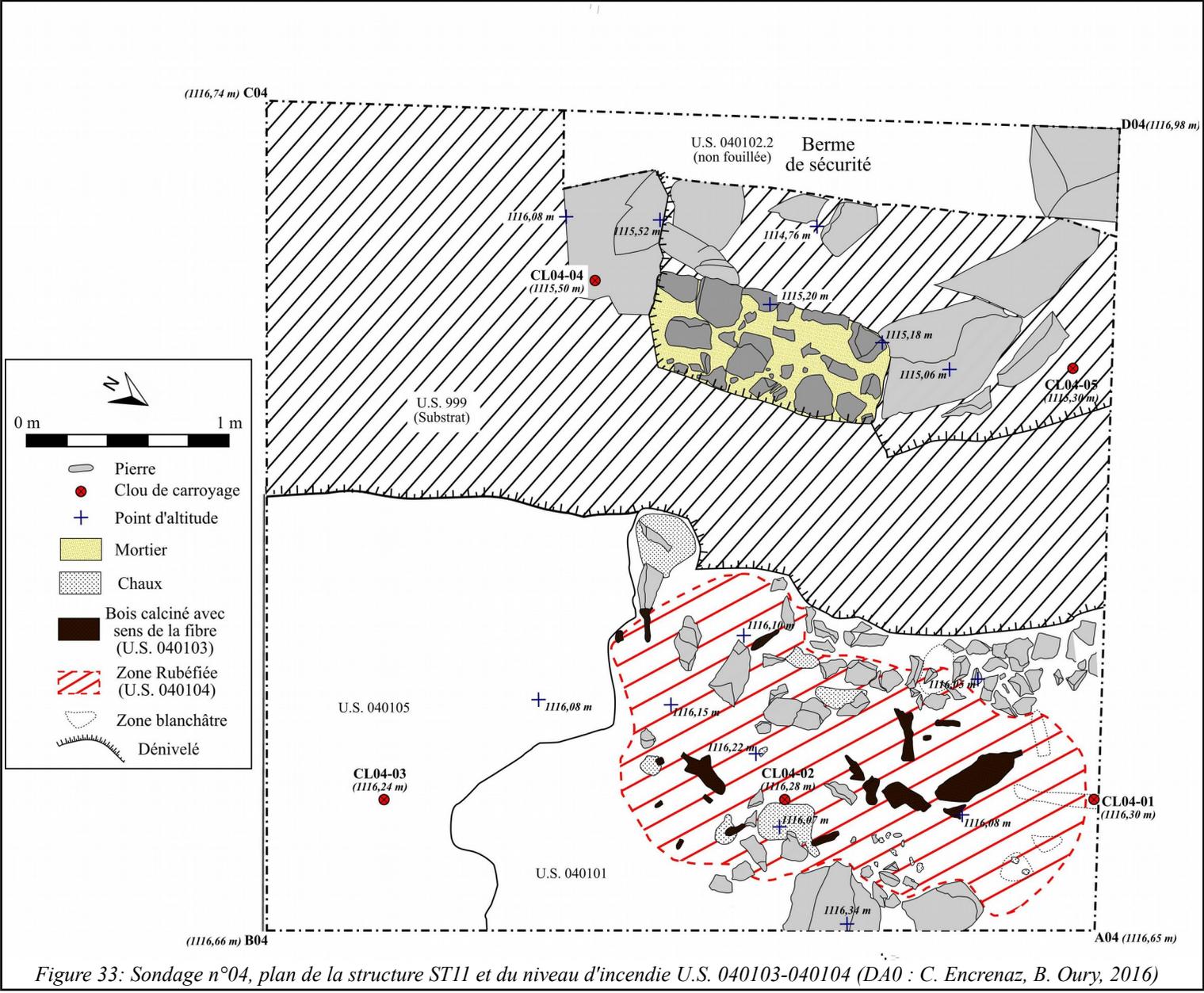




Figure 34: Sondage n°04, bois calciné U.S. 040103 (Cliché B. Oury, 2016)



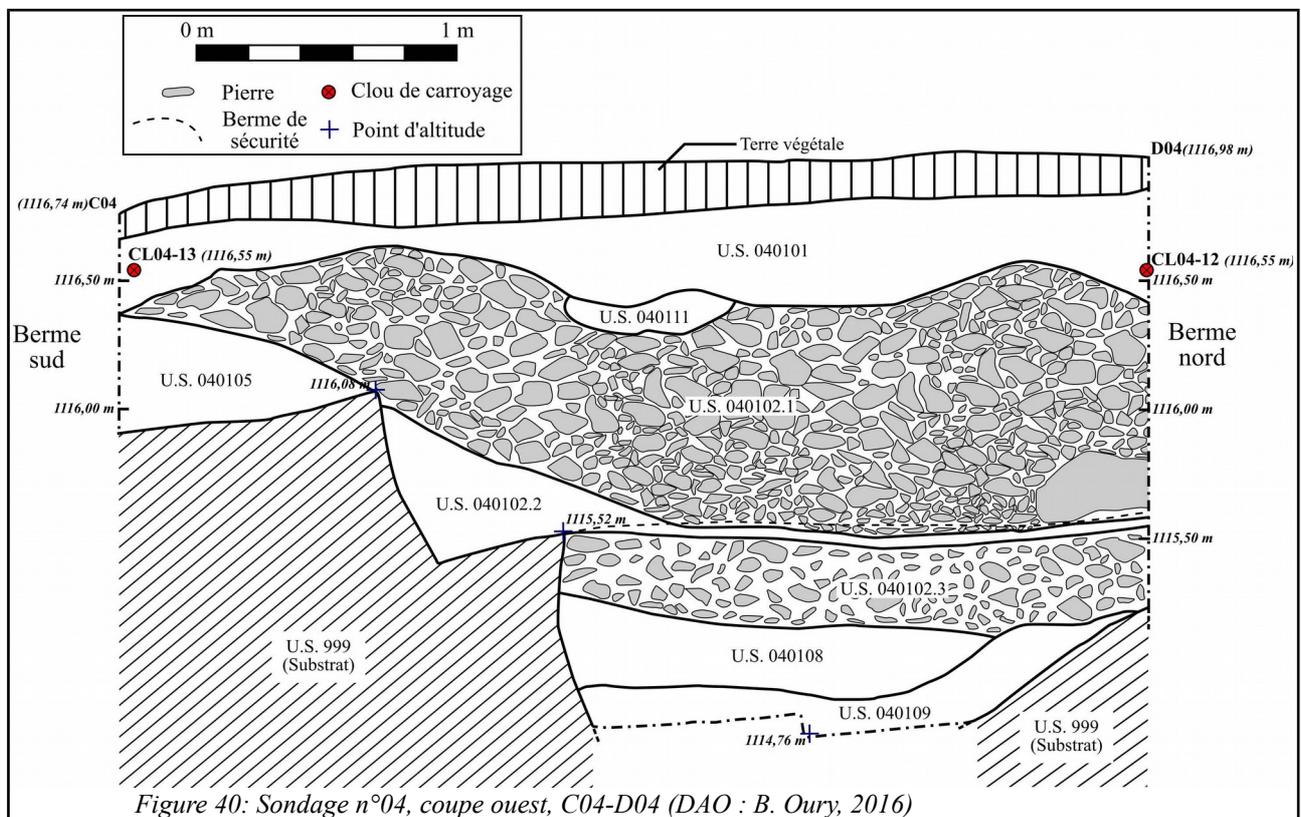
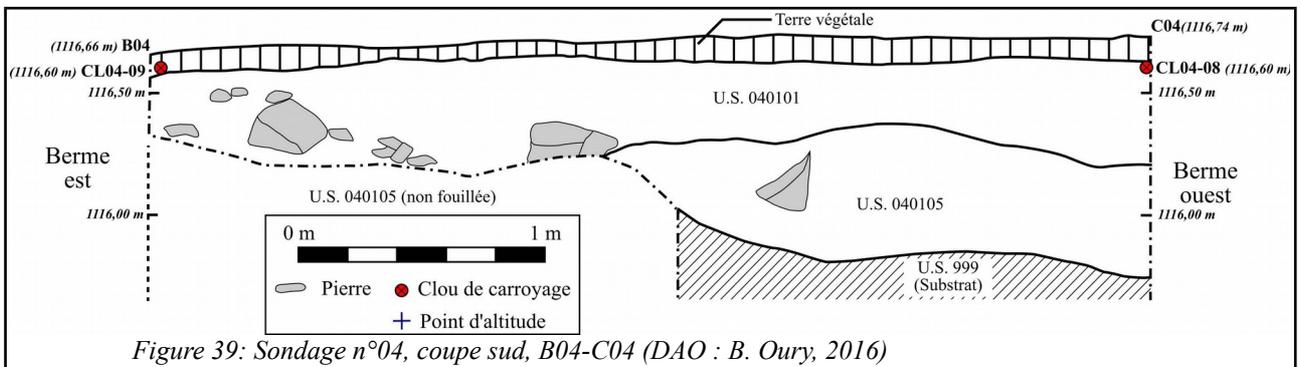
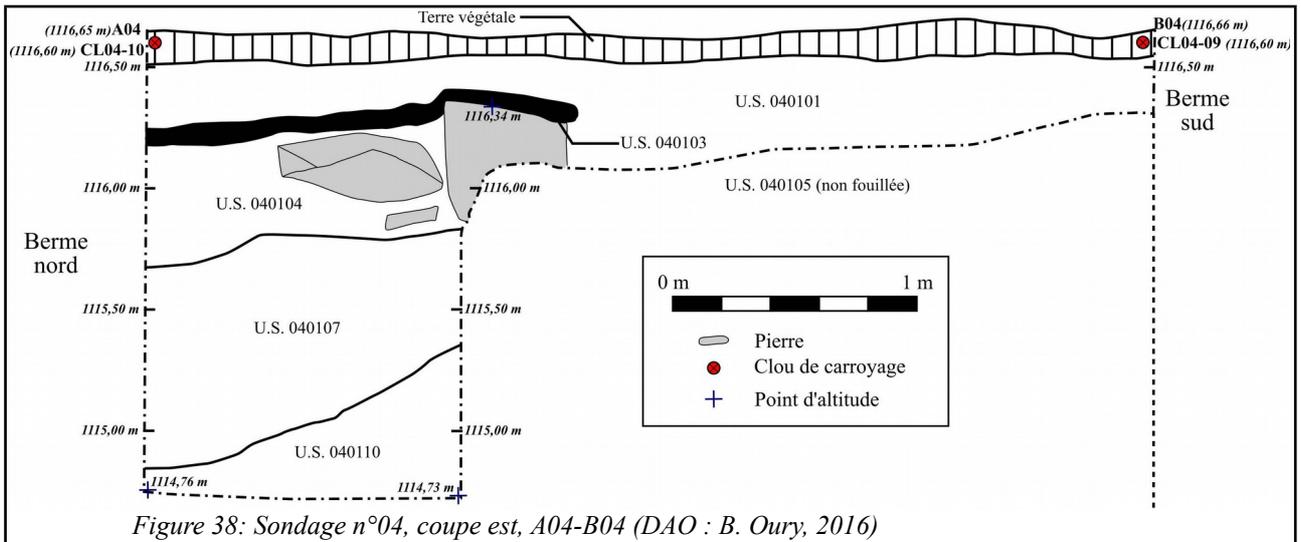
Figure 35: Sondage n°04, bois calciné (détail), U.S. 040103 (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 36: Sondage n°04, sol rubéfié et niveau d'incendie, U.S. 040104-040103 (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 37: Sondage n°04, Remblai de démolition, U.S. 040102.1 (Cliché B. Oury, 2016)



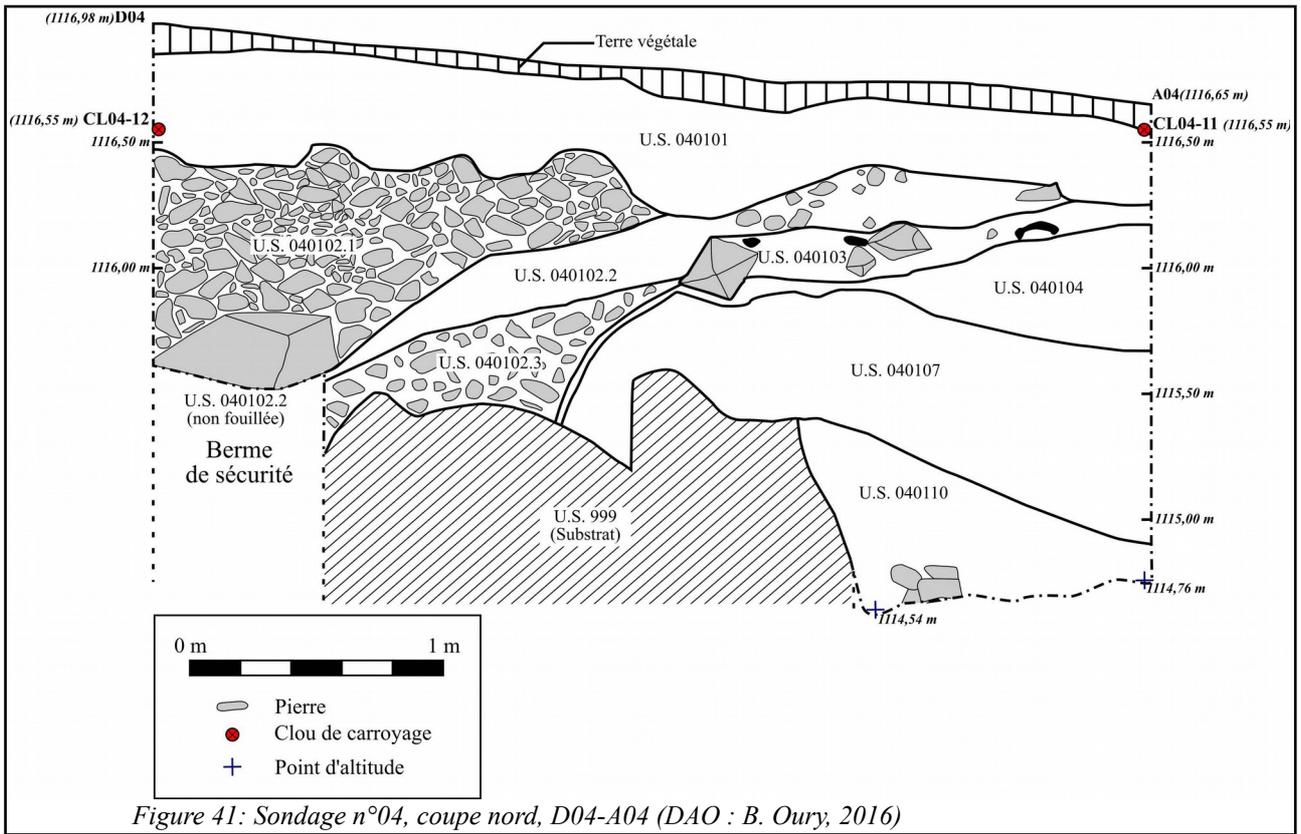




Figure 43: Sondage n°04, détail de la pipe avec fragment d'estampille DEL[...]/ À PAR[...] (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 44: U.S. 040102.1, Fragments de lauses de couverture (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 45: Sondage n°04, fragments de verre (Clichés B. Oury, 2016)

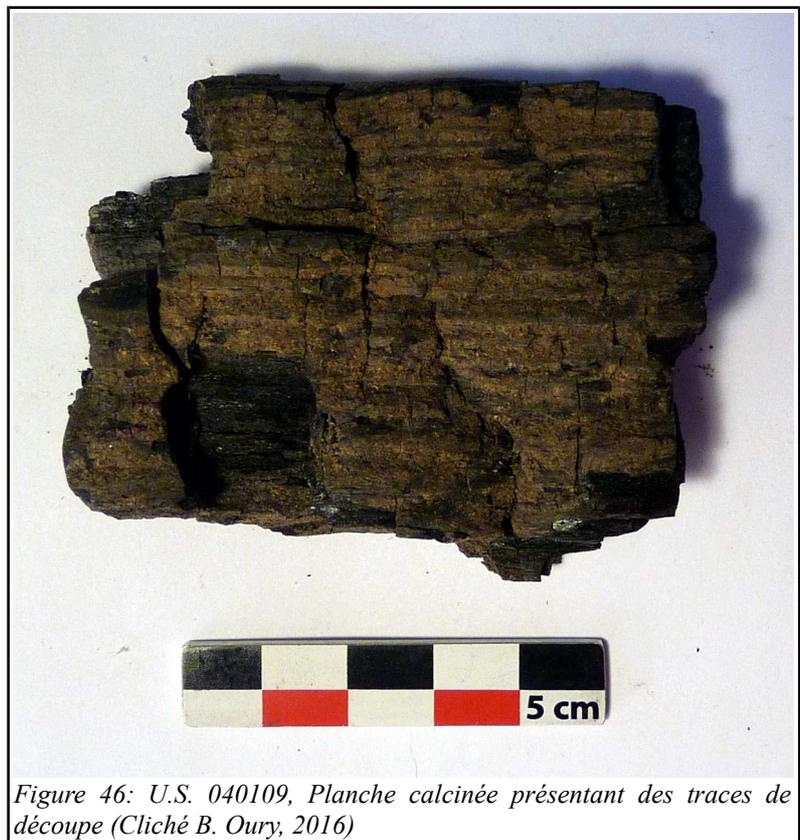


Figure 46: U.S. 040109, Planche calcinée présentant des traces de découpe (Cliché B. Oury, 2016)

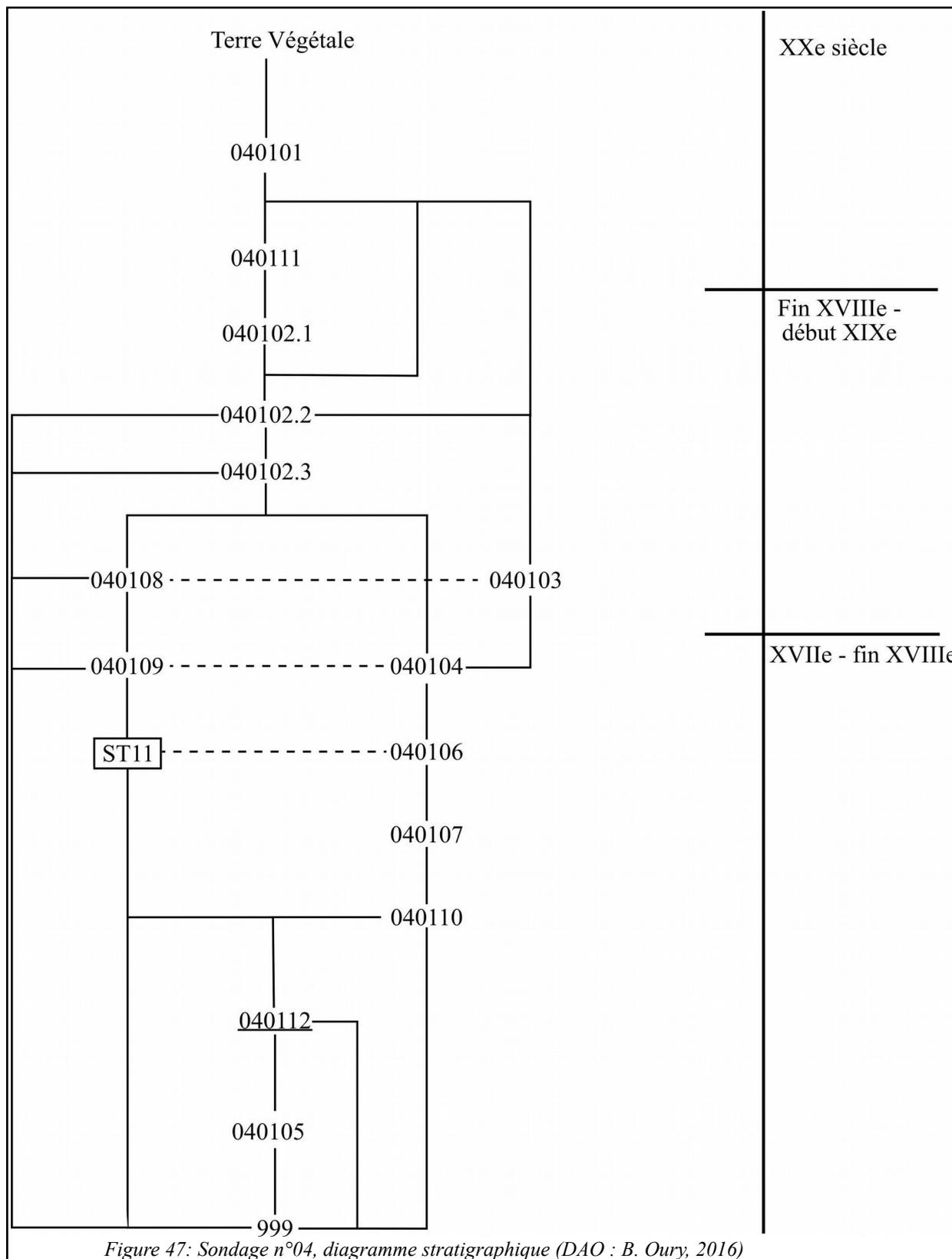




Figure 48: Sondage n°05, substrat rocheux, U.S. 999 (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 49: Sondage n°05, substrat remanié, U.S. 050105 (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 50: Sondage n°05, tranchée de fondation, U.S. 050107 (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 51: Sondage n°05, U.S. 050103 (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 52: Sondage n°05, Pierres adossées au rempart, U.S. 050103 (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 53: Sondage n°05, U.S. 050102 (Cliché B. Oury, 2016)

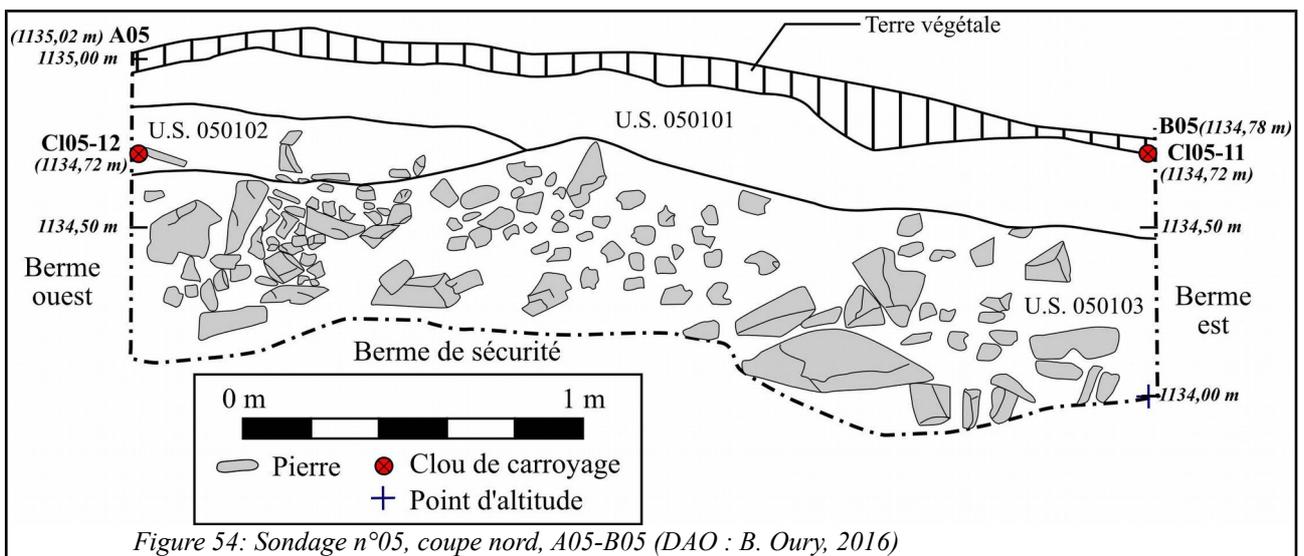
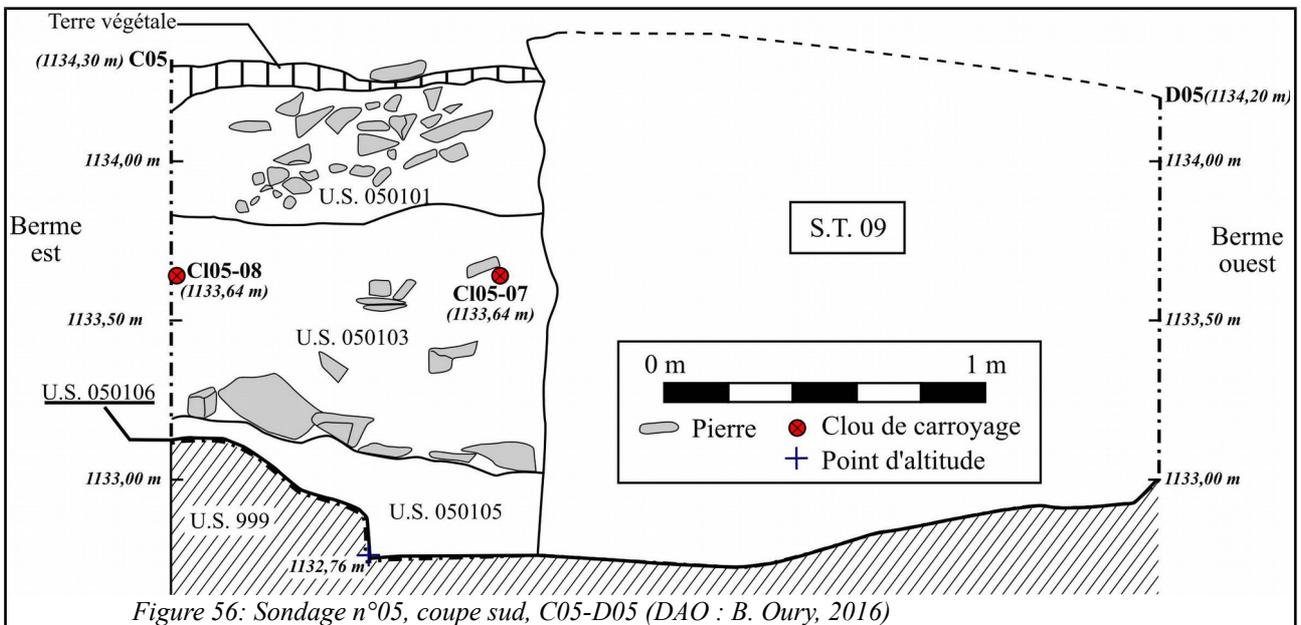
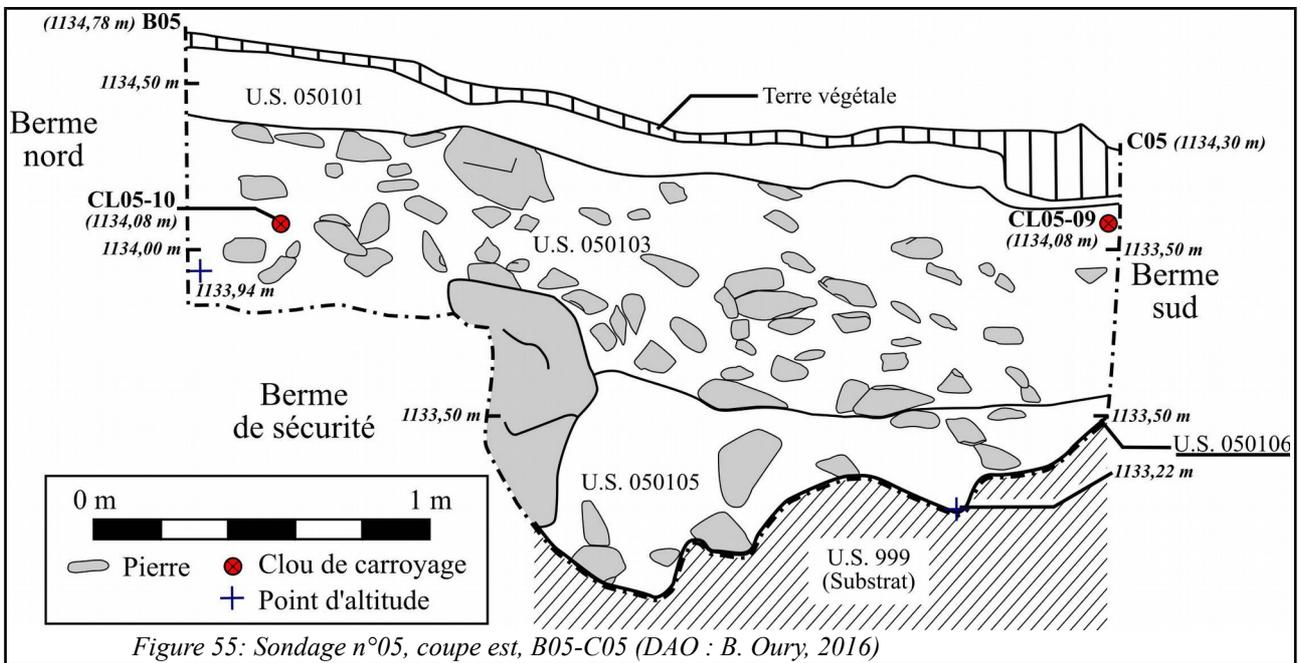
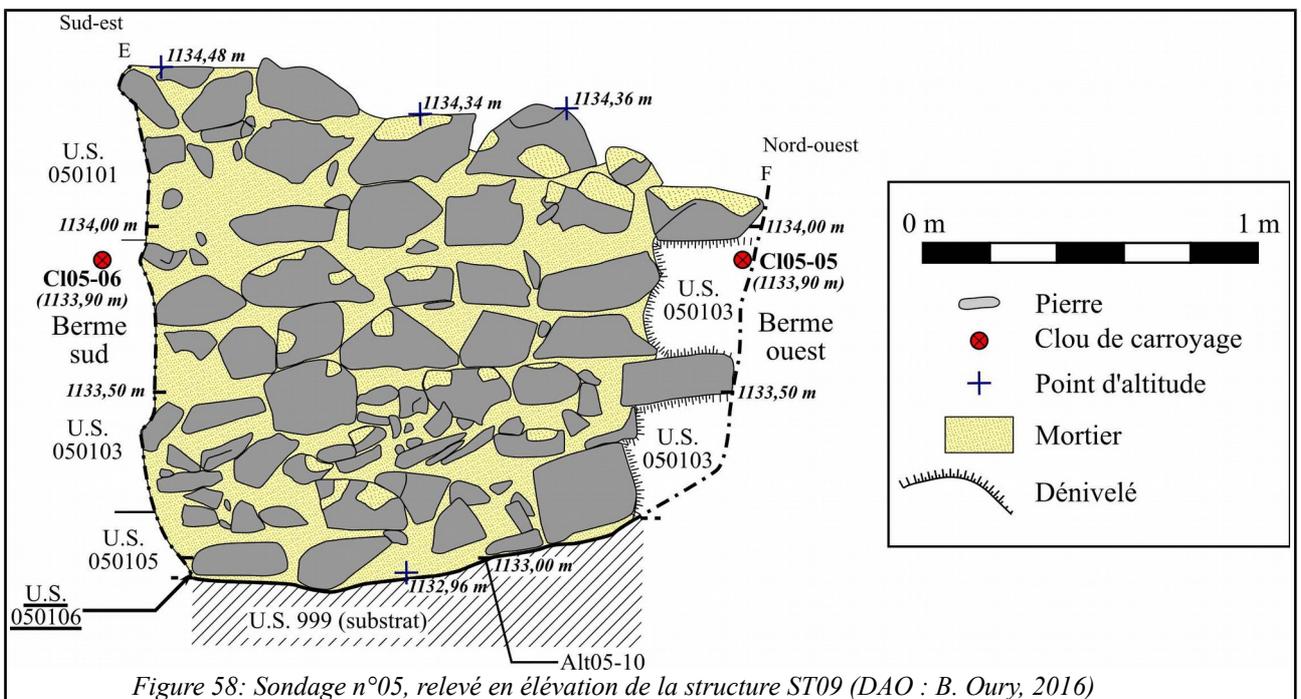
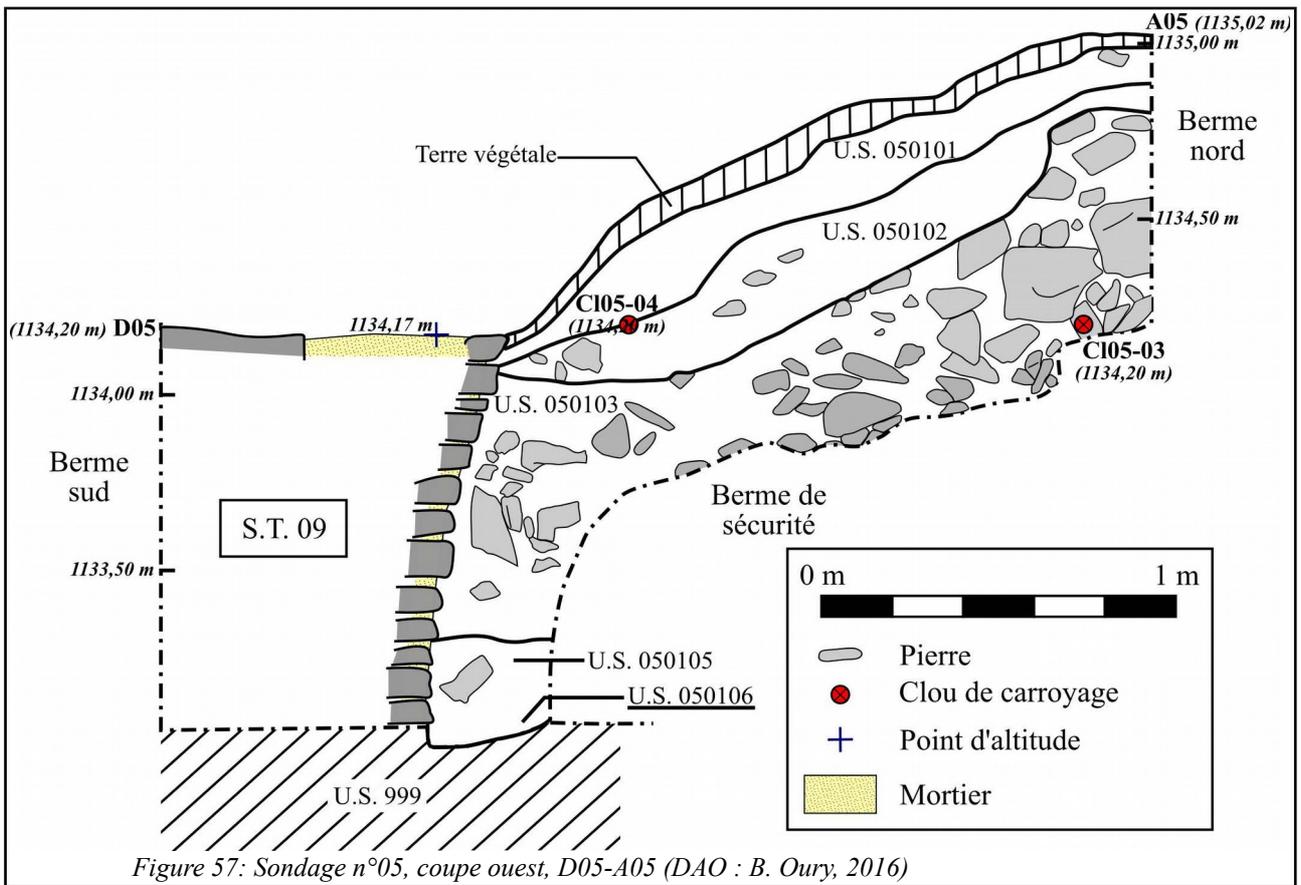


Figure 54: Sondage n°05, coupe nord, A05-B05 (DAO : B. Oury, 2016)





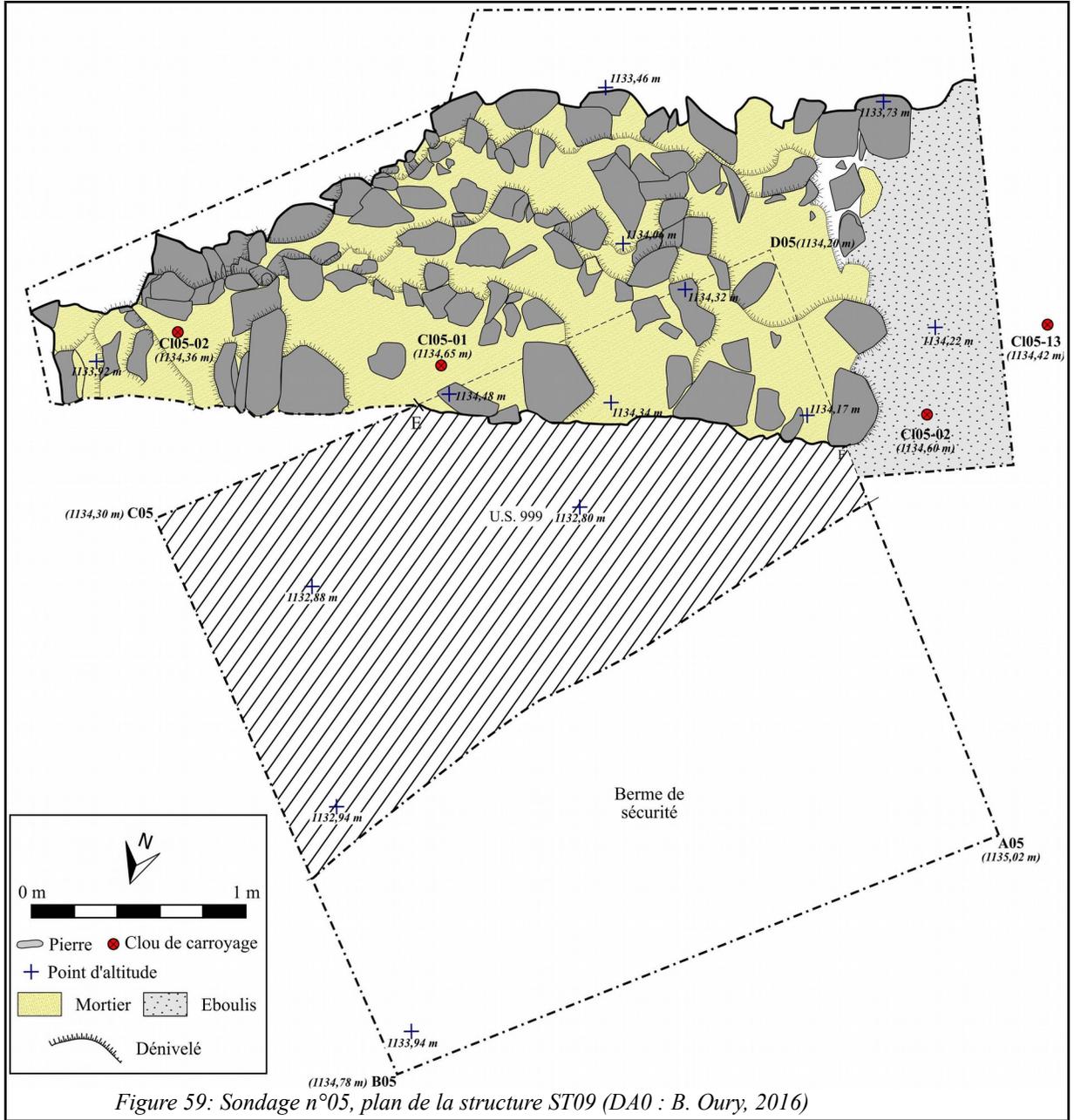


Figure 59: Sondage n°05, plan de la structure ST09 (DA0 : B. Oury, 2016)



Figure 60: Sondage n°05, Structure ST09 vue depuis le nord (Cliché B. Oury, 2016)



Figure 61: Sondage n°05, Structure ST09 vue de l'ouest (Cliché B. Oury, 2016)

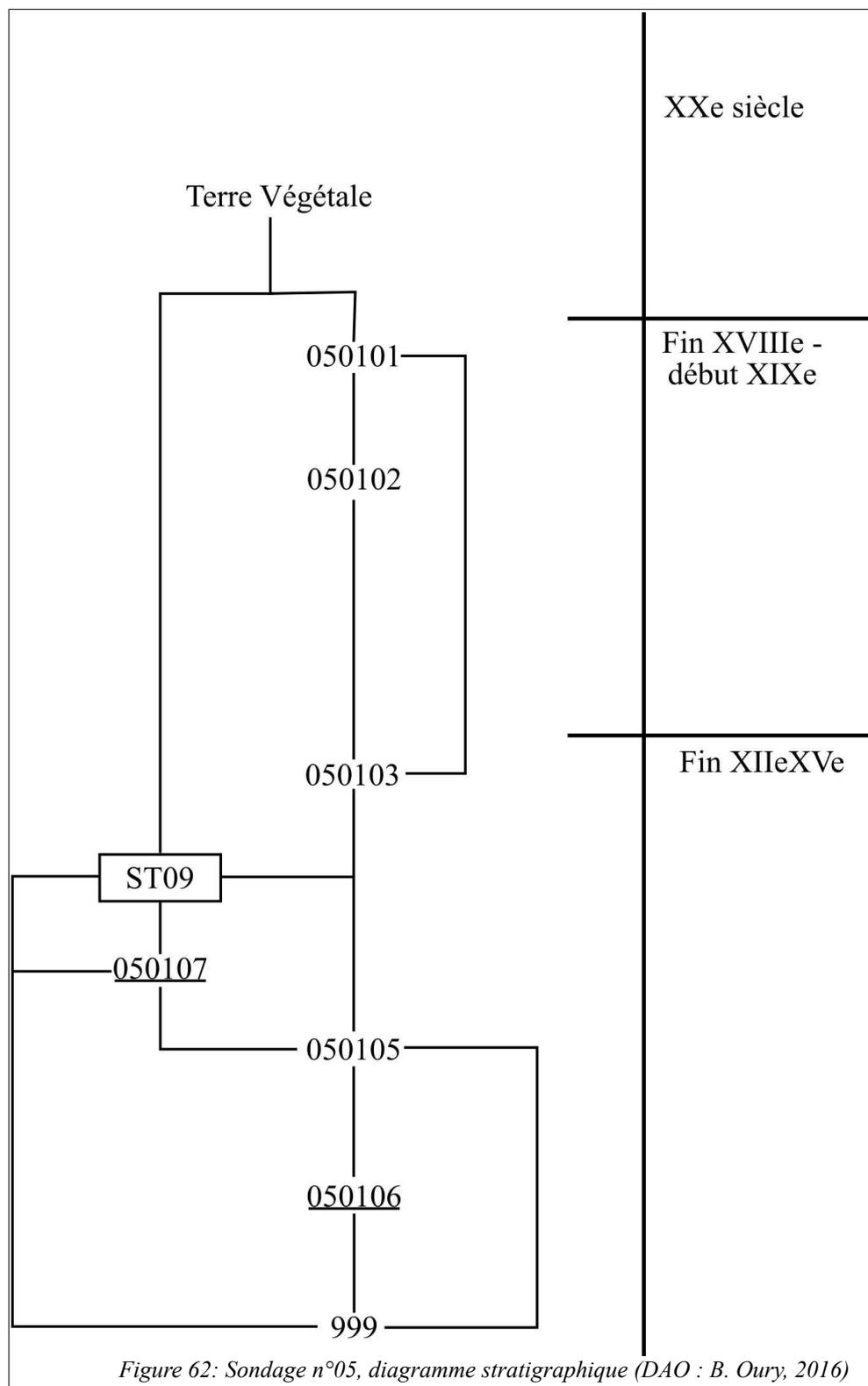
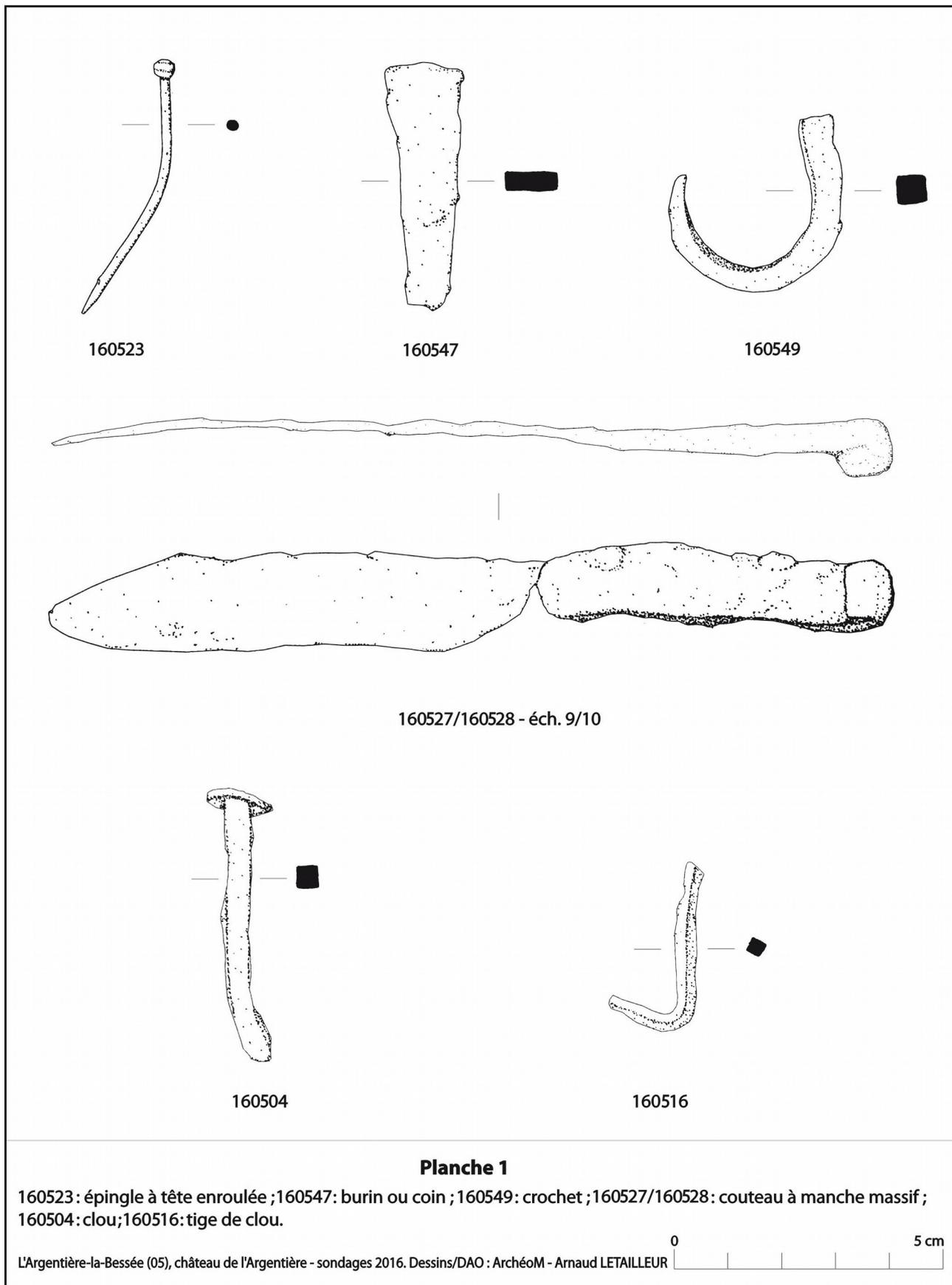
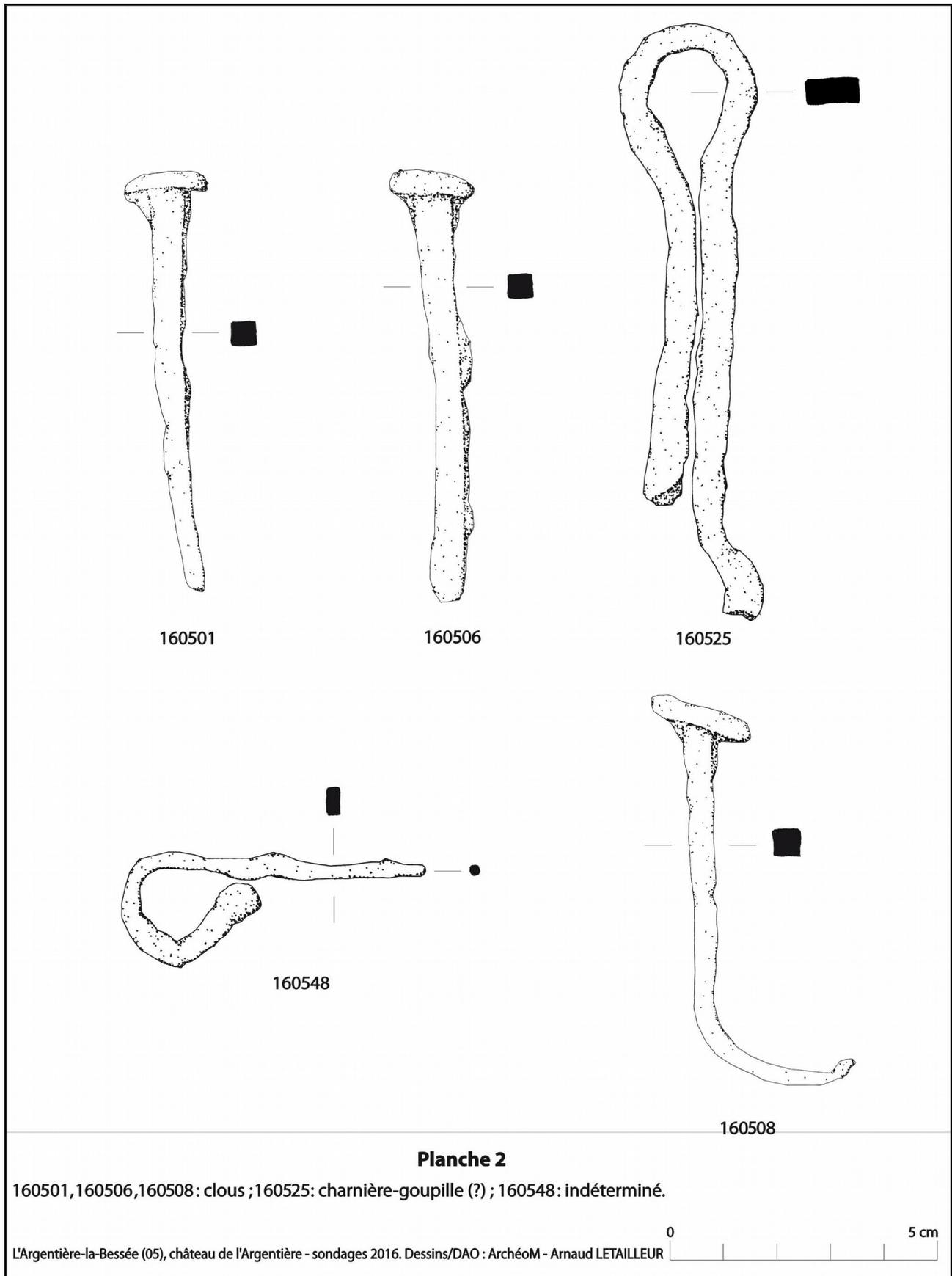
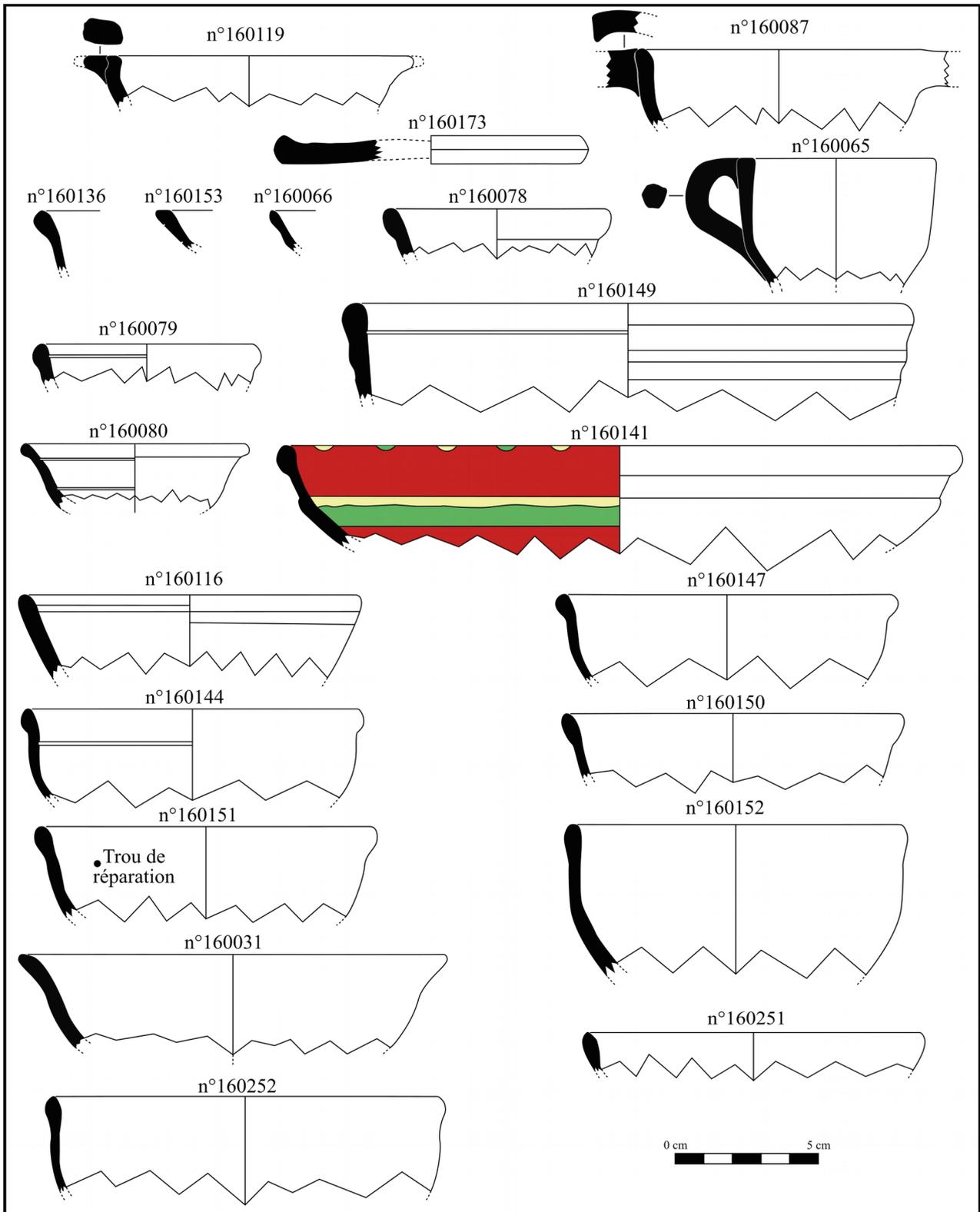


Figure 62: Sondage n°05, diagramme stratigraphique (DAO : B. Oury, 2016)





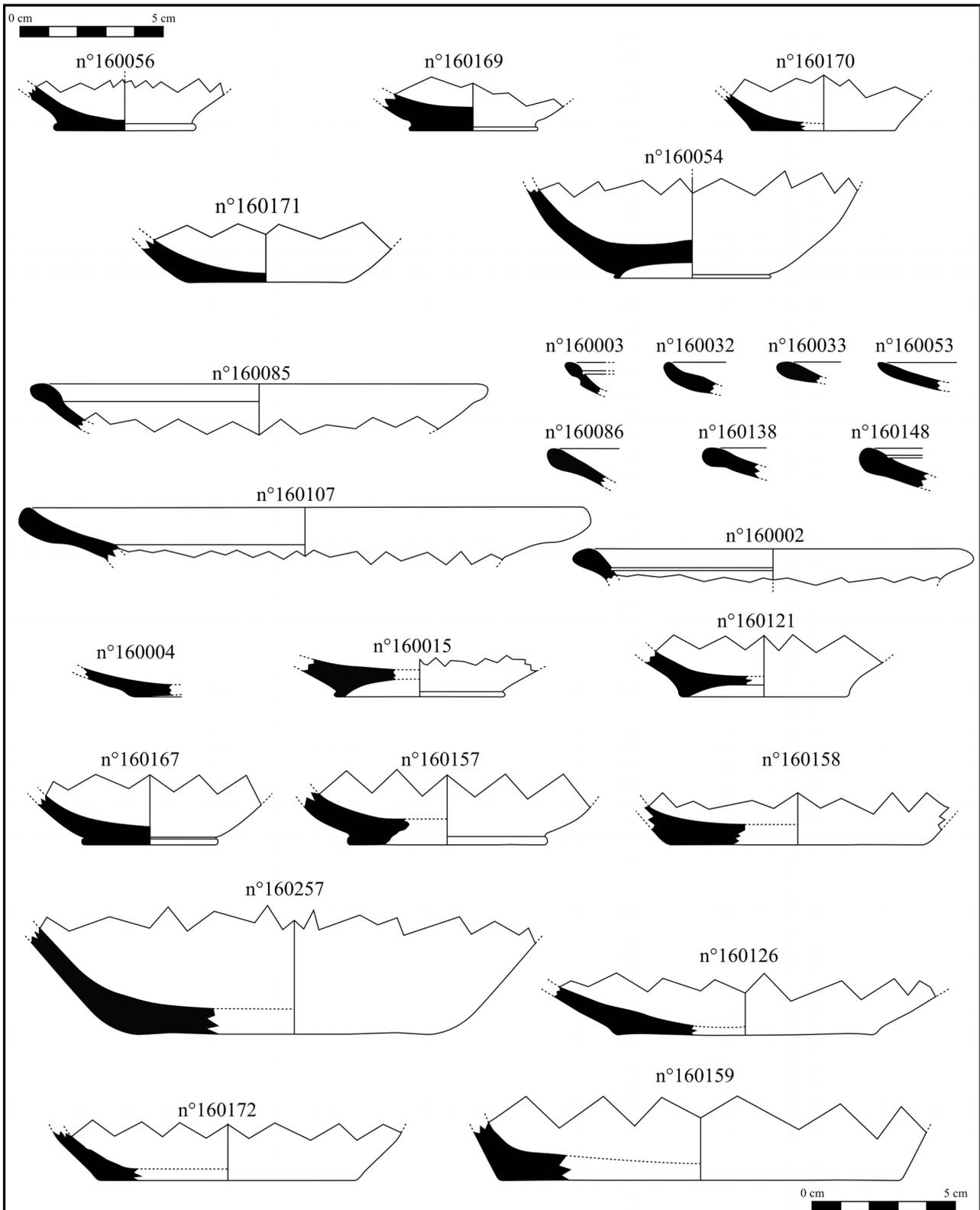


### Planche 3

#### Céramiques de formes ouvertes :

160087, 160119 : écuelles ; 160173 : soucoupe ; 160065 : tasse ;  
 160031, 160066, 160078, 160079, 160080, 160116, 160136, 160141, 160144, 160147, 160149, 160150,  
 160151, 160152, 160153, 160251, 160252 : bols ou écuelles (bords)

L'Argentière-la-Bessée (05), château de L'Argentière - Sondages 2016. Dessin/DAO : Benjamin OURY

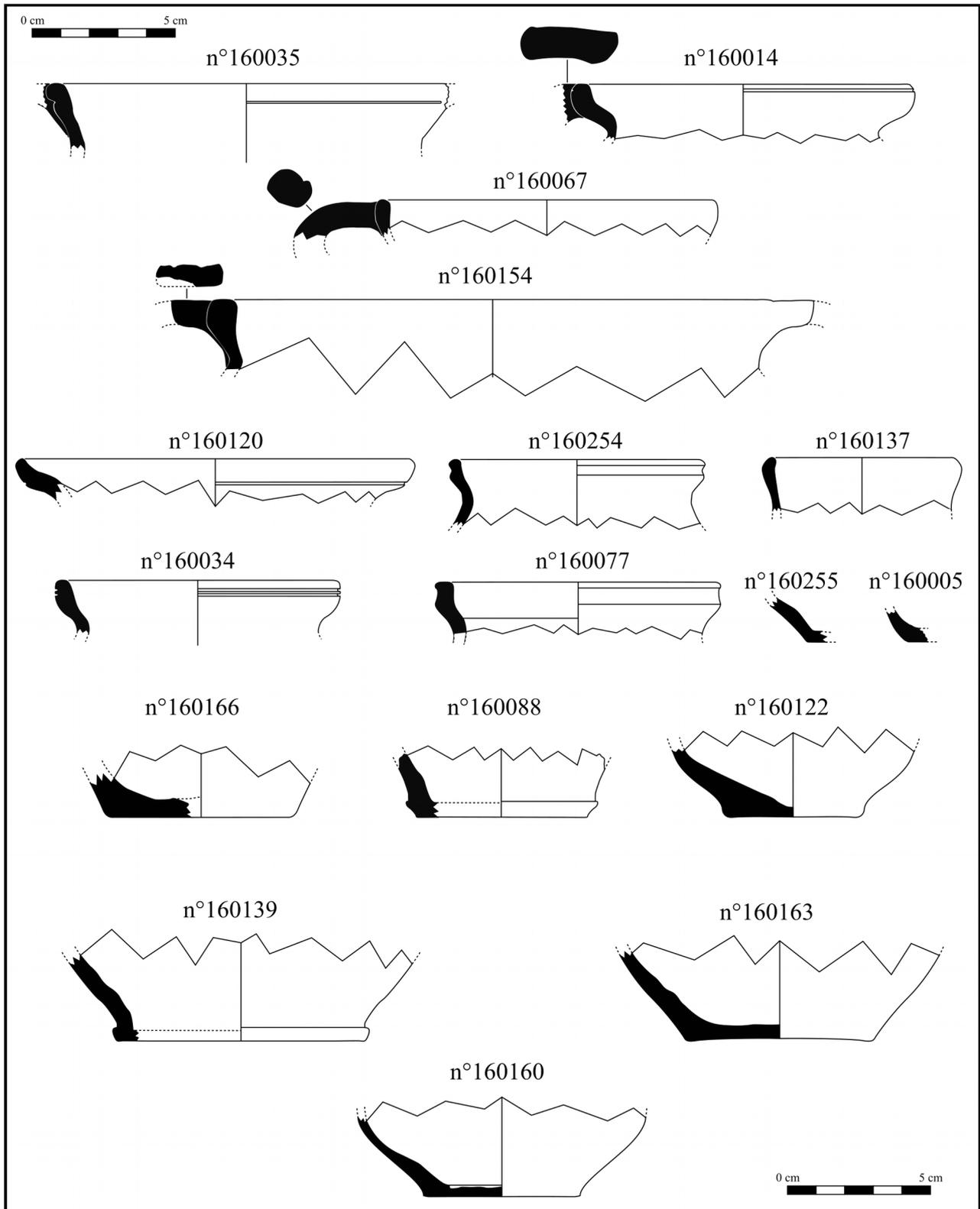


#### Planche 4

##### Céramiques de formes ouvertes :

160054, 160056, 160169, 160170, 160171 : bols ou écuelles (fonds) ; 160002, 160003, 160032, 160033, 160053, 160085, 160086, 160107, 160138, 160148 : assiettes ou plats (bords) ; 160004, 160015, 160121, 160126, 160157, 160158, 160159, 160167, 160172, 160257 : assiettes ou plats (fonds)

L'Argentière-la-Bessée (05), château de L'Argentière - Sondages 2016. Dessin/DAO : Benjamin OURY



**Planche 5**

**Céramiques de formes fermées :**

160014, 160035, 160067, 160154 : cruches ; 160034, 160077, 160120, 160177, 160254 : Pots ou cruches (bords) ; 160005, 160088, 160122, 160160, 160163, 160166, 160255 : Pots ou cruches (Fonds).

L'Argentière-la-Bessée (05), château de L'Argentière - Sondages 2016. Dessin/DAO : Benjamin OURY

## 5. Table des Figures

Figure 1: Carte de localisation du site (extrait de carte IGN 1/250 000, R18 Région P.A.C.A.).....	12
Figure 2: Carte de localisation du site (carte IGN 1/25 000, 3537 ET Guillestre).....	13
Figure 3: Positionnement des sondages (2015 et 2016) sur le cadastre actuel (2014).....	14
Figure 4: Situation des sondages (2015 et 2016) sur le cadastre napoléonien (1838).....	15
Figure 5: Situations des sondages archéologiques issus des fouilles 2015 et 2016 sur le plan topographique du château de L'Argentière (DAO B. Oury, 2016).....	65
Figure 6: Sondage n°01bis, vue générale montrant le niveau de substrat remanié (U.S. 01b0111) et les structures en place ST06-07, ST08 et ST10 (Cliché B. Oury, 2016).....	66
Figure 7: Sondage n°01bis, structure ST06-ST07 vue depuis le nord (Cliché B. Oury 2016).....	66
Figure 8: Sondage n°01bis, U.S. 01b0108 située à l'ouest de ST06-ST07 (Cliché B. Oury, 2016).....	67
Figure 9: Sondage n°01bis, U.S. 01b0102, amoncellement de pierres par colluvionnement (Cliché B. Oury, 2016).....	67
Figure 10: Sondage n°01bis, poches schisteuses dans l'U.S. 01b0102 (Cliché B. Oury, 2016).....	67
Figure 11: Sondage n°01bis, coupe nord A01bis-B01bis (DAO : B. Oury, 2016).....	68
Figure 12: Sondage n°01bis, structure ST10 vue en plan depuis l'est (Cliché B. Oury, 2016).....	69
Figure 13: Sondage n°01bis, Structure ST10 vue de l'ouest (Cliché B. Oury, 2016).....	69
Figure 14: Sondage n°01bis, coupe est, B01bis-C01bis (DAO : B. Oury, 2016).....	70
Figure 15: Sondage n°01bis, Structure ST06, partie supérieure (Cliché B. Oury, 2016).....	71
Figure 16: Sondage n°01bis, Structure ST06-ST07 vue de l'est (Clichés B. Oury, 2016).....	71
Figure 17: Fragment de tegula découvert dans le sondage n°01bis (Clichés B. Oury, 2016).....	71
Figure 18: Sondage n°01bis, plan des structures (DAO : B. Oury, 2016).....	72
Figure 19: U.S. 01b0102, pierre outil (Clichés B. Oury, 2016).....	73
Figure 20: U.S. 01b0107, pierre outil (Clichés B. Oury, 2016).....	73
Figure 21: U.S. 01b0110, fragment de meule à grain (Clichés B. Oury, 2016).....	73
Figure 22: U.S. 01b0107, fragments de lauses de couverture (Cliché B. Oury, 2016).....	74
Figure 23: U.S. 01b0101, fragments de lauses de couverture (Cliché B. Oury, 2016).....	74
Figure 24: U.S. 01b0102, pierre à cupules (Clichés B. Oury, 2016).....	74
Figure 25: Sondage n°01bis, diagramme stratigraphique (DAO : B. Oury, 2016).....	75
Figure 26: Sondage n°04, Substrat rocheux, U.S. 999 (Cliché B. Oury, 2016).....	76
Figure 27: Sondage n°04, Structure ST11 et niveau d'incendie U.S. 040108 (Cliché B. Oury, 2016).....	76
Figure 28: Sondage n°04, U.S. 040105 (Cliché B. Oury, 2016).....	76
Figure 29: Sondage n°04, Relevé d'élévation de la structure ST11 (DAO : C. Encrenaz, 2016).....	77
Figure 30: Sondage n°04, planches calcinées, U.S. 040109 (Cliché B. Oury, 2016).....	77
Figure 31: Sondage n°04, épanchement de chaux vu de l'est, U.S. 040106 (Cliché B. Oury, 2016).....	78
Figure 32: Sondage n°04, épanchement de chaux vu de l'ouest, U.S. 040106 (Cliché B. Oury, 2016).....	78
Figure 33: Sondage n°04, plan de la structure ST11 et du niveau d'incendie U.S. 040103-040104 (DAO : C. Encrenaz, B. Oury, 2016).....	79
Figure 34: Sondage n°04, bois calciné U.S. 040103 (Cliché B. Oury, 2016).....	80
Figure 35: Sondage n°04, bois calciné (détail), U.S. 040103 (Cliché B. Oury, 2016).....	80

<i>Figure 36: Sondage n°04, sol rubéfié et niveau d'incendie, U.S. 040104-040103 (Cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>81</i>
<i>Figure 37: Sondage n°04, Remblai de démolition, U.S. 040102.1 (Cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>81</i>
<i>Figure 38: Sondage n°04, coupe est, A04-B04 (DAO : B. Oury, 2016).....</i>	<i>82</i>
<i>Figure 39: Sondage n°04, coupe sud, B04-C04 (DAO : B. Oury, 2016).....</i>	<i>82</i>
<i>Figure 40: Sondage n°04, coupe ouest, C04-D04 (DAO : B. Oury, 2016).....</i>	<i>82</i>
<i>Figure 41: Sondage n°04, coupe nord, D04-A04 (DAO : B. Oury, 2016).....</i>	<i>83</i>
<i>Figure 42: Sondage n°04, Hors Contexte, fragment de pipe en argile, XIXe siècle (Clichés B. Oury, 2016).....</i>	<i>83</i>
<i>Figure 43: Sondage n°04, détail de la pipe avec fragment d'estampille DEL[...] / À PAR[...] (Cliché B. Oury, 2016)....</i>	<i>84</i>
<i>Figure 44: U.S. 040102.1, Fragments de lauses de couverture (Cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>84</i>
<i>Figure 45: Sondage n°04, fragments de verre (Clichés B. Oury, 2016).....</i>	<i>85</i>
<i>Figure 46: U.S. 040109, Planche calcinée présentant des traces de découpe (Cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>85</i>
<i>Figure 47: Sondage n°04, diagramme stratigraphique (DAO : B. Oury, 2016).....</i>	<i>86</i>
<i>Figure 48: Sondage n°05, substrat rocheux, U.S. 999 (Cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>87</i>
<i>Figure 49: Sondage n°05, substrat remanié, U.S. 050105 (Cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>87</i>
<i>Figure 50: Sondage n°05, tranchée de fondation, U.S. 050107 (Cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>88</i>
<i>Figure 51: Sondage n°05, U.S. 050103 (Cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>88</i>
<i>Figure 52: Sondage n°05, Pierres adossées au rempart, U.S. 050103 (Cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>88</i>
<i>Figure 53: Sondage n°05, U.S. 050102 (Cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>89</i>
<i>Figure 54: Sondage n°05, coupe nord, A05-B05 (DAO : B. Oury, 2016).....</i>	<i>89</i>
<i>Figure 55: Sondage n°05, coupe est, B05-C05 (DAO : B. Oury, 2016).....</i>	<i>90</i>
<i>Figure 56: Sondage n°05, coupe sud, C05-D05 (DAO : B. Oury, 2016).....</i>	<i>90</i>
<i>Figure 57: Sondage n°05, coupe ouest, D05-A05 (DAO : B. Oury, 2016).....</i>	<i>91</i>
<i>Figure 58: Sondage n°05, relevé en élévation de la structure ST09 (DAO : B. Oury, 2016).....</i>	<i>91</i>
<i>Figure 59: Sondage n°05, plan de la structure ST09 (DAO : B. Oury, 2016).....</i>	<i>92</i>
<i>Figure 61: Sondage n°05, Structure ST09 vue de l'ouest (Cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>93</i>
<i>Figure 60: Sondage n°05, Structure ST09 vue depuis le nord (Cliché B. Oury, 2016).....</i>	<i>94</i>
<i>Figure 62: Sondage n°05, diagramme stratigraphique (DAO : B. Oury, 2016).....</i>	<i>94</i>

## 6. Table des planches

<i>Planche 1 : Mobilier métallique (160504, 160516, 160523, 160527/528, 160547, 160549) – A. Letailleur, 2016.....</i>	<i>95</i>
<i>Planche 2 : Mobilier métallique (160501, 160506, 160508, 160525, 160548) – A. Letailleur, 2016.....</i>	<i>96</i>
<i>Planche 3 : Mobilier céramique (formes ouvertes, tasse, soucoupe, écuelles / bols) – B. Oury,, 2016.....</i>	<i>97</i>
<i>Planche 4 : Mobilier céramique (formes ouvertes, écuelles / bols, assiettes, plats,) – B. Oury, 2016.....</i>	<i>98</i>
<i>Planche 5 : Mobilier céramique (formes fermées, cruches / pots) – B. Oury, 2016.....</i>	<i>99</i>

## 7. Table des tableaux

• <i>Tableau 1: Pourcentage de reste osseux par classe de taille et par sondage.....</i>	<i>49</i>
• <i>Tableau 2: Intensité de la combustion.....</i>	<i>49</i>
• <i>Tableau 3: Traces naturelles.....</i>	<i>50</i>
• <i>Tableau 4: Nombre de restes osseux par taxon et par US dans le sondage 01bis.....</i>	<i>51</i>
• <i>Tableau 5: Nombre de restes osseux par taxon et par US dans le sondage 04.....</i>	<i>51</i>
• <i>Tableau 6: Nombre de restes osseux par taxon et par US dans le sondage 05.....</i>	<i>52</i>
• <i>Tableau 7: Nombre minimum d'individus par taxon et par sondage.....</i>	<i>53</i>
• <i>Tableau 8: Nombre d'individus par classe d'âge chez les ovicaprinés.....</i>	<i>53</i>
• <i>Tableau 9: Taux de survie des éléments anatomiques d'ovicaprinés.....</i>	<i>54</i>
• <i>Tableau 10: Répartitions des tessons découverts en 2016 en fonction de leur pâte et de leur lieu de découverte.....</i>	<i>65</i>
• <i>Tableau 11: Les différentes pâtes observées sur les céramiques de L'Argentière (synthèse 2015 et 2016).....</i>	<i>66</i>
• <i>Tableau 12: Type et forme des tessons céramiques rencontrés en 2015 et 2016 au château de L'Argentière.....</i>	<i>70</i>
• <i>Tableau 13: Typologie des traitements techniques appliqués à la céramique consommée sur le site de L'Argentière..</i>	<i>73</i>
• <i>Tableau 14: Répartition des céramiques de L'Argentière en fonction du type de traitement technique appliqué.....</i>	<i>74</i>
• <i>Tableau 15: Listes des U.S. et des structures du sondage n°01bis.....</i>	<i>120</i>
• <i>Tableau 16: Inventaire des U.S. et des structures du sondage n°04.....</i>	<i>121</i>
• <i>Tableau 17: Inventaire des U.S. et des structures du sondage n°05.....</i>	<i>122</i>
• <i>Tableau 18: Inventaire du mobilier céramique.....</i>	<i>138</i>
• <i>Tableau 19: Inventaire du mobilier métallique.....</i>	<i>141</i>
• <i>Tableau 20: Inventaire de mobilier divers.....</i>	<i>144</i>
• <i>Tableau 21: Inventaire des documents graphiques.....</i>	<i>145</i>
• <i>Tableau 22: Inventaire des documents photographiques.....</i>	<i>147</i>

# TROISIÈME SECTION

# 1. Inventaire des unités stratigraphiques (U.S.) et des structures archéologiques (ST)

## 1.1. Sondage n°01bis

U.S.	Description	Relations
01b0101	Terre végétale présentant dans l'angle sud-est du sondage des pierres de moyen module (décimétriques 20-40 cm) correspondant au sommet de la structure S.T. 10	Sur 01b0102 et S.T. 10 Sous 01b0103
01b0102 = 01b0104 = 01b0105 = 010101 (2015)	Couche de terre sableuse et gravillonneuse de couleur marron-gris, hétérogène et friable. Cette couche de comblement naturel (colluvionnement) est composée d'un litage de cailloux au contact de la couche inférieure surmonté d'un amas de pierres de petit module et de poches schisteuses. Couche pauvre en mobilier (faune, céramique, métal)	Sous 01b0101 Sur 01b0106
01b0103	Déblais du sondage n°1 (campagne août 2015), hors contexte.	Sur 01b0101
01b0106	Couche marron, homogène et compacte. Elle correspond à un remblai recouvrant les structures S.T. 06, S. T. 07 et S.T. 08. Elle contient peu de mobilier.	Sous 01b0102 et 01b0103 Sur 01b0107, S.T. 06, S.T. 07 et S.T. 08.
01b0107 = 010108 (2015)	Remblai de la structure S.T. 08 constitué d'un limon sableux brun présentant des inclusions de chaux (démolition partielle de la structure S.T. 08). Un morceau de tuf architectural et des lauses de couverture en position verticale ont été retrouvés dans cette couche ainsi qu'un mobilier faiblement abondant (céramique, métal, faune, verre).	Sous 01b0106 Contre : S.T. 08 Sur 01b0109 et 01b0110
01b0108	Couche d'effondrement de la structure S.T. 06, hétérogène présentant de nombreux blocs de dimensions comprises entre 10 et 30 cm. Cette couche est uniquement identifiée à l'ouest du sondage et de la structure S.T. 06 / S.T. 07. Cette couche ne contient pratiquement pas de mobilier.	Sous 01b0106 Contre S.T. 06, S.T. 07 Sur 999 (substrat).
01b0109 = 010109 (2015)	Couche de démolition et de remblai de la structure S.T. 08 composée de blocs de pierre parfois de très grandes dimensions avec des vides importants. Elle est uniquement localisée dans l'emprise de la structure S.T. 08.	Sous 01b0107 Contre S.T. 08 Sur 999
01b0110	Couche argileuse altérée, de couleur ocre rouge, ocre jaune et noir, hétérogène et assez compacte présentant de nombreuses inclusions de charbon. Interprétée comme un sol d'occupation extérieur.	Sous 01b0106 Contre S.T. 06, S.T. 07, S.T. 08 Sur <u>01b0111</u> , 999 (substrat)
S.T. 06 – S.T. 06.1	Cette structure semble être composée en deux parties : Mur non maçonné, d'axe nord-ouest/sud-est, d'épaisseur comprise entre 80 cm et 1,60 m et mesurant jusqu'à 70 cm de hauteur. Il est composé d'un appareil non régulier de tout-venant de moyen module (entre 20 et 40 cm de long et 11 et 30 cm de haut). Un fragment de <i>tegula</i> a été retrouvé au sommet de la structure.	Sous 01b0106, 01b0101 Contre 01b0108, S.T. 07 Sur 999 (substrat)
– S.T. 06.2	Mur non maçonné, d'axe ouest/est, situé au nord-est de S.T. 06.1 composé de pierre aux caractéristiques identiques. S.T. 06.1 s'appuie sans doute sur une portion de S.T. 06.2	Sous 01b0106 Contre 01b0110 Sur <u>01b0111</u> , 999 (substrat)
S.T. 07	Alignement en pierre sèche situé dans la continuité de S.T. 06.1. et constitué d'une seule assise de pierre de gros et moyen appareil.	Sous 01b0106 Contre 01b0108 Sur 01b0110

U.S.	Description	Relations
S.T. 08 = MR01 (2015)	Mur maçonné à double parement sans blocage, constitué de gros blocs bruts ou grossièrement équarris. Localisé dans la partie nord-est du sondage, la structure présente un axe est/ouest avant de bifurquer vers le sud.	Sous 01b0106 Contre 01b0107, 01b0109 Sur 999 (substrat)
S.T. 10	Structure maçonnée de forme quadrangulaire, dont les matériaux de moyen appareil sont liés au ciment. Elle est interprétée comme une pile supportant la conduite forcée mise en place entre 1910 et 1928.	Sous 01b0101 Sur 01b0106, <u>01b0112</u>
<u>01b0111</u>	U.S. négative témoignant de l'aplanissement du substrat pour la mise en place du sol d'occupation extérieur 01b0110 et les structures S.T. 06, S.T. 07 et S.T. 08.	Sous 01b0110, S.T. 06, S.T. 07 et S.T. 08. Sur 999 (substrat).
<u>01b0112</u>	U.S. négative résultant du creusement de la couche 01b0106 pour y construire la structure S.T. 10.	Sous S.T. 10 Sur 01b0106
999	Substrat rocheux schisteux (délité en plusieurs endroits, il se confond souvent avec une U.S. d'occupation par son caractère friable).	Substrat

Tableau 15: Listes des U.S. et des structures du sondage n°01bis

## 1.2. Sondage n°04

U.S.	Description	Relations
040101	Couche gris clair, d'aspect sableux, peu tassée friable et homogène présentant de petites inclusions de cailloutis. Interprétée comme du colluvionnement naturel	Sous terre végétale Sur 040102.1, 040102.2, 040103 et 040105.
040102	Couche de remblais de démolition divisée en trois sous ensembles :	
- 040102.1	Remblai composé essentiellement de pierres de petit et moyen modules sans orientation particulières dont certaines présentent des traces de liaison à la chaux. Des poches d'air ont été remarquées lors de la fouille ainsi que de la terre issue de l'U.S supérieure (040101). La majorité du mobilier du sondage provient de cette couche, notamment des lauses de couverture.	Sous 040101 Sur 040102.2, 040105
- 040102.2	Couche de remblai intermédiaire d'épaisseur moyenne composée de terre légèrement tassée et contenant peu de pierres.	Sous 040101, 040102.1 Sur 040102.3, 040103, 999 (substrat)
- 040102.3	Remblais caillouteux de plus faible calibre que les pierres présentes dans 040102.1. Des poches d'air ont été remarquées lors de la fouille.	Sous 040102.2 Contre S.T. 09 Sur 040104, 040108, 040109, S. T. 11, 999 (substrat)
040103	Couche charbonneuse, d'une couleur gris-noir, peu tassée, légèrement sableuse et d'épaisseur peu importante. Elle est seulement localisée dans la partie nord-est du sondage. Identifiée comme une couche d'incendie	Sous 040101, 040102.2 Sur 040104
040104	Couche de couleur ocre jaune hétérogène et très compacte dont certaines parties sont rubéfiées (mise en relation avec la couche d'incendie 040103). Des petits nodules de chaux ont été observés durant la fouille. Cette couche est interprétée comme un niveau de sol.	Sous 040101, 040102.3 et 040104 Sur 040106 et 040107

U.S.	Description	Relations
040105	Couche de couleur jaune, très compacte et homogène, elle a été remarquée dans la moitié sud du sondage. Elle se compose de cailloutis et de blocs de moyen module.	Sous 040101 Sur 040102.1 et 999 (substrat)
040106	Fine couche de chaux d'un blanc vif située directement sous la couche de sol rubéfiée et indurée. Localisée dans la partie nord-est du sondage. Identifiée hypothétiquement comme une aire de gâchage du mortier.	Sous 040104 Sur 040105 et 040107
040107	Couche très compacte et dure, homogène, d'aspect argileux. De couleur claire elle contient des inclusions de couleur jaune et grise. Localisé dans la partie nord-est du sondage, le mobilier en est quasiment absent (faune et céramique)	Sous 040104, 040106 Sur 040110, 999 (substrat)
040108	Couche de démolition de couleur sombre (gris-noir), très cendreuse, homogène et meuble, composée de petit cailloutis et de mortier. Localisée uniquement à l'ouest de la structure S.T. 11	Sous 040102.3 Contre S.T. 11 Sur 040109
040109	Couche charbonneuse composée de morceaux de planches calcinées (charpente, plancher, etc.). Des traces de rubéfaction du sol autour de l'U.S. ont été constatées lors de la fouille et peu de mobilier y a été découvert. Localisée uniquement à l'ouest de la structure S.T. 11	Sous 040108 Contre S.T. 11 Sur niveau de sol non identifié, 999 substrat
040110	Couche meuble de couleur ocre jaune à orange composée de pierres du substrat altérées et de terre meuble (témoin d'un creusement du substrat)	Sous 040107 Sur 999 (substrat)
S.T. 11	Mur maçonné encastré dans le substrat et conservé sur 4 assises. À double parement sans blocage, il est composé de pierres de moyen appareil liées par un mortier de couleur gris clair avec inclusion de petit cailloutis.	Sous 040102.3 Contre 040108, 040109 Sur 999 (substrat)
040111	Petite couche de couleur beige, homogène et dure ressemblant à l'U.S. 040105. Interprété comme un dépôt limoneux de colluvionnement.	Sous 040101 Sur 040102.1
<u>040112</u>	U.S. négative liée au creusement du substrat pour y installer le mur S.T. 11.	Sous S.T. 11, 040109, 040110, 040107. Sur 999 (substrat)
999	Substrat rocheux de couleur ocre jaune très friable et composé de blocs rocheux saillants.	Substrat

Tableau 16: Inventaire des U.S. et des structures du sondage n°04

### 1.3. Sondage n°05

U.S.	Description	Relations
050101	Couche de sol naturel, brun clair, homogène et compacte située sous la terre végétale et présentant de nombreuses racines. Elle est très pauvre en mobilier, deux tessons de céramique moderne y ont été retrouvés.	Sous terre végétale Contre S.T. 09 Sur 050102
S.T. 09 = MR03 (2014)	Mur maçonné composé de pierres de moyen appareil liées à la chaux. Le mur présente encore 8 assises irrégulières visibles. Des amoncellements de pierres de petit appareil contre la maçonnerie témoignent d'un remblaiement progressif au fil de l'élévation du mur.	Contre 050101, 050102, 050103, 050105 Sur <u>050106</u> et 999 (substrat)
050102	Couche brun/jaune, très caillouteuse elle présente des blocs de moyen module dans la moitié sud du sondage qui pourraient provenir de la démolition ou de l'effondrement partiels de la structure S.T. 09. Pauvre en mobilier quelques ossements de faune y ont été découverts. Cette couche n'est localisée que dans la partie ouest du sondage.	Sous 050101 Contre S.T. 09 Sur 050103/4
050103 = 050104 (050103/4)	Couche de remblais de couleur grise, homogène et plutôt meuble comportant de nombreux blocs de pierre. Pauvre en mobilier, seuls quelques ossements de faune y ont été découverts.	Sous 050101 et 050102 Contre S.T. 09 Sur 050105
050105	Couche de remblai, brun foncé, meuble et hétérogène comportant des inclusions ocre jaune (débris de substrat). Cette couche de remblais couvre directement le substrat et ne comporte aucun mobilier.	Sous 050103/4 Contre S.T. 09 Sur 999 (substrat)
<u>050106</u>	U.S. négative correspondant au creusement du sol naturel jusqu'au substrat pour y enrocher le mur S.T. 09. Les débris de substrat remarque en 050105 proviennent sans doute de ce creusement.	Sous 050105, S.T. 09 Sur 999 (substrat)
<u>050107</u>	U.S. négative consécutive au creusement de l'U.S. 050105 pour installer le mur ST09 (tranchée de fondation).	Sous 050103 Contre 050105 Sur 999 (substrat)
999	Substrat rocheux composé d'une roche ocre jaune friable.	Sous 050105 et <u>050106</u>

Tableau 17: Inventaire des U.S. et des structures du sondage n°05

## 2. Inventaire du mobilier archéologique

### 2.1. Inventaire du mobilier céramique

N° Inv	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture / fond (cm)
160001	01bis	01b0101	Oreille de bol, trilobée	Anse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	12
160002	01bis	01b0101	Marli d'assiette à décor incisé	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	14
160003	01bis	01b0101	Fragment de marli d'assiette	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre et fer)	-
160004	01bis	01b0101	Pied de vase à fond rond	Fond	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	-
160005	01bis	01b0101	Fragment d'assiette ou de plat	Fond	Blanche	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	-
160006	01bis	01b0101	Pot ou bol	Fond	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	5
160007	01bis	01b0101	Tesson aux parois peu épaisses	Panse	Rouge claire	Engobe rouge	-
160008	01bis	01b0101	Petit tesson très incurvé	Panse	Rouge claire	Engobe blanc et rouge + glaçure	-
160009	01bis	01b0101	Pot ou plat	Panse	Blanche	Engobe blanc + glaçure	-
160010	01bis	01b0101	Petit pot	Panse	Blanche	Engobe blanc + glaçure	-
160011	01bis	01b0101	Pot ou bol	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	-
160012	01bis	01b0101	Eclat	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160013	01bis	01b0101	Carène de pot partielle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc et rouge + glaçure	-
160014	01bis	01b0102	Pot à anse	Bord	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	12
160015	01bis	01b0102	Plat creux	Fond	Rouge claire	Engobe blanc et rouge + glaçure + oxydes (Cuivre)	6
160016	01bis	01b0102	Assiette ou plat	Panse	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-

N° Inv	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture / fond (cm)
160017	01bis	01b0102	Assiette ou plat	Panse	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160018	01bis	01b0102	Petit tesson à paroi fine	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160019	01bis	01b0102	Plat creux	Panse	Rouge claire	Sans engobe + glaçure + oxydes (fer)	-
160020	01bis	01b0106	Jatte	Fond	Grise	Sans engobe + glaçure	-
160021	01bis	01b0106	Carreau de sol peint	Fond	Rouge sombre	Sans engobe + oxydes (cuivre)	-
160022	01bis	01b0106	Bol, écuelle	Panse	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160023	01bis	01b0106	Bol, écuelle	Panse	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160024	01bis	01b0106	cruche, jatte	Panse	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160025	01bis	01b0106	Pot	Panse	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure	-
160026	01bis	01b0106	Bol, écuelle	Panse	Blanche	Engobe blanc + glaçure	-
160027	01bis	01b0106	Assiette ou plat	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre et fer)	-
160028	01bis	01b0106	Jatte	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure + oxydes (fer, manganèse)	-
160029	01bis	01b0106	Assiette ou plat	Panse	Rouge sombre	Engobe rouge + glaçure	-
160030	01bis	01b0107	Jatte, lèchefrites	Anse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160031	01bis	01b0107	Plat creux	Bord	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	15
160032	01bis	01b0107	Marli d'assiette	Bord	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160033	01bis	01b0107	Marli d'assiette	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (manganèse)	-
160034	01bis	01b0107	Bol écuelle	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	10

N° Inv	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture / fond (cm)
160035	01bis	01b0107	Jatte à anse	Bord	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure + oxydes (Cuivre)	14
160036	01bis	01b0107	Cruche à anse	Col	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160037	01bis	01b0107	Cruche	Panse	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160038	01bis	01b0107	Cruche à anse	Panse	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160039	01bis	01b0107	Cruche à anse	Panse	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160040	01bis	01b0107	Cruche à anse	Panse	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160041	01bis	01b0107	Pot	Panse	Rouge claire	Sans engobe + glaçure	-
160042	01bis	01b0107	Assiette	Panse	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure	-
160043	01bis	01b0107	Jatte	Panse	Rouge claire	Sans engobe + glaçure + oxydes (fer, manganèse)	-
160044	01bis	01b0107	Assiette ou plat	Panse	Grise	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160045	01bis	01b0107	Assiette ou plat	Panse	Grise	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160046	01bis	01b0107	Pot	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160047	01bis	01b0107	Bol écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160048	01bis	01b0107	Bol écuelle	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160049	01bis	01b0107	Bol écuelle	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160050	01bis	01b0107	Bol écuelle	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160051	01bis	01b0107 (H.C.)	Bol écuelle	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	10
160052	01bis	01b0107 (H.C.)	Bol écuelle	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-

N° Inv	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture / fond (cm)
160053	01bis	01b0109	Assiette	Bord	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Fer)	-
160054	01bis	01b0109	Plat creux	Fond	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	6
160055	01bis	01b0109	Plat creux	Fond	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	6
160056	01bis	01b0109	Bol, écuelle, plat creux	Fond	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	5
160057	01bis	01b0109	Assiette ou plat	Panse	Grise	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160058	01bis	01b0109	Bol, écuelle	Panse	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160059	01bis	01b0109	Plat creux	Panse	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	6
160060	01bis	01b0109	Plat creux	Panse	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	6
160061	01bis	01b0109	Bol, écuelle, plat creux	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160062	01bis	01b0109	Pot, cruche	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160063	01bis	01b0109	Pot, cruche	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Fer)	-
160064	01bis	01b0110	Anse de cruche	Anse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160065	01bis	01b0110	Tasse à anse	Bord	Grise	Engobe blanc + glaçure + oxydes (gris/bleu)	7
160066	01bis	01b0110	Plat creux	Bord	Grise	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre et fer)	10
160067	01bis	01b0110	Bord à anse, tasse, cruche	Bord	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	12
160068	01bis	01b0110	Panse	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-

N° Inv	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture / fond (cm)
160069	01bis	01b0110	Cruche	Fond	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160070	01bis	01b0110	Plat creux	Panse	Grise	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre et fer)	10
160071	01bis	01b0110	Plat creux	Panse	Grise	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre et fer)	10
160072	01bis	01b0110	Bol, écuelle	Panse	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure	-
160073	01bis	01b0110	Pot, cruche	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160074	01bis	01b0110	pot, jatte	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160075	01bis	01b0110	Jatte	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160076	01bis	01b0110 (H.C.)	Tasse à anse	Bord	Grise	Engobe blanc + glaçure + oxydes (gris/bleu)	7
160077	01bis	H.C.	Pot	Bord	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	10
160078	01bis	H.C.	Bol, écuelle, plat creux	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	8
160079	01bis	H.C.	Bol, écuelle	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	8
160080	01bis	H.C.	Bol, écuelle	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	8
160081	01bis	H.C.	Pot	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160082	01bis	H.C.	Pot	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160083	01bis	010101 (H.C.)	Assiette	Bord	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune et brun)	22
160084	01bis	010109 (H.C.)	Marli Assiette	Bord	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160085	01bis	010109 (H.C.)	Assiette	Bord	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	16

N° Inv	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture / fond (cm)
160086	01bis	010109 (H. C.)	Marli Assiette	Bord	Blanche	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	-
160087	01bis	010109 (H. C.)	Écuelle à départ d'anse	Bord	Blanche	Sans engobe + glaçure + oxydes (jaune, brun)	16
160088	01bis	010109 (H. C.)	Cruche	Fond	Rouge claire	Sans engobe + glaçure	8
160089	01bis	010109 (H. C.)	Cruche	Panse	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160090	01bis	010109 (H. C.)	Cruche	Panse	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160091	01bis	010109 (H. C.)	Pot	Panse	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160092	01bis	010109 (H. C.)	Cruche	Panse	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure	-
160093	01bis	010109 (H. C.)	Pot	Panse	Rouge claire	Sans engobe + glaçure	-
160094	01bis	010109 (H. C.)	Pot	Panse	Rouge claire	Sans engobe + glaçure	-
160095	01bis	010109 (H. C.)	Pot	Panse	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure	-
160096	01bis	010109 (H. C.)	Pot	Panse	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure	-
160097	01bis	010109 (H. C.)	Pot	Panse	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure	-
160098	01bis	010109 (H. C.)	Pot	Panse	Rouge claire	Sans engobe + glaçure + oxydes (fer, manganèse)	-
160099	01bis	010109 (H. C.)	Pot	Panse	Rouge claire	Sans engobe + glaçure + oxydes (orange)	-
160100	01bis	010109 (H. C.)	Cruche	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160101	01bis	010109 (H. C.)	Pot	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160102	01bis	010109 (H. C.)	Pot, jatte	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160103	01bis	010109 (H. C.)	Pot	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-

N° Inv	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture / fond (cm)
160104	01bis	010109 (H.C.)	Plat creux	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre et fer)	-
160105	01bis	010109 (H.C.)	?	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160106	01bis	010109 (H.C.)	Pot	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160107	01bis	ST06	Plat creux	Bord	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure + oxydes (jaune)	20
160108	01bis	ST06	Pot	Panse	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure	-
160109	01bis	ST07	Carène de pot	Panse	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160110	03	H.C.	Anse de bol à oreille trilobé	Anse	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160111	03	H.C.	Marli Assiette	Bord	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160112	03	H.C.	Marli Assiette	Bord	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160113	03	H.C.	bol, coupe	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	8
160114	03	H.C.	Plat creux	Fond	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	8
160115	03	H.C.	Pot, cruche	Panse	Rouge sombre	Engobe rouge + glaçure	-
160116	04	040101	Plat (imitation d'Albisola)	Bord	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure + oxydes (manganèse)	12
160117	04	040101	Tesson épais (imitation d'Albisola)	Bord ou anse	Rouge sombre	Engobe rouge + glaçure + oxydes (manganèse)	24
160118	04	040101	Marli d'assiette	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	12 (après le marli)
160119	04	040101	Bord avec élément de préhension	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre, fer, manganèse)	10

N° Inv	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture / fond (cm)
160120	04	040101	Marli d'assiette	Bord	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure + oxydes (Cuivre, fer)	18
160121	04	040101	Fond d'écuelle ou de pot	Fond	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure	6
160122	04	040101	Pot ou cruche	Fond	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	5
160123	04	040101	Petit tesson épais (cruche?)	Fond	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	4
160124	04	040101	Fond de pot ou de cruche	Fond	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160125	04	040101	Assiette ou plat à décor incisé et oxydes	Fond	Rouge Sombre Grise à cœur	Engobe blanc et rouge + glaçure + oxydes (Cuivre, fer)	9
160126	04	040101	Tesson épais à courbe très prononcée	Panse	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre et fer)	-
160127	04	040101	Tesson épais	Panse	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160128	04	040101	Tesson épais à décor incisé (sgraffito)	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Fer)	-
160129	04	040101	Tesson fin et brut	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160130	04	040101	Tesson fin et brut	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160131	04	040101	Tesson fin et brut	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160132	04	040101	Tesson fin et brut	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160133	04	040101	Tesson épais (cruche)	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure + Oxydes (manganèse)	-
160134	04	040102	Écuelle, fragment d'oreille trilobée à décor fleurelysé	Anse	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160135	04	040102	cruche, jatte	Bec	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-

N° Inv	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture / fond (cm)
160136	04	040102	Pot ou bol	Bord	Grise	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160137	04	040102	Écuelle, pot	Bord	Rouge claire	Sans engobe + glaçure	7
160138	04	040102	Marli d'assiette	Bord	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	-
160139	04	040102	Pot ou jatte	Fond	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	10
160140	04	040102	Marli d'assiette	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc et rouge + glaçure	12
160141	04	040102	Plat creux	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	24
160142	04	040102	Plat creux	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	24
160143	04	040102	Plat creux	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	24
160144	04	040102	Bol, écuelle	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	13
160145	04	040102	Bol, écuelle	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	13
160146	04	040102	Bol, écuelle	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	13
160147	04	040102	Bol, écuelle	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	12
160148	04	040102	Marli d'assiette	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160149	04	040102	Jatte, Jarre	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	20
160150	04	040102	Bol, écuelle	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	13
160151	04	040102	Bol, écuelle	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	12
160152	04	040102	Bol, écuelle	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	12

N° Inv	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture / fond (cm)
160153	04	040102	Marli d'assiette	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160154	04	040102	Jatte	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	20
160155	04	040102	Bol, écuelle	Bord (éclat)	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160156	04	040102	Bol écuelle	Fond	Grise	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160157	04	040102	Bol plat	Fond	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	8
160158	04	040102	Plat ou jatte	Fond	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	9
160159	04	040102	Cruche ou plat creux	Fond	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	14
160160	04	040102	bol ou écuelle ou pot	Fond	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	5
160161	04	040102	bol ou écuelle ou pot	Fond	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	5
160162	04	040102	bol ou écuelle ou pot	Fond	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure + oxydes (Cuivre)	5
160163	04	040102	Cruche	Fond	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	6,5
160164	04	040102	Cruche	Fond	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	6,5
160165	04	040102	Cruche	Fond	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	6,5
160166	04	040102	Cruche	Fond	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	6,5
160167	04	040102	Plat creux	Fond	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	4,5
160168	04	040102	Plat creux	Fond	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	5
160169	04	040102	Plat creux	Fond	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	4,5

N° Inv	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture / fond (cm)
160170	04	040102	Plat creux	Fond	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	5
160171	04	040102	Plat creux	Fond	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	6
160172	04	040102	Jatte	Fond	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	9
160173	04	040102	Soucoupe	Fond et bord	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	11
160174	04	040102	Assiette ou plat	Panse	Blanche	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	-
160175	04	040102	Pot ou bol	Panse	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure	-
160176	04	040102	Parois peu épaisses	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160177	04	040102	Parois peu épaisses	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160178	04	040102	Parois peu épaisses	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160179	04	040102	Cruche	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160180	04	040102	Cruche	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	6,5
160181	04	040102	Cruche	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	6,5
160182	04	040102	Plat creux	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	24
160183	04	040102	Plat creux	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	24
160184	04	040102	Plat creux	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	24
160185	04	040102	Plat creux	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	24
160186	04	040102	Col de pot ou plat creux	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160187	04	040102	Pot ou plat creux	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-

N° Inv	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture / fond (cm)
160188	04	040102	Pot ou plat creux	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160189	04	040102	Pot ou plat creux	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160190	04	040102	Pot ou plat creux	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160191	04	040102	Pot ou plat creux	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160192	04	040102	Pot ou plat creux	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160193	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	-
160194	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	-
160195	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	-
160196	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	-
160197	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	-
160198	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	-
160199	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	-
160200	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	12
160201	04	040102	Plat creux	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160202	04	040102	Plat creux	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160203	04	040102	Plat creux	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160204	04	040102	Plat creux	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-

N° Inv	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture / fond (cm)
160205	04	040102	Plat creux	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160206	04	040102	Plat creux	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160207	04	040102	Plat creux	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160208	04	040102	Plat creux	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160209	04	040102	Jatte, Jarre	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160210	04	040102	Jatte, Jarre	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160211	04	040102	Jatte, Jarre	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160212	04	040102	Jatte, Jarre	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160213	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160214	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160215	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160216	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160217	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160218	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160219	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160220	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160221	04	040102	Jatte, Jarre	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160222	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160223	04	040102	Bol, écuelle, présence d'un bourrelet externe (proche du bord)	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-

N° Inv	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture / fond (cm)
160224	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160225	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160226	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160227	04	040102	Bol, écuelle	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160228	04	040102	Pot ou bol	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160229	04	040102	Pot ou bol	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160230	04	040102	Pot ou bol	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160231	04	040102	Pot ou bol	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160232	04	040102	Pot ou bol	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160233	04	040102	Pot ou bol	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160234	04	040102	Pot ou bol	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160235	04	040102	Pot ou bol	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160236	04	040102	Pot ou bol	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160237	04	040102	Pot ou bol	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160238	04	040102	Bol, écuelle	Panse (éclat)	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-

N° Inv	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture / fond (cm)
160239	04	040102	Bol, écuelle	Panse (éclat)	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160240	04	040102	Pot ou bol	Panse (éclat)	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160241	04	040102	Pot ou bol	Panse (éclat)	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	-
160242	04	040102	Parois peu épaisses	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	
160243	04	040102	Parois peu épaisses	Panse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	
160244	04	040103	Petit tesson à intérieur noirci (incendie?)	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (jaune)	-
160245	04	040105	Tesson fin et brut	Panse	Rouge claire	Sans engobe + glaçure	-
160246	04	040105	Bec (?)	Pied	Rouge sombre	Sans engobe + oxydes (cuivre, fer)	-
160247	04	040107	Tesson aux parois peu épaisses	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160248	04	040108	Tesson aux parois peu épaisses	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160249	04	040108	Tesson aux parois peu épaisses	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160250	04	040108	Tesson aux parois peu épaisses	Panse	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure	-
160251	04	040102bis	Bol écuelle, assiette	Bord	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Fer)	12
160252	04	040102bis	Bol ou écuelle	Bord	Rouge sombre réduite	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	14
160253	04	H.C.	Cruche	Anse	Rouge sombre	Sans engobe + glaçure	-
160254	04	H.C.	Pot	Bord	Grise	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Cuivre)	9
160255	04	H.C.	Plat creux	Fond	Rouge sombre	Engobe blanc + glaçure + oxydes (Fer)	-
160256	04	H.C.	plat, assiette	Panse	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure	-

N° Inv	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture / fond (cm)
160257	05	050101	Cruche ou plat creux	Fond	Rouge claire	Engobe rouge + glaçure	12
160258	05	050101	Fragment très incurvé	Panse	Rouge claire	Engobe blanc + glaçure	-

Tableau 18: Inventaire du mobilier céramique

## 2.2. Inventaire du mobilier métallique

N° inventaire	Sondage	N° U.S.	Type	Métal	Description	dimensions
160501	04	040102	Clou	fer	Gros clou à tête plate circulaire et à tige de section quadrangulaire	7,4 cm de long (env.) 0,6 x 0,6 cm – 0,4 x 0,3 cm (tige) 2,1 cm Ø (section tête)
160502	04	040102	Clou	fer	Clou moyen à tête plate circulaire et de section quadrangulaire	4,1 cm de long (env.) 0,7 x 0,7 cm – 0,4 x 0,5 cm (tige) 1,6 cm Ø (section tête)
160503	04	040102	Clou	fer	Gros clou à tête plate, large et circulaire, à tige de section carrée	5,5 cm de long 0,5 X 0,4 cm (tige) 2 cm Ø (tête)
160504	04	040102	Clou	fer	Moyen clou à tête plate circulaire et tige de section carrée	5,2 cm de long (env.) 0,3 x 0,3 cm (tige) 1,2 cm Ø (tête)
160505	04	040102	Clou	fer	Petit clou décoratif à tête large, circulaire et bombée et à tige de section rectangulaire	3 cm de long (env.) 0,3 x 0,2 cm (tige) 1,9 cm Ø (tête)
160506	04	040102	Clou	fer	Gros clou à tête plate, large et rectangulaire, à tige de section carrée recourbée du côté de la pointe	8,5 cm de long (env.) 0,5 x 0,3 cm – 0,2 x 0,2 cm (tige) 1,5 x 2 cm (tête)
160507	04	040102	Clou	fer	Gros clou à tête plate, large et circulaire et tige de section carrée	8 cm de long (env.) 0,6 x 0,5 cm – 0,3 x 0,2 cm (tige) 1,5 cm Ø (tête)
160508	04	040102	Clou	fer	Moyen clou à tête plate circulaire et tige de section carrée	6,7 cm de long (env.) 0,5 x 0,4 cm – 0,3 x 0,2 cm (tige) 1,2 cm Ø (tête)
160509	04	040102	Clou	fer	Petit clou à tête plate, large et circulaire et à tige de section carrée	2,5 cm de long (env.) 0,5 x 0,5 cm (tige) 2 cm Ø (tête)

N° inventaire	Sondage	N° U.S.	Type	Métal	Description	dimensions
160510	01bis	01b0101	Clou	fer	Clou entier, à tête plate et section circulaire, tordu en son milieu en angle droit.	10,5 cm de long (env.) 0,5 cm Ø (section tige) 0,8 cm Ø (section tête)
160511	01bis	01b0101	Clou	fer	Clou à tête plate, large et circulaire ou losangique, de tige carrée	2,8 cm de long (env.) 0,5 x 0,5 cm (tige) 2,5 cm (section tête)
160512	01bis	01b0102	Clou	fer	Petit clou à tête plate et ronde, de section rectangulaire, légèrement courbée	2,3 cm de long (env.) 0,5 cm de large (tige) 0,2 cm épais. (Tige) 0,8 cm Ø (section tête)
160513	01bis	01b0102	Clou	fer	Petit clou à tête plate et ronde, de section rectangulaire, légèrement courbée. La pointe est recourbée à 90°. Très oxydé et concrétionné	3,5 cm de long (env.) 0,4 cm de large (tige) 0,2 épais. (tige) 0,7 cm Ø (section tête)
160514	01bis	01b0102	Clou	fer	Petit clou sans tête (cassée?) de section carrée, à pointe recourbée à 90°	3,2 cm de long (env.) 0,3 cm de section (tige)
160515	01bis	01b0102	Clou	fer	Petit clou décoratif à tête circulaire large et pyramidale et tige de section rectangulaire	1,5 cm de long (env.) 0,3 x 0,2 cm (tige) 1,8 cm Ø (tête)
160516	01bis	01b0107	Clou	fer	Clou sans tête (cassée?) à tige de section carrée et à la pointe recourbée à 90°	4,5 cm de long (env.) 0,4 x 0,3 cm (tige)
160517	01bis	01b0110	Clou	fer	Clou sans tête de section carrée, époiné à une extrémité et effilé à l'autre	6 cm de long 0,3 x 0,3 cm (tige)
160518	01bis	01b0110	Clou	fer	Clou à tête plate circulaire et section carrée légèrement courbé du côté de la tête	4,5 cm de long (env.) 0,4 x 0,4 cm (tige) 0,6 cm Ø (section tête)
160519	01bis	01b0110	Clou	fer	Gros clou à tête circulaire légèrement convexe et tige de section carrée. Très oxydé	4,2 cm de long (env.) 0,7 x 0,7 cm (tige) 1,6 cm Ø (section tête)
160520	01bis	H.C.	Clou	fer	Clou entier, à tête plate et section circulaire, légèrement tordu	10 cm de long (env.) 0,5 cm Ø (section tige) 0,9 cm Ø (section tête)
160521	01bis	H.C.	Clou	fer	Clou entier, à tête plate et tige de section quadrangulaire	5,5 cm de long (env.) 0,4 x 0,4 cm (tige effilée) 1,4 cm Ø (section tête)
160522	04	040102	Clou	fer	gros clou à tête plate circulaire et tige de section carrée	8 cm de long (env.) 0,6 x 0,5 cm (tige) 1,5 cm Ø (tête)
160523	01bis	01b0107	épingle	Alliage cuivreux ?	Épingle à tête sphérique et à tige circulaire	5 cm de long (env.) 0,1 cm Ø (tige) 0,3 cm Ø (tête)

N° inventaire	Sondage	N° U.S.	Type	Métal	Description	dimensions
160524	01bis	01b0101	Fil de fer	fer	5 petits fragment de fil de fer attachés entre eux par une 6e partie	12 cm de long (env.)
160525	04	040102	Huisserie	fer	Tige métallique recourbée en deux pour former une boucle avec l'aménagement de deux espaces circulaires à chacun des extrémités (dont une est manquante)	11 cm de long 0,9 x 0,5 (tige)
160526	01bis	01b0110	Indéterminé	fer	Masse métallique non identifiée	2,5 x 2,0 x 1,5 cm
160527	04	040102	Lame	fer	Lame de couteau associée à son manche en fer	10 cm de long 2 cm de large 0,1 cm d'épaisseur
160528	04	040102	Manche	fer	Manche de couteau associé à la lame	7,3 cm de long 1,5 cm de large 1,3 cm – 0,3 cm d'épaisseur
160529	01bis	010106	Plaque	fer	Petite fragment de plaque métallique	3,5 x 2,2 x 0,1 cm
160530	01bis	01b0101	Plaque	fer	Longue plaque de fer tordue et présentant une perforation à une extrémité	13,5 x 2,3 x 0,1 cm
160531	01bis	01b0107	Plaque	fer	Plaque métallique recourbée en U	4,2 cm de long (env.) 2 cm de large
160532	01bis	01b0107	Plaque	fer	Plaque de fer de grandes dimensions agencée en tuyau	-
160533	Prospection	H.C.	Plaque	fer	Plaque de fer	7 x 5 x 0,05
160534	01bis	01b0101	Rivet	fer	Rivet à tête circulaire convexe et à tige circulaire	2,9 cm de long (env.) 1,1 cm Ø (tige) 2 cm Ø (tête)
160535	01bis	01b0101	Rivet	fer	Extrémité d'un rivet de la conduite forcée. Rivet à tête plate et circulaire et tige circulaire	1,2 cm de long (env.) 1 cm Ø (tige) 2 cm Ø (tête)
160536	04	040102	Tige	fer	Tige métallique de section rectangulaire bombée sur une face	4,3 cm de long (env.) 0,6 x 0,5 cm (section)
160537	04	040102	Tige	fer	Tige de section rectangulaire	4,8 x 0,5 x 0,4 cm
160538	04	040102	Tige	fer	Tige de section rectangulaire épointée à une extrémité	6 x 0,5 x 0,4
160539	04	040102	Tige	fer	Tige de grande dimension et épaisse tordue en son milieu et ondulée	8,3 x 1 x 0,5

N° inventaire	Sondage	N° U.S.	Type	Métal	Description	dimensions
160540	04	040102	Tige	fer	Tige plate à section rectangulaire épointée à une extrémité et évasée de l'autre	6,5 cm de long (env.) 1,2 cm – 0,5 cm (tige) 0,2 cm épaisseur
160541	04	040102	Tige	fer	Tige de section carrée (clou?)	4,4 x 0,6 x 0,5 cm
160542	04	040102	Tige	fer	Tige plate de section rectangulaire	4,2 x 0,6 x 0,3 cm
160543	04	040102	Tige	fer	Tige métallique de section carrée relativement épaisse et ondulée	4,5 x 0,6 x 0,5 cm
160544	04	040102	Tige	fer	Tige métallique de section rectangulaire recourbée en crochet	6 x 0,5 x 0,4 cm
160545	01bis	01b0101	Tige	fer	Tige de section rectangulaire légèrement torsadée à une extrémité	8 cm de long (env.) 1 cm de large (env.) 0,3 cm de section
160546	01bis	01b0101	Tige	fer	Tige de section rectangulaire fortement oxydée et concrétionnée, légèrement tordue à une extrémité	4,5 cm de long (env.) 0,8 cm de large (env.) 0,3 cm de section
160547	01bis	01b0104	Tige	fer	Tige plate de section quadrangulaire et effilée	4,5 cm de long (env.) Entre 1,1 x 0,4 cm et 0,7 x 0,2 cm (section tige)
160548	01bis	01b0109	Tige	fer	Tige plate de section rectangulaire épointée à une extrémité et recourbée en formant un boucle à l'autre	5,5 cm de long (env.) 0,4 x 0,2 cm (tige)
160549	01bis	H.C.	Tige	fer	Tige de section carrée recourbée en crochet	7 cm de long (env.) 0,4 x 0,4 cm (section)

Tableau 19: Inventaire du mobilier métallique

### 2.3. Inventaire des autres mobiliers :

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Description	Dimensions / observations
160701	04	040102	Charbon (CHA)	Charbons découverts à l'ouest du sondage dans une zone d'incendie	
160702	04	040103	Charbon (CHA)	Bûche entière prélevée	
160703	04	040109	Charbon (CHA)	Planche calcinée découverte sur le niveau de sol de l'édifice (prélevée pour datation)	
160704	04	040109	Charbon (CHA)	Prélèvement de quelques éléments calcinés dont un présentant des traces de découpe de menuiserie	
160705	01bis	01b0101	Charbon (CHA)	Charbons	
160706	01bis	01b0107	Charbon (CHA)	Petits éléments charbonneux	
160707	01bis	01b0110	Charbon (CHA)	Petits charbons prélevés près de la base du mur	
160708	01bis	ST08	Charbon (CHA)	Charbons présents à la base du mur	
160709	04	040102	Lithique (LIT)	3 fragments de lauzes de couverture. Chaque fragment est percé d'un trou circulaire nécessaire à la fixation de la lauze sur la toiture	- 16 x 7 x 1 cm - 19,5 x 9 x 1,2 cm - 37 x 17 x 1,5 cm
160710	04	040102	Lithique (LIT)	Tuf architectural portant trace du mortier le liant aux autres pierres	-
160711	04	040102	Lithique (LIT)	Pierre à alvéoles rubéfiée (tuf?)	-
160712	01bis	01b0101	Lithique (LIT)	Deux fragments de lauzes de couverture présentant un trou circulaire	- 6 x 5,5 x 0,5 cm - 4,5 x 4 x 0,2 cm
160713	01bis	01B0103	Lithique (LIT)	Fragment de pierre présentant une surface plane et lisse (fragment de meule?)	19,5 x 7,5 x 3,5 cm
160714	01bis	01b0103	Lithique (LIT)	Galet présentant des traces d'outils (cupules)	15 x 10 x 9 cm
160715	01bis	01b0107	Lithique (LIT)	4 Fragment de lauze de couverture dont 3 présentent des trous circulaires nécessaires à la fixation de la lauze sur la toiture	- 48 x 11 x 1,2 cm - 16 x 13,5 x 1,5 cm - 12,8 x 12,2 x 0,4 cm - 7,3 x 5 x 0,4 cm
160716	01bis	01b0107	Lithique (LIT)	Pierre à faces planes et lisses présentant des traces d'usure (polissoir)	9,5 x 5 x 2,5 cm

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Description	Dimensions / observations
160717	01bis	01b0110	Lithique (LIT)	Fragment de meule en pierre (différente de celle retrouvée en 2015)	12,6 x 17 x 2,5 cm 32 cm Ø
160718	4	040103	Métal (MET)	Élément métallique non identifié (scorie, roche ferreuse, etc.)	
160719	01bis	01b0106	Métal (MET)	Élément métallique non identifié (scorie, roche ferreuse, etc.)	
160720	01bis	01b0101	Mortier (MOR)	Ciment ou mortier de construction d'une pile de la conduite forcée	-
160721	04	H. C.	Pipe (PIP)	Fragment de pipe en argile blanche. Une estampille fragmentaire désigne le fabricant (DEL[...] / A PA[...]).	Fourneau : 2 cm Ø conduit de tirage : 1,5 mm Ø
160722	04	040101	Scorie (SCO)	Scorie	
160723	01bis	01b0101	Scorie (SCO)	2 scories	
160724	01bis	H. C.	Scorie (SCO)	3 scories	
160725	04	040105	Scorie (SCO)	Matière rubéfiée et vitrifiée	Scorie ?
160726	04	040102	Terre Cuite Architecturale (TCA)	Fragment de brique	-
160727	04	H. C.	Terre Cuite Architecturale (TCA)	Paroi d'élément décoratif	3,5 x 2,7 x 0,7 cm
160728	01bis	ST06	Terre Cuite Architecturale (TCA)	Fragment de tegula retrouvée sur le haut de la structure 6	- 11,5 x 12 x 3,2 cm
160729	04	040102	Verre (VER)	3 tessons transparents fins	Verre de flacon
160730	04	040102	Verre (VER)	Tesson de col ou de pied décoré d'un bandeau torsadé	Verre de flacon ?
160731	04	040102	Verre (VER)	Tesson translucide vert clair, épais	Verre de bouteille
160732	04	040102	Verre (VER)	Tesson de verre translucide marron clair de forme tubulaire (rebord ou tube)	?
160733	01bis	01b0107	Verre (VER)	Tesson translucide vert sombre	Verre de bouteille

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Description	Dimensions / observations
160734	01bis	H. C.	Verre (VER)	Tesson translucide vert sombre	Verre de bouteille
160735	01bis	H. C.	Verre (VER)	Petit tesson transparent très fin	Verre de flacon

Tableau 20: Inventaire de mobilier divers

### 3. Inventaire des documents graphiques

N° de figure	Titre	Auteur(s)
1	Carte générale de la région de L'Argentière-la-Bessée (250 000e)	I.G.N.
2	Carte générale de la région de L'Argentière-la-Bessée (25 000e)	I.G.N.
3	Situation des sondages (2015 et 2016) sur le plan cadastral actuel de la commune de L'Argentière-la-Bessée, ville, section C et D	B. Oury (2016)
4	Situation des sondages (2015 et 2016) sur le plan cadastral napoléonien (1838)	B. Oury (2016)
5	Localisation détaillée des sondages sur le plan topographique (2016)	B. Oury (2016)
11	Coupe stratigraphique, sondage n°01bis, coupe ouest/est, paroi nord (A01bis-B01bis)	B. Oury (2016)
14	Coupe stratigraphique, sondage n°01bis, coupe nord/sud, paroi est (B01bis, C01bis)	B. Oury (2016)
18	Dessin en plan des structures du sondage n°01bis	B. Oury (2016)
25	Diagramme stratigraphique du sondage n°01bis	B. Oury (2016)
29	Sondage n°04, relevé d'élévation de la structure ST11	C. Encrenaz (2016)
33	Dessin en plan du sondage n°04 des structures et du niveau d'incendie 040103-040104	C. Encrenaz, B. Oury (2016)
38	Coupe stratigraphique, sondage n°04, coupe nord/sud, paroi est (A04- B04)	B. Oury (2016)
39	Coupe stratigraphique, sondage n°04, coupe est/ouest, paroi sud (B04- C04)	B. Oury (2016)
40	Coupe stratigraphique, sondage n°04, coupe nord/sud, paroi ouest (C04- D04)	B. Oury (2016)
41	Coupe stratigraphique, sondage n°04, coupe est/ouest, paroi nord (D04- A04)	B. Oury (2016)
47	Diagramme stratigraphique du sondage n°04	B. Oury (2016)
54	Coupe stratigraphique, sondage n°05, coupe est/ouest, paroi nord (A05- B05)	B. Oury (2016)
55	Coupe stratigraphique, sondage n°05, coupe nord/sud, paroi est (B05- C05)	B. Oury (2016)

N° de figure	Titre	Auteur(s)
56	Coupe stratigraphique, sondage n°05, coupe est/ouest, paroi sud (C05- D05)	B. Oury (2016)
57	Coupe stratigraphique, sondage n°05, coupe nord/sud, paroi ouest (D05- A05)	B. Oury (2016)
58	Sondage n°05, relevé en élévation de la structure ST09	B. Oury (2016)
59	Dessin en plan de la structure ST09 du sondage n°05	B. Oury (2016)
62	Diagramme stratigraphique du sondage n°05	B. Oury (2016)
pl. 1	Mobilier métallique (160504, 160516, 160523, 160527/528, 160547, 160549)	A. Letailleur (2016)
pl. 2	Mobilier métallique (160501, 160506, 160508, 160525, 160548)	A. Letailleur (2016)
pl. 3	Mobilier céramique (formes ouvertes, tasse, soucoupe, écuelles / bols	B. Oury (2016)
pl. 4	Mobilier céramique (formes ouvertes, tasse, soucoupe, écuelles / bols)	B. Oury (2016)
pl. 5	Mobilier céramique ( formes fermées, cruches / pots)	B. Oury (2016)

*Tableau 21: Inventaire des documents graphiques*

#### 4. Inventaire des documents photographiques

N° de figure	Titre	Auteur(s)	Support
6	Sondage n°01bis, vue générale du sondage achevé (substrat rocheux)	B. Oury (2016)	Papier
7	Sondage n°01bis, structure ST06-ST07, vue en plan depuis le nord	B. Oury (2016)	Papier
8	Sondage n°01bis, éboulement de la structure ST06-ST07 (U.S. 01b0108)	B. Oury (2016)	Papier
9	Sondage n°01bis, U.S. 01b0102, vue générale	B. Oury (2016)	Papier
10	Sondage n°01bis, poches schisteuses (U.S. 01b0102)	B. Oury (2016)	Papier
12	Sondage n°01bis, pile de soutènement de la conduite forcée (ST10), vue en plan de l'est	B. Oury (2016)	Papier
13	Sondage n°01bis, pile de soutènement de la conduite forcée (ST10), vue en coupe de l'ouest	B. Oury (2016)	Papier
15	Sondage n°01bis, sommet de la structure ST06 en début de dégagement, vue du sud.	B. Oury (2016)	Papier
16	Sondage n°01bis, Structure ST06-ST07, vue en coupe de l'est	B. Oury (2016)	Papier
17	Sondage n°01bis, fragment de <i>tegula</i> (ST06.1)	B. Oury (2016)	Papier
19	Sondage n°01bis, Pierre outil (U.S. 01b0102)	B. Oury (2016)	Papier
20	Sondage n°01bis, pierre outil (U.S. 01b0107)	B. Oury (2016)	Papier
21	Sondage n°01bis, fragment de meule à grain (U.S. 01b0110)	B. Oury (2016)	Papier
22	Sondage n°01bis, Fragments de lauses de couverture (U.S. 01b0107)	B. Oury (2016)	Papier
23	Sondage n°01bis, Fragments de lauses de couverture (U.S. 01b0101)	B. Oury (2016)	Papier
24	Sondage n°01bis, Pierre à cupules (U.S. 01b0102)	B. Oury (2016)	Papier
26	Sondage n°04, Substrat rocheux U.S. 999 (détail)	B. Oury (2016)	Papier
27	Sondage n°04, Lambeau de sol (U.S. 040105)	B. Oury (2016)	Papier
28	Sondage n°04, structure maçonnée ST11 et niveau d'incendie (U.S. 040108)	B. Oury (2016)	Papier
30	Sondage n°04, niveau de sol rubéfié jonché de planches calcinées (U.S. 040109)	B. Oury (2016)	Papier
31	Sondage n°04, épanchement de chaux (U.S. 040106) vue de l'est	B. Oury (2016)	Papier
32	Sondage n°04, épanchement de chaux (U.S. 040106) vue de l'ouest	B. Oury (2016)	Papier
34	Sondage n°04, Bois calciné (U.S. 040103)	B. Oury (2016)	Papier
35	Sondage n°04, Bois calciné U.S. 040103 (détail)	B. Oury (2016)	Papier
36	Sondage n°04, sol rubéfié (U.S. 040104) et niveau d'incendie (U.S. 040103)	B. Oury (2016)	Papier
37	Sondage n°04, remblais de démolition (U.S. 040102.1)	B. Oury (2016)	Papier

N° de figure	Titre	Auteur(s)	Support
42	Sondage n°04, fragment de pipe en argile blanche (Hors contexte)	B. Oury (2016)	Papier
43	Sondage n°04, Fragment de pipe en argile blanche (Hors Contexte), détail de l'estampille.	B. Oury (2016)	Papier
44	Sondage n°04, Fragments de lauses de couverture (U.S. 040102.1)	B. Oury (2016)	Papier
45	Sondage n°04, Fragments de verre	B. Oury (2016)	Papier
46	Sondage n°04, Planche calcinée présentant des traces de découpe (U.S. 040109)	B. Oury (2016)	Papier
48	Sondage n°05, substrat rocheux (U.S. 999)	B. Oury (2016)	Papier
49	Sondage n°05, Substrat remanié (U.S. 050105)	B. Oury (2016)	Papier
50	Sondage n°05, tranchée de fondation (U.S. <u>050107</u> )	B. Oury (2016)	Papier
51	Sondage n°05, U.S. 050103	B. Oury (2016)	Papier
52	Sondage n°05, amas de pierres adossé à la structure ST09	B. Oury (2016)	Papier
53	Sondage n°05, U.S. 050102.	B. Oury (2016)	Papier
60	Sondage n°05, élévation du mur d'enceinte (ST09), parement extérieur	B. Oury (2016)	Papier
61	Sondage n°05, mur d'enceinte (ST09), vue transversale	B. Oury (2016)	Papier

*Tableau 22: Inventaire des documents photographiques*